AGENDA 2016-2017

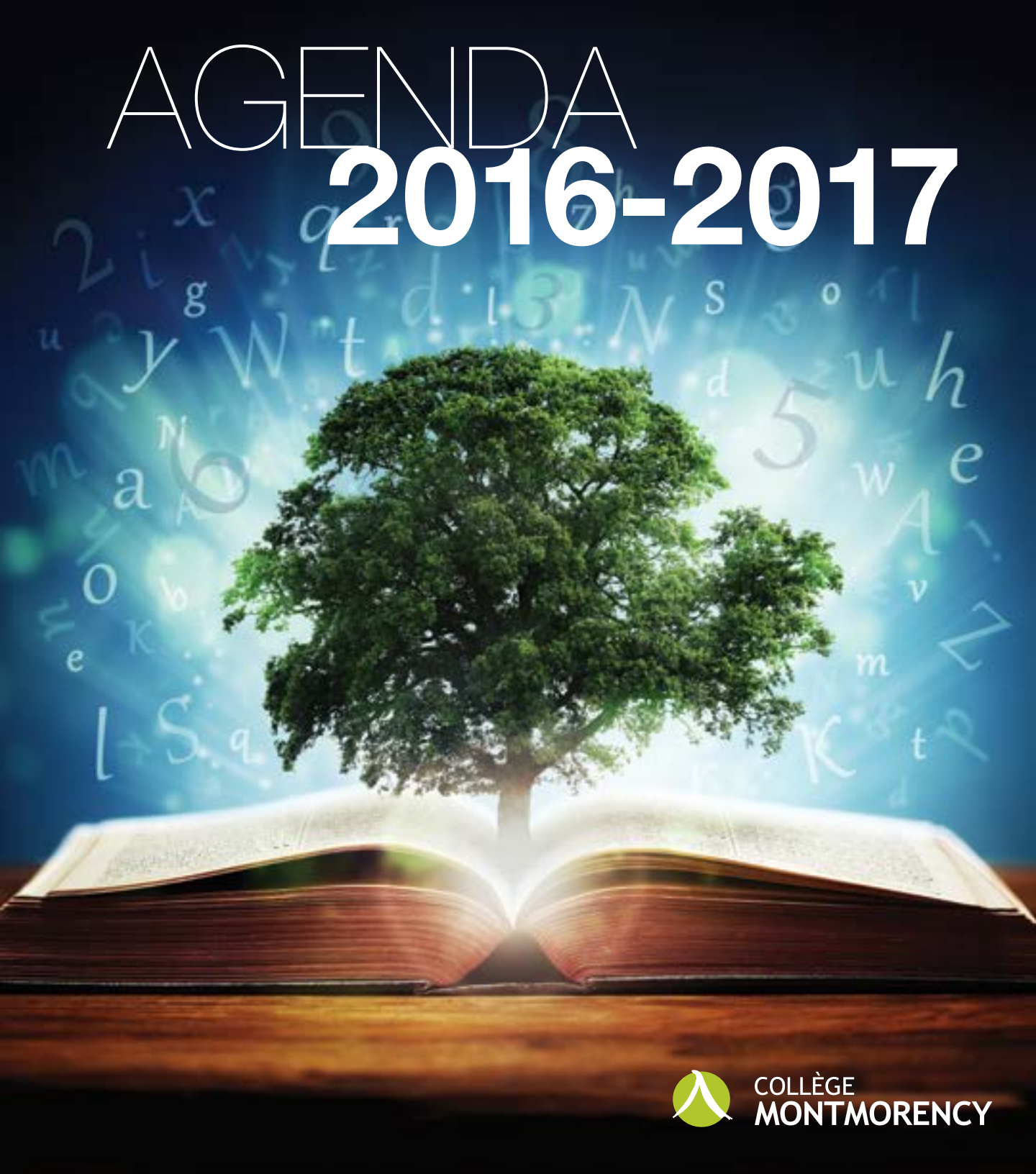

COLLÈGE MONTMORENCY

CALENDRIER SCOLAIRE 2016-2017

JUILLET

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24/31	25	26	27	28	29	30

AOÛT

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

SEPTEMBRE

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
				1	2	3
4	5 ▽	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

OCTOBRE

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
2	3	4	5 ▼	6	7	1/8
9	10 ▽	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

NOVEMBRE

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
		1	2	3	4	5
6	7	8 ▼	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

DÉCEMBRE

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14 ○	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

JANVIER

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19 ▼	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

FÉVRIER

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28				

MARS

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

AVRIL

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
2	3	4	5	6	7	1/8
9	10	11	12	13	14 ▽	15
16	17 ▽	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

MAI

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17 ○	18	19	20
21	22 ▽	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

JUIN

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

SESSION AUTOMNE 2016

15 au 19 août	Période d'accueil [1]
22 août	Début des cours
▽ 5 septembre	Congé
19 septembre	Date limite pour signifier l'abandon d'un cours sans mention EC au bulletin
▼ 5 octobre	Journée pédagogique
6 et 7 octobre	Journée de rattrapage [2]
▽ 10 octobre	Congé
11 octobre	Journée enseignée comme un **lundi**
31 octobre	Date limite pour les demandes de changement de programme
7 et 8 novembre	Journées de rattrapage [2]
8 novembre	Journée « Portes ouvertes »
13 décembre	Fin des cours
○ 14 décembre	Épreuve uniforme de français
14 au 22 décembre	Période d'évaluation
30 décembre	Remise de notes

SESSION HIVER 2017

16 au 20 janvier	Période d'accueil [1]
▼ 19 janvier	Journée pédagogique
23 janvier	Début des cours
14 février	Date limite pour signifier l'abandon d'un cours sans mention EC au bulletin
28 février	Date limite pour les demandes de changement de programme
6 au 10 mars	Journées de rattrapage [2]
11 avril	Journée enseignée comme un **vendredi**
▽ 14 et 17 avril	Journées de congé
16 mai	Fin des cours
○ 17 mai	Épreuve uniforme de français
17 au 26 mai	Période d'évaluation
▽ 22 mai	Congé
2 juin	Remise de notes

[1] **PÉRIODES D'ACCUEIL :** Ces périodes permettent la réalisation d'activités d'accueil et d'intégration pour les étudiantes et les étudiants ou reliées à la vie départementale pour les membres du corps professoral.

[2] **JOURNÉES DE RATTRAPAGE :** Ces journées sont des temps d'arrêt essentiels, permettant à l'étudiante ou à l'étudiant de rencontrer ses professeures et ses professeurs, en vue de faire le point sur sa progression, de compléter des apprentissages, de reprendre des travaux, des laboratoires, des examens, de participer à des activités d'apprentissages complémentaires.

Consultez régulièrement votre dossier dans Col.NET pour les mises à jour.

COLLÈGE MONTMORENCY

AVEC TOI POUR TE DÉPASSER !

475, boulevard de l'Avenir, Laval (Québec) H7N 5H9

Besoin d'assistance ?
Premiers soins ou mesures d'urgence ?
Témoin ou victime d'actes de violence ?
Composez le 6464
(450 975-6464)
Local B-1464
COLLÈGE MONTMORENCY

COMMENT S'INFORMER SUR LE COLLÈGE

COLLÈGE MONTMORENCY
SITE INTERNET DU COLLÈGE
cmontmorency.qc.ca

PAGE FACEBOOK
facebook.com/cmontmo

FIL TWITTER
twitter.com/CMontmo

Nom : .....

.....

Adresse : .....

.....

Ville : .....

Code postal : .....

Téléphone : .....

Courriel : .....

Numéro d'admission (DA) : .....

.....

Programme d'études : .....

.....

AGENDA 2016-2017

BIENVENUE À MONTMORENCY!

Ensemble, nous visons votre réussite et votre épanouissement grâce à un milieu de vie stimulant et des activités qui répondent à vos besoins. La Direction des affaires étudiantes et des relations avec la communauté participe à la création et au maintien d'une collectivité qui favorise un constant apprentissage tant scolaire que personnel, vous permettant ainsi de développer votre plein potentiel artistique, sportif, culturel, etc.

Je vous encourage à vous impliquer, à être curieux et surtout à ne jamais hésiter à venir nous consulter. Que ce soit au Service de l'organisation et du cheminement scolaires, à Montmorency international, à la Direction des affaires étudiantes et des relations avec la communauté, au Service d'aide à l'apprentissage ou au Service de la vie étudiante, les membres du personnel se feront un plaisir de vous accompagner dans vos démarches, de répondre à vos questions, de vous aider à résoudre vos problèmes et surtout de vous soutenir dans l'atteinte de vos objectifs.

Je vous souhaite une excellente année scolaire empreinte de réussite et d'apprentissages!

YVES CARIGNAN
Directeur des affaires étudiantes et des relations avec la communauté

En poursuivant votre parcours scolaire au Collège Montmorency, vous vous joignez à un milieu riche et dynamique qui a à cœur le développement et la réussite de ses étudiants.

Toutes les actions des membres du personnel sont mobilisés par une mission commune : celle de vous soutenir dans votre projet d'études, de vous offrir une formation de qualité et de vous faire vivre une expérience qui vous permet de grandir en tant que personne. Vous pouvez ainsi compter sur l'appui de professeurs passionnés qui vous guideront dans vos apprentissages.

Je vous encourage à saisir les occasions qui s'offrent à vous pour maximiser votre expérience collégiale et, surtout, à ne pas hésiter à utiliser toutes les ressources qui sont mises à votre disposition.

Je me joins à l'équipe de la Direction des études pour vous souhaiter des réalisations à la hauteur de vos attentes.

FRANCE LAMARCHE
Directrice des études

TABLE DES MATIÈRES

Calendrier scolaire 2016-2017 2
Bienvenue à Montmorency 4
Aide-mémoire 6
Liste des coordonnatrices et coordonnateurs de département 7

INDEX

Abandon de cours et annulation de session 11
Absence d'une professeure ou d'un professeur 11
Absence d'une étudiante ou d'un étudiant 11
Accès au Collège 12
Activités du Service de la vie étudiante – voir Vie étudiante 12
Admission universitaire 12
Affichage 12
Aide à l'emploi 12
Aide au logement 12
Aide financière 12
Aide pédagogique individuelle (API) 12
Appareils électroniques 13
Armes 13
Appel d'urgence 13
Ascenseur 13
Association générale des étudiantes et des étudiants de Montmorency (AGEM) 14
Assurances 14
Attestation de fréquentation scolaire 14
Audiovisuel et multimédia 15
Bibliothèque 15
Biens mobiliers et immobiliers du Collège 16
Borne de recharge pour véhicule électrique 16
Bulletin et révision de note 17
Carte étudiante 17
Carte OPUS 17
Casier 17
Centres d'aide 17
Changement d'adresse 18
Changement de programme 18
Circulation à l'intérieur des bâtiments 18
Civisme 18
Clinique des jeunes adultes 19
Code de vie 19
Complexe de sécurité incendie (CSI) 19
Confidentialité (travaux, examens, résultats) – voir Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIÉA) 19
Consommation d'alcool 19
Consommation de drogues 19
Consommation ou vente de nourriture 19
Consultation psychosociale 19
Cote R (cote de rendement) 20
Cours d'été 20
Cours en commandite 20
Cours hors programme 20
Cyber@ction 20
Défi santé Montmorency 20
Dispense pour un cours d'éducation physique 21
Droits d'admission, droits d'inscription et droits afférents 21
Droits d'auteur 21
Échecs – voir Réinscription (conditions de) 21
Engagement étudiant – voir Mention au bulletin : reconnaissance de l'engagement étudiant 21
Environnement 21
Épreuve uniforme de français (EUF) 21
Étudiante enceinte 21
Évaluation des apprentissages – voir Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIÉA) 21
Évaluation du français écrit 21
Fin d'études 21
Fondation du Collège Montmorency 22
Frais d'émission de document 23
Frais de scolarité d'études à temps partiel 23
Fréquentation scolaire 23
Grille de correction du français 24
Harcèlement 24
Horaire 25
Impôts (T2202A et R8) 25
Imprimantes du Collège 25
Incomplet temporaire et permanent 25
Infirmière – voir Clinique des jeunes adultes 26
Initiation 26
Inscription 26
Laboratoires informatiques 26
Jeu de hasard et d'argent 28
Litige pédagogique 28
Manquement à l'éthique ou à la sécurité (cours, laboratoire ou stage) – voir Politique institutionnelle des apprentissages (PIÉA) 28
Mention au bulletin : reconnaissance de l'engagement étudiant 28
Modification d'horaire – voir Horaire 29
Montmorency international et mobilité étudiante 29
Moodle 29
Objets perdus et trouvés 29
Orientation scolaire 29
Orthopédagogues 30
Personnes ayant une limitation fonctionnelle 30
Photocopie 30
Plagiat et fraude 30
Plan de cours – voir Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIÉA) 30
Plan de réussite 31
Politique de la qualité du milieu de vie 31
Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIÉA) 31
Prêts et bourses – voir Aide financière 32
Produits et matières dangereuses 32
Programme de promotion du mieux-être et de prévention du suicide 33
Psychologue – voir Consultation psychosociale 33
Réinscription (conditions de) 33
Résidences étudiantes 33
Ressources externes 34
Ressources matérielles 35
Rétroaction et notation – voir Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIÉA) 35
Révision de notes – voir Bulletin et révision de note 35
Sanction des études 35
Sanctions 35
Santé-sécurité 37
Sécurité-urgence 37
Service de l'organisation et du cheminement scolaires et Registrariat 37
Sports-études 37
Stationnement 37
Substitution d'un cours et équivalence 37
Surveillance par caméra 38
Système informatique 38
Tempête 38
Tenue vestimentaire 38
Tournage au Collège 38
Usage du tabac 38
Vie étudiante 39
Vol 41
Calendrier scolaire 2017-2018 176
Plan du Collège 179

AIDE-MÉMOIRE

	LOCAL	450 975-6100 + POSTE
Aide financière, prêts et bourses	B-2405	6372
Aide pédagogique individuelle (API)	B-2421	6300
Aide psychosociale	C-1518	6363
Alternance travail-études (ATE)	A-1970	6327
Association générale des étudiants de Montmorency (AGEM)	B-1406	6143
Boutique et centre de perception	B-1310	6483
Bibliothèque	C-2624	6274
Centre de la petite enfance Youpi	B-1384	6123
Centre d'aide en français (CAF)	C-2624-8	6288
Centre d'aide en mathématiques (CAM)	C-2508	
Centre d'aide en sciences Eurêka!	B-3401	
Centre d'aide et d'amélioration en langues modernes (CAALM)	C-2505-2	
Centre de réussite et d'études en Sciences humaines (CRESH)	C-1602	
Cheminement scolaire et registrariat	B-2421	6300
Clinique des jeunes adultes	C-1518	6368
Clinique-école en orthèses et prothèses orthopédiques	A-1809	6294
Clinique-école en réadaptation physique	A-1809	6292
Comptoir du prêt audiovisuel	C-1501	6284
Comptoir de prêts du bloc sportif	B-2462	6192
Conseils en orientation scolaire et professionnelle	B-2405	6308
Consultation psychosociale	C-1518	6363
Fondation du Collège Montmorency	B-3415	6266
Formation continue	A-1940	6222
Infirmière et médecin	C-1518	6363
Logement	C-1518	6363
Mobilité internationale	B-1402	6254
Orthopédagogues	C-1518	6535
Personnes ayant une limitation fonctionnelle	C-1518	6367
Philo-Aide	B-2306	6538
Placement et aide à la recherche d'emploi	C-1518	6372
Psychologue	C-1518	6363
Résidences étudiantes		450 972-1600
Vie étudiante	B-1402	6254

LISTE DES COORDONNATRICES ET COORDONNATEURS DE DÉPARTEMENT 2016 – 2017

NOM DES DÉPARTEMENTS	COORDINATION DÉPARTEMENTALE	450 975-6100 + POSTE
Administration & Techniques administratives	Sophie Monet	6388
Arts visuels	Sylvie Fraser	6975
Biologie	Stéphanie Roy	6923
Chimie	Dominique Villers	6977
Cinéma	Sonia Labrecque	6492
Danse	Danielle Éthier	6643
Éducation physique – Courriel : coordination.educationphysique@cmontmorency.qc.ca	Caroline Drolet	6498
Français et littérature – Courriel : coordinationfrancais@cmontmorency.qc.ca	Simon Leduc	6366
Histoire / Géographie / Science politique	Josiane Nadeau	6789
Langues – Courriel : coordinationlangues@cmontmorency.qc.ca	Madeleine Ouellet	6990
Mathématiques – Courriel : Math@cmontmorency.qc.ca	Dominique Boire	6448
Paysage & commercialisation en horticulture ornementale	Luc Dethier	6340
Philosophie – Courriel : coordination.philosophie@cmontmorency.qc.ca	Pierre-Olivier Bois	6701
Physique et géologie	Sacha Gutierrez	6559
Psychologie	Lisa Denoncourt	6380
Sciences sociales (Économie / Sociologie)	Guillaume Dupuy	6783
Soins infirmiers	Diane Martin	6438
Technologie de l'architecture	Véronique Bélanger	6664
Techniques de bureautique – Microédition et hypermédia	Lise Fournelle	6731
Techniques de diététique & Gestion d'un établissement de restauration	France St-Yves	6424
Techniques d'éducation à l'enfance	Martine Alain	6721
Technologie de l'électronique	Fabien Soucy	6881
Technologie de l'estimation & de l'évaluation en bâtiment	Jean-Guy Bélisle	7271
Technologie du génie civil	Marc Villaggi	6767
Techniques de l'informatique	Alain Pilon	6735
Techniques de muséologie	Josianne Blouin	7113
Techniques d'orthèses et de prothèses orthopédiques	Marie-Claude Bastien	6545
Techniques de physiothérapie	Isabelle Nadeau	6602
Techniques de sécurité incendie	François Nolet	4070
Techniques de tourisme	Josée-Marie Ouellet	6893

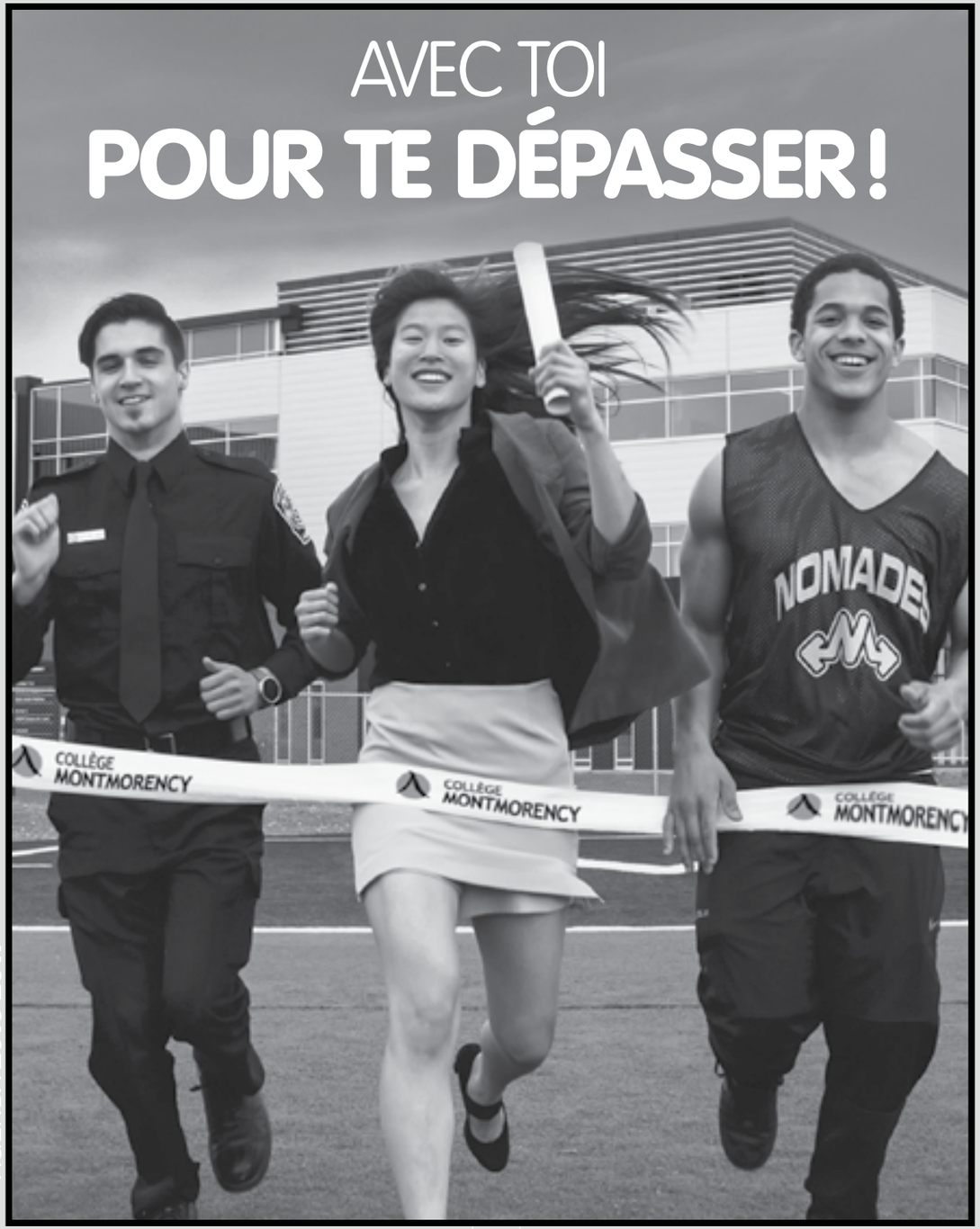
AVEC TOI
POUR TE DÉPASSER !
COLLÈGE MONTMORENCY
COLLÈGE MONTMORENCY
COLLÈGE MONTMORENCY
NOMADES

COLLÈGE MONTMORENCY
Tu t'investis dans un de ces domaines?
• social et communautaire • scientifique
• culturel et artistique • scolaire
• entrepreneurial • sportif • politique
Ton engagement bénévole est gagnant!
L'engagement étudiant c'est reconnu dans ton bulletin!
Et ça te permet de te démarquer auprès des employeurs et des universités.
Pour plus d'information, présente-toi à la Direction des affaires étudiantes et des relations avec la communauté B-1402.

Parce que nous embrassons la vie!

COLLÈGE MONTMORENCY

Besoin de parler? Besoin d'aide?

Programme de promotion du mieux-être et de prévention du suicide

LES VIGIES SONT DES MEMBRES DU PERSONNEL SPÉCIALEMENT FORMÉS EN PRÉVENTION DU SUICIDE. VOUS LES TROUVEREZ AUX ENDROITS SUIVANTS:

Nom	Service	Local	450 975-6100 + POSTE
Bibliothèque	DAÉRC/Bibliothèque	C-2624	6225
Service de l'orientation	DAÉRC/Orientation	B-2405	6308
Service d'aide à l'apprentissage	DAÉRC/SAA	C-1518, B-1403, C-1510	6363
Service de la vie étudiante	DAÉRC/SVÉ	B-1402	6254
Durocher, Annie	Formation continue	Pavillon Galeries Laval	6242
Lamoureux, Élise	Formation continue	A-1940	6248
Roberge, Sylvie	Formation continue	B-2363	6719
Vallée, Mylène	Services financiers	B-3421	6200
Brisson, Mélina	Service de l'organisation et du cheminement scolaires	B-2421	6302
Forest, Chantal	Sécurité		
	Département		
Monet, Sophie	Administration et Techniques administratives	B-3357	6388
Brady, Brigitte	Éducation physique	A-2225	6622
Emond, Olivier	Éducation physique	A-2243	6935
Rompré, Michel	Langues modernes	C-2513	6846
Bellemare, Philippe	Physique et géologie	C-3590	6954
Lalonde, Josée	Sciences sociales	C-1622	6773
Provost, Jocelyne	Soins infirmiers	A-2918	6631
Pelletier, Brigitte	Techniques de diététique	A-1774	6289
Robidoux, Louise	Techniques d'éducation à l'enfance	B-2355	6497
Sécurité incendie	Techniques de sécurité incendie	Complexe sécurité incendie	6243

Pour toute urgence : ligne prévention du suicide 1-866-APPELLE

www.cmontmorency.qc.ca/embrassonslavie

VOTRE COLLÈGE DE A À Z

Abandon de cours et annulation de session

Vous pouvez abandonner un cours ou annuler l'inscription à la session jusqu'à la date limite fixée par le Ministère. Si la date limite est respectée, aucune mention n'apparaît au bulletin. Par contre, après cette date, l'abandon d'un cours se traduit habituellement par un échec au bulletin.

Il faut savoir qu'abandonner un cours peut :

- impliquer une surcharge de cours à une session ultérieure;
- retarder d'une session ou d'une année la fin des études;
- modifier le statut de temps plein à temps partiel.

Pour les détails, veuillez consulter le site Internet du Collège dans les Liens rapides / Cheminement scolaire et Registrariat / Onglet Nos étudiants.

Absence d'une professeure ou d'un professeur

Lorsqu'une professeure ou un professeur ne se présente pas à son cours, vous devez vérifier les écrans d'affichage situés dans le Collège. Si son nom n'y apparaît pas, vous devez vous informer obligatoirement au Service de l'organisation et du cheminement scolaires, au **B-2421.** Prendre note que vous n'avez pas l'autorisation de quitter la classe sans l'accord de ce service.

Les absences de vos professeurs sont également affichées sur la page d'accueil dans votre dossier **Col.NET.** Pour être avisé par téléphone de toute absence d'un de vos professeurs, il suffit de l'indiquer dans votre dossier personnel dans **Col.NET.**

Absence d'une étudiante ou d'un étudiant

Lors d'une évaluation sommative en classe, votre absence entraînera la note zéro.

Selon la situation, votre professeur peut examiner la possibilité de reporter l'évaluation ou de fixer une autre modalité d'évaluation.

- Il est préférable de prévenir vos professeurs avant de vous absenter. Lorsque cela est impossible, il faudra vous entendre avec eux sur les possibilités de reprise dès votre retour en classe.
- Pour une absence prolongée, vous pouvez communiquer avec le Service de l'organisation et du cheminement scolaires, au **450 975-6100, poste 6354,** qui se chargera de transmettre l'information à vos professeures et vos professeurs.
- Si pour une raison de force majeure (accident, mortalité, maladie, autre), vous ne pouvez vous consacrer pleinement à vos études pendant une période d'au moins trois semaines consécutives, nous vous invitons à joindre le Service de l'organisation et du cheminement scolaires au **B-2421** pour vous informer des mesures mises à votre disposition. Le texte complet de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages peut être consulté sur le site Internet du Collège dans la section Collège / Politiques et règlements.

Accès au Collège

Le Collège est ouvert de 7 h à 23 h.

Toute personne qui se trouve à l'intérieur du Collège sans raison valable pourrait se voir demander de quitter les lieux par la Sécurité. Il est possible, pour des raisons de sécurité et de surveillance, que certaines portes soient barrées plus tôt. La porte principale n° 3 demeure toutefois ouverte jusqu'à 23 h.

Les samedis et dimanches, certains locaux spécialisés sont accessibles avec l'autorisation préalable du service ou du département d'enseignement concerné. Pour des raisons de sécurité, il est toujours préférable d'aviser la Sécurité au **B-1464** de votre présence.

Activités du Service de la vie étudiante – voir *Vie étudiante*

Admission universitaire

Date limite pour l'automne : 1er mars | Date limite pour l'hiver : 1er novembre

Des conseillers d'orientation disponibles au **B-2405** peuvent vous aider dans votre réflexion personnelle pour préciser votre choix de carrière.

Un logiciel complet d'informations sur les formations et professions, *Repères,* est accessible à partir de **Col.NET.** (Sélectionnez *Repères* dans le menu de gauche). Le centre virtuel d'information professionnelle peut également vous aider dans votre réflexion au **www.cmontmorency.qc.ca/cvip.**

Affichage

Toute affiche installée au Collège doit impérativement être approuvée et validée par le sceau de la Direction des affaires étudiantes et des relations avec la communauté. Toute affiche ne portant pas un tel sceau sera retirée par les agents de sécurité. Pour plus d'information concernant les démarches à suivre pour l'affichage sur les babillards ou sur les écrans numériques, présentez-vous au **B-1402.**

Aide à l'emploi

Le service de placement diffuse sur le site Internet du Collège, dans la rubrique *Placement étudiant de la Zone étudiante,* des offres d'emploi à temps partiel et des emplois d'été. De plus, ce service offre aux personnes finissantes du secteur technique un soutien à la recherche d'emploi, comme des conseils sur la rédaction du curriculum vitae ou la préparation à une entrevue de sélection. Pour plus d'information, présentez-vous au **C-1518** ou téléphonez au **450 975-6100, poste 6363.**

Aide au logement

Le Collège met à votre disposition un répertoire qui vous donne l'information sur les chambres, les pensions et les appartements à louer près du Collège ou encore les demandes de colocation avec d'autres étudiants. Pour plus d'information, consultez le **www.tonlogis.ca** dans la section Logis étudiant / Collège Montmorency.

Aide financière

Pour en savoir plus sur le programme de prêts et bourses, consultez le **www.afe.gouv.qc.ca**. Vous pouvez même faire une simulation de calcul pour connaître l'aide qui pourrait vous être accordée et effectuer votre demande en ligne. Si vous êtes dans une situation financière difficile, présentez-vous au **B-2405.**

Aide pédagogique individuelle (API)

L'API est une professionnelle ou un professionnel qui vous conseille et vous informe dans le choix et dans l'aménagement de votre programme d'études, et qui vous offre un soutien constant. Si vous voulez changer de programme, annuler un cours et vous faire expliquer les conséquences de cette annulation sur votre cheminement scolaire, ou même discuter d'un problème d'apprentissage, n'hésitez pas à faire appel à cette personne.

La liste des aides pédagogiques individuels est disponible sur le site Internet du Collège dans les Liens rapides / Cheminement scolaire et Registrariat / Onglet Le service / Le cheminement scolaire et l'aide pédagogique.

Service de l'organisation et du cheminement scolaires, B-2421, 450 975-6300.

Appareils électroniques

L'utilisation d'appareils électroniques est interdite dans tous les lieux où c'est affiché, sauf si l'utilisation didactique est encouragée et autorisée par le professeur ou le responsable de l'activité.

De même, à moins d'utilisation à des fins pédagogiques et pour laquelle une autorisation est donnée par le professeur ou le responsable de l'activité, il est interdit de photographier, de filmer ou d'enregistrer, par quelque moyen que ce soit, une personne sans son consentement, un document ou une oeuvre sur les lieux du Collège, et ce, conformément à la Politique sur l'affichage. Toute demande d'autorisation doit être adressée au Service des communications.

En dernier lieu, dans le cadre de l'application d'un plan d'intervention dûment autorisé pour des raisons liées à une limitation fonctionnelle, certaines personnes pourraient se voir autoriser l'enregistrement de cours avec l'accord du professeur ou utiliser certains types d'appareils électroniques dans le cadre d'activités d'apprentissage.

Armes

La possession, le port, l'entreposage et l'utilisation d'une arme à feu, d'une arme blanche ou de tout autre objet jugé dangereux ou pouvant être utilisé à des fins offensives ainsi que toute reproduction d'armes (jouet ou autre) sont interdits sur les lieux du Collège. De tels objets seront immédiatement confisqués par les agents de sécurité et remis aux autorités policières pour application des lois en vigueur.

Toute activité pédagogique demandant l'utilisation de reproductions d'armes doit être préalablement autorisée par écrit par la Direction des études et être restreinte à des lieux précis. La demande en ce sens doit spécifier la date, le lieu ainsi que les cours ou l'événement dans le cadre duquel l'utilisation de la reproduction d'armes est prévue. De plus, la personne responsable de la tenue des activités doit afficher une signalisation annonçant l'utilisation de la reproduction d'armes, et porter sur elle l'autorisation en tout temps et lieu pendant la durée de l'activité. Il en est de même pour les activités de la Vie étudiante et de l'AGEM, après autorisation de la Direction des affaires étudiantes et des relations avec la communauté.

Pour toute activité de cette nature, la Sécurité du Collège doit être avisée par écrit au plus tard 72 heures avant la tenue de celle-ci.

Appel d'urgence

Toute personne qui désire joindre un étudiant pour un cas d'urgence concernant la sécurité d'un membre de sa famille, une maladie ou une mortalité doit s'adresser à la Sécurité au **450 975-6100, poste 6464.** Des recherches seront faites afin de localiser l'étudiant et de l'aviser du besoin du requérant.

Ascenseur

Les ascenseurs sont réservés au Service des ressources matérielles. Ils peuvent être exceptionnellement utilisés par les étudiants quand leur condition physique ne leur permet pas d'utiliser les escaliers. Pour obtenir une clé, ils doivent se présenter au Service des ressources matérielles, au **A-1920,** et présenter leur carte d'identité du Collège. Un dépôt de 10 $ est exigé et sera remboursé lors du retour de la clé.

Association générale des étudiantes et des étudiants de Montmorency (AGEM)

B-1406 | agem@cmontmorency.qc.ca

L'AGEM est constituée de représentants élus dans chacun des programmes d'études pour défendre et promouvoir les intérêts des étudiantes et des étudiants du Collège.

Les élections à l'AGEM

L'AGEM tient des élections générales chaque rentrée d'automne. Dans un premier temps, vous serez invité à élire un conseiller pour votre programme. Cette personne représente les étudiantes et étudiants de son programme sur les instances de l'AGEM et siège au conseil de programmes (CP). Dans un deuxième temps, le CP élit en son sein le comité exécutif.

Les six postes disponibles au sein de l'exécutif :

- Coordonnatrices ou coordonnateurs (2 postes)
- Responsable aux affaires externes
- Responsable aux affaires internes
- Secrétaire à l'information
- Trésorière ou trésorier

Les activités étudiantes et comités dans lesquels il est possible de s'impliquer :

- Le journal étudiant : Le Typographe
- La radio étudiante : CREM
- Le comité de culture japonaise : Animorency
- Le club de jeux : CJM
- Le studio d'enregistrement : Studio Ménestrel
- L'équipe de Quidditch : Les Griffons

Services offerts :

- Financement de projets étudiants
- Vente de livres usagés (les deux premières semaines de chaque session)
- Photocopieur et télécopieur
- Plaintes et griefs

Assurances

Les assurances du Collège Montmorency ne couvrent pas les effets personnels des étudiants dans les cas de vol ou d'incendie. Il appartient à chacun de souscrire à un régime personnel d'assurance pour les risques qu'il juge utile de couvrir. Pour la pratique d'activités sportives intercollégiales ou parascolaires, de même que pour les activités internationales, il est préférable de consulter votre assureur pour vous renseigner sur la couverture offerte lors d'activités à l'étranger.

Lors des activités hors campus, les étudiants devraient souscrire à l'achat d'assurances supplémentaires pour les soins de santé, le rapatriement, l'annulation, la perte et le vol.

Attestation de fréquentation scolaire

Pour remplir votre formulaire ou obtenir une lettre attestant votre inscription au Collège, vous devez vous présenter au Registrariat au **B-2421**. Des frais de 5 $ doivent être payés préalablement à la Boutique.

Audiovisuel et multimédia

L'emprunt d'appareils audiovisuels (projecteurs, appareils photo, ordinateurs, etc.) devant servir aux activités du Collège s'effectue au comptoir de prêt audiovisuel et multimédia au **C-1501.** Ce comptoir est ouvert en session, du lundi au jeudi de 7 h 30 à 19 h 30, et le vendredi de 7 h 30 à 18 h. Les techniciens du comptoir de prêt peuvent demander l'autorisation ou la signature d'un membre du corps professoral pour le prêt de certains équipements.

Le retard dans la remise des appareils et l'utilisation inadéquate des équipements peuvent vous priver du droit d'emprunter. Vous êtes responsable de la perte ou du bris des appareils empruntés.

Pour information ou réservation : C-1501 ou 450 975-6100, poste 6284

Règles relatives à l'emprunt d'appareils

Afin de mieux répondre aux besoins, le prêt d'appareils audiovisuels et multimédias est soumis aux règles suivantes :

- les appareils sont prêtés dans le cadre d'activités scolaires ou extrascolaires tenues au Collège;
- selon la disponibilité, la durée du prêt varie de quelques heures à un maximum de trois jours; le prêt peut être renouvelé à l'expiration du délai s'il n'y a pas de réservation pour l'appareil emprunté;
- la personne qui utilise un appareil doit remettre au préposé du comptoir de prêt une preuve d'identité valide pour l'année en cours;
- la personne qui emprunte un appareil est financièrement responsable de l'équipement perdu, endommagé ou volé;
- tout retard entraîne une pénalité, informez-vous des coûts au comptoir ou sur le site Internet du Collège;
- le non-paiement des amendes, l'accumulation de retards ou un retard nettement abusif peut entraîner le refus de service aux utilisatrices et utilisateurs fautifs;
- un dépôt est exigible pour le prêt de certains appareils.

Bibliothèque

C-2624 | biblio.cmontmorency.qc.ca

Téléphone du comptoir du prêt : **450 975-6100, poste 6274**
Heures d'ouverture (en session)
Lundi au jeudi : 7 h 45 à 19 h
Vendredi : 7 h 45 à 18 h
Samedi et dimanche: fermé

Pour connaître les heures d'ouverture hors session, veuillez consulter l'horaire sur le site Internet du Collège ou téléphoner au comptoir du prêt.

Prêt de documents

Tous les étudiantes et étudiants doivent être inscrits à la session en cours pour emprunter des documents. La carte étudiante est exigée pour toutes les transactions.

Documents pouvant être empruntés

Tous les volumes de la collection générale, les disques compacts, les DVD de fiction et les CD-ROM peuvent être empruntés. Les ouvrages de référence, les périodiques, les documents en réserve et certains documents audiovisuels doivent être consultés sur place uniquement.

Nombre de documents et durée des prêts

La durée d'un prêt est de trois semaines pour un maximum de six documents à la fois. Le renouvellement est possible si les documents ne sont pas réservés par un autre abonné. Il peut s'effectuer en ligne sur le site Internet du Collège, dans les Liens rapides / Bibliothèque / Catalogue / Mon dossier.

Retour

Le retour des documents se fait au comptoir du prêt. Une chute à livres, située près de l'entrée de la bibliothèque, permet de remettre les documents en dehors des heures d'ouverture.

Retard

Une amende de 0,20 $ par jour et par document en retard est exigée. Les amendes doivent être acquittées avant qu'un autre prêt ne soit autorisé.

Bureau d'aide à la recherche

Des techniciennes et techniciens en documentation sont là pour vous guider et vous conseiller dans vos recherches. Vous pouvez aussi les joindre par téléphone au **450 975-6100,** poste **6002** ou **6273** ou par courriel à **biblio@cmontmorency.qc.ca.**

Internet

La bibliothèque est une zone sans fil et de nombreux emplacements avec prises électriques permettent de travailler avec des ordinateurs portables ou tablettes numériques. Des postes de consultation sont aussi mis à la disposition des usagers pour la recherche documentaire.

Locaux de travail de groupe et locaux de visionnement

Des locaux de travail sont disponibles pour les étudiantes et étudiants qui désirent travailler en groupe. La bibliothèque possède également quelques locaux équipés d'appareils audiovisuels multimédias.

Code de bonne conduite

La bibliothèque est un lieu devant favoriser le travail intellectuel. Vous devez vous abstenir :

- de parler à voix haute ou d'adopter un comportement susceptible de déranger les autres;
- de manger, de fumer ou d'utiliser un téléphone cellulaire.

Les personnes contrevenantes devront quitter la bibliothèque sur demande et s'exposent à l'application de l'article 10.2 du Règlement sur l'admission au Collège (numéro 5). L'application de cet article pourrait annuler leur inscription au Collège.

Les documents de la bibliothèque sont la propriété du Collège et sont destinés à l'usage de la collectivité. Les étudiantes et étudiants sont tenus d'enregistrer les documents empruntés, de les conserver en bon état et de respecter les conditions de prêt. Le vol ou le vandalisme sont passibles de sanctions sévères.

Biens mobiliers et immobiliers du Collège

L'utilisation des biens mobiliers et immobiliers du Collège doit se faire dans le respect du bien public et exclusivement aux fins de la mission du Collège. Ainsi, tout dommage causé par vandalisme ou négligence sera sanctionné selon les recommandations des règlements du Collège, et toute personne impliquée dans la responsabilité de ces dommages sera tenue d'indemniser le Collège.

De plus, il est interdit de sortir des équipements ou mobiliers appartenant au Collège sans l'autorisation de la direction concernée. La Sécurité au **B-1464** devra être avisée par courriel à **ressmat@cmontmorency.qc.ca**, sinon il pourrait vous être interdit par les agents de sécurité de sortir les objets.

Borne de recharge pour véhicules électriques

Une borne de recharge est disponible devant la section A du Collège. Pour être en droit de l'utiliser, vous devez vous inscrire par Internet à **www.lecircuitelectrique.com**.

Bulletin et révision de note

Vous recevrez un bulletin officiel en version électronique à la fin de chaque session. Il sera disponible dans le module Bulletin dans votre dossier **Col.NET.**

Vous devez le vérifier attentivement. Vous disposez de 10 jours ouvrables suivant l'émission du bulletin pour demander une révision de l'évaluation ou pour signaler une erreur.

Si vous désirez recevoir une version papier avec le sceau du Collège, nous vous invitons à en faire la demande au Registrariat au **B-2421.**

Pour les détails, veuillez consulter le site Internet du Collège dans les Liens rapides / Cheminement scolaire et Registrariat / Onglet Nos étudiants.

Carte étudiante

Dès votre entrée au Collège, vous devez vous procurer une carte étudiante avec photo à la Boutique du Collège. Vous devez toujours l'avoir en votre possession. Elle est nécessaire pour le prêt de matériel au centre sportif, au comptoir du prêt audiovisuel, à la bibliothèque, pour l'utilisation de locaux pour travail de groupe (TG), pour l'accès aux laboratoires informatiques, et au besoin, pour être identifié par la Sécurité.

De plus, elle est utilisée comme carte de débit pour faire des photocopies sur les équipements du Collège. Pour porter un montant sur cette carte, il faut s'adresser à la Boutique du Collège.

En cas de perte, des frais de 5 $ taxables seront exigés pour son remplacement.

Carte OPUS

Vous pouvez acheter des titres de transport et votre carte **OPUS** à la Boutique du Collège. Pour obtenir une carte de tarif étudiant, vous devez remplir le formulaire disponible au Service de la vie étudiante au **B-1402.** Pour toute information concernant les circuits et les horaires de la **STL,** consultez leur site Internet au **www.stl.laval.qc.ca.**

Casier

Vous devez mettre un cadenas sur votre casier avant la troisième semaine de cours de la session. Tous les casiers qui n'ont pas de cadenas à la date d'abandon de cours seront remis en disponibilité. Votre casier est assigné par **Col.NET.** Vous pouvez choisir votre partenaire de casier en l'indiquant sur le formulaire en ligne. Vous devez avoir le numéro d'étudiant de votre partenaire. Si vous n'avez pas de partenaire, **Col.NET** vous en assignera un. Il est important de signaler le numéro de cadenas à son partenaire. Vous avez la responsabilité de garder le casier propre et de le vider de tous vos effets personnels dans les 15 jours suivant la fin de la session à moins d'un autre avis de la direction. Si vous ne respectez pas ce délai, le Collège pourra se défaire des biens non réclamés comme il l'entend.

Notez que le casier est une propriété du Collège et peut être inspecté en tout temps si l'autorité désignée a un doute sur la présence d'objets ou de substances illicites.

Centres d'aide

Les centres d'aide du Collège ont été mis en place pour faciliter votre réussite tout au long de votre parcours scolaire. Pour plus d'informations, consultez vos professeurs.

Philo-Aide : **B-2306**

Centre d'aide en français (CAF) : **C-2624-8**

Centre d'aide en mathématiques (CAM) : **C-2508**

Centre d'aide en sciences Eurêka! : **B-3401**

Centre d'aide et d'amélioration en langues modernes (CAALM) : **C-2505-2**

Centre de réussite et d'études en Sciences humaines (CRESH) : **C-1602**

Vous pouvez aussi obtenir l'aide d'un tuteur dans les programmes suivants :

Danse – Cinéma – Techniques de l'informatique – Soins infirmiers – Techniques de tourisme – Technologie de l'électronique – Techniques de physiothérapie – Arts visuels – Techniques administratives – Techniques de muséologie.

Changement d'adresse

Vous devez informer le Registrariat de tout changement d'adresse ou de numéro de téléphone. Vous pouvez le faire par :

- **Col.NET** dans la rubrique Dossier personnel
- Télécopieur au **450 975-6306** – Fournir vos nom, prénom, numéro de dossier (DA) et signature.
- Courriel à **registrariat@cmontmorency.qc.ca** – Fournir vos nom, prénom et numéro de dossier (DA).

Même après votre départ définitif du Collège, vous êtes invité à nous signaler vos changements d'adresse. Nous pourrions avoir à communiquer avec vous pour des raisons de remise de diplôme, formulaire d'impôt ou activité de retrouvailles.

Changement de programme

Si vous désirez changer de programme d'études à la session suivante, veuillez consulter le site Internet du Collège dans les Liens rapides / Cheminement scolaire et Registrariat / Onglet Nos étudiants.

Circulation à l'intérieur des bâtiments

Il est interdit de circuler avec tout article de transport comme une bicyclette, des patins à roulettes, une planche à roulettes ou autres (électrique ou non) à l'intérieur des bâtiments du Collège. Aussi, il est interdit d'utiliser les infrastructures du Collège pour s'adonner à des figures acrobatiques que ce soit en patins, en planche à roulettes, en bicyclette ou par tout autre moyen.

Les vélos de la population étudiante et de la communauté doivent être garés dans le vélo-gare aménagé à cet effet selon la directive administrative en vigueur ou dans les supports à vélos aménagés sur les lieux du Collège.

Civisme

Toute personne qui pose un geste de vandalisme, de vol, d'indécence, d'atteinte aux bonnes moeurs, qui entrave la bonne marche des activités normales du Collège, qui utilise le harcèlement, la menace ou la contrainte physique, fait usage ou vend de la drogue, porte atteinte à la réputation des personnes, autant par des paroles que par écrit, ou qui commet tout autre acte illégal et illicite, se rend passible de sanctions et de mesures administratives *(voir Sanctions)*. Le Collège appliquera alors l'article 10.2 du Règlement sur l'admission au Collège (numéro 5). L'application de cet article pourrait faire en sorte d'annuler l'inscription au Collège de ces étudiantes et étudiants.

Chaque membre du personnel, chaque étudiante et chaque étudiant :

- a la responsabilité d'identifier les situations susceptibles d'engendrer de la violence et de les prévenir;
- est tenu de venir en aide à toute personne en danger, par tous les moyens possibles, à moins que cette aide ne compromette sa propre sécurité;
- est tenu de rapporter immédiatement toute situation de violence à la Sécurité du Collège.

Toute situation comportant de la violence est rapportée à la Sécurité du Collège au poste **6464**. La personne qui rapporte la situation doit remplir un rapport d'événement et le remettre au poste de sécurité qui l'achemine immédiatement à la direction du Collège.

Clinique des jeunes adultes

Vous pouvez rencontrer un médecin ou une infirmière au **C-1518-10** pour des problèmes de santé. (Informations, conseils, prescriptions de contraception, tests de dépistage, contraception d'urgence, tests de grossesse, etc.) Les services sont confidentiels et gratuits. L'infirmière est disponible sans rendez-vous et le médecin sur rendez-vous seulement. Pour obtenir un rendez-vous, veuillez vous présenter au **C-1518.**

Code de vie

Depuis le 1er juillet 2016, un code de vie regroupant les droits et obligations des étudiantes et étudiants est en vigueur. Vous devez obligatoirement en prendre connaissance sur **Col.NET.**

Complexe de sécurité incendie (CSI)

Situé à 16 kilomètres du bâtiment principal du Collège Montmorency, le Complexe de sécurité incendie est adjacent à l'Institut de protection contre les incendies du Québec (IPIQ). Il accueille plus de 300 étudiantes et étudiants en Techniques de sécurité incendie, sans compter ceux et celles des différents programmes de la formation continue en sécurité incendie.

Confidentialité (travaux, examens, résultats) – voir *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIÉA)*

Consommation d'alcool

La possession, la consommation, la distribution et la vente d'alcool sont interdites sur les lieux du Collège, sauf dans le cadre d'une activité autorisée par les autorités du Collège. Dans un tel cas, les organisateurs doivent, au préalable, s'être procuré un permis approprié auprès de la **Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec** et l'afficher sur le lieu de l'activité pendant son déroulement.

Toute personne qui se présente en état d'ébriété peut être expulsée sur le champ des lieux du Collège et sera sanctionnée.

La publicité directement reliée à la consommation d'alcool est interdite sur les lieux du Collège.

Consommation de drogues

La possession, la consommation, la distribution, la fabrication et la vente de drogue, telle que narcotiques, stupéfiants ou substances psychotropes diverses, sont interdites sur les lieux du Collège.

Toute personne qui se présente en état d'intoxication peut être expulsée sur le champ des lieux du Collège et sera sanctionnée.

Consommation ou vente de nourriture

Pour des raisons d'hygiène, de sécurité pour les équipements et par respect pour les personnes et l'environnement, il est interdit de consommer des boissons ou de la nourriture dans tous les lieux où est affichée une telle interdiction. Lors d'événements où la consommation de nourriture ou de boisson est offerte, vous devez respecter les directives administratives en vigueur au Service des ressources matérielles, s'il y a lieu. Toute vente de nourriture doit avoir reçu l'autorisation écrite du Service de la vie étudiante et répondre aux normes du MAPAQ. Le permis délivré par le MAPAQ doit-être installé sur le kiosque pour la durée du projet.

Consultation psychosociale

Ce service offre à l'étudiant un endroit où il peut, en toute confidentialité, parler, se confier ou échanger avec une personne attentive et respectueuse dans le but de trouver des solutions à ses problèmes et des réponses à ses besoins. Un psychoéducateur, un sexologue et deux psychologues sont disponibles sur rendez-vous au **C-1518.**

Cote R (cote de rendement)

La cote de rendement au collégial (CRC) est une méthode de transformation des résultats afin de les rendre comparables, pour les classer selon leur rendement. Ce calcul est utilisé par les universités au moment de la sélection des candidatures. Pour plus d'information, nous vous invitons à consulter la page Web du Service d'orientation sur le site du Collège dans la Zone étudiante : **www.cmontmorency.qc.ca/service-orientation/cote-r.**

Cours d'été

Le Collège offre des cours d'été. La liste des cours est publiée en mars dans **Col.NET** et sur le site Internet du Collège dans les Liens rapides / Cours d'été. Vous pouvez aussi retrouver sur le site Internet du **SRAM (www.sram.qc.ca)** la liste des cours offerts à l'été dans tous les collèges membres du **SRAM.**

Cours en commandite

Une commandite est une autorisation écrite vous permettant de suivre un cours dans un autre collège ou à la Formation continue. Pour obtenir une commandite, vous devez vous adresser au Service de l'organisation et du cheminement scolaires au **B-2421.** Pour les détails, veuillez consulter le site Internet du Collège dans les Liens rapides / Cheminement scolaire et Registrariat / Onglet Nos étudiants.

Cours hors programme

Vous ne pouvez pas vous inscrire à un cours hors programme, c'est-à-dire un cours qui ne se retrouve pas sur la grille de votre programme, à moins d'obtenir l'autorisation de votre aide pédagogique individuel (API). Il est important de savoir que, dans tous les cas, ces cours ne sont pas comptabilisés pour établir votre statut « temps plein » et engendrent des frais de scolarité supplémentaires de 7 $ l'heure.

Cyber@ction

Cyber@ction a pour but de vous procurer un environnement propice aux études à l'aide de la technologie portable. Ce programme offre la possibilité d'acquérir, à des conditions avantageuses, un ordinateur portable muni des principaux logiciels requis pour les programmes de Technologie de l'architecture et de Technologie du génie civil.

Défi santé Montmorency

www.defi-sante.net

Que ce soit pour se remettre en forme ou simplement pour le plaisir de bouger, la communauté montmorencienne ainsi que de nombreux établissements publics du Québec sont invités à y prendre part chaque session. En équipe, les personnes participantes doivent accumuler le plus grand nombre possible de « kilomètres santé » par la pratique d'activités physiques. Il suffit d'inscrire les activités réalisées sur le site Internet du Défi santé Montmorency, et le nombre de « kilomètres santé » correspondant est comptabilisé automatiquement.

Dispense pour un cours d'éducation physique

Le Collège n'accorde aucune dispense pour les cours d'éducation physique. Si vous avez des raisons médicales ou des limitations en ce qui a trait à la pratique d'une activité physique, vous devez rencontrer la personne responsable de la coordination du Département d'éducation physique.

Droits d'admission, droits d'inscription et droits afférents

Pour connaître les détails relatifs aux différents frais réclamés chaque session, veuillez consulter le document Frais de la session disponible sur la page d'accueil de Col.NET.

Droits d'auteur

Toute personne sur les lieux du Collège qui désire reproduire ou faire un usage quelconque d'une oeuvre, qu'il s'agisse d'un document écrit, audiovisuel ou sonore, sur quelque support que ce soit, doit le faire dans le respect des règles applicables en matière de droits d'auteur et de propriété intellectuelle.

Échecs – voir *Réinscription (conditions de)*

Engagement étudiant – voir *Mention au bulletin : reconnaissance de l'engagement étudiant*

Environnement

Le Collège Montmorency est un Cégep Vert du Québec de niveau excellence.
www.cmontmorency.qc.ca/environnement

Épreuve uniforme de français (EUF)

Depuis le 1er janvier 2003, toutes les étudiantes et tous les étudiants admis en vertu du Règlement sur le régime des études collégiales (RREC, régimes 2, 3 et 4) sont tenus de s'inscrire et de réussir l'épreuve uniforme en langue d'enseignement et littérature pour l'obtention du diplôme. Pour les détails, veuillez consulter le site Internet du Collège dans les Liens rapides / Cheminement scolaire et Registrariat / Onglet Nos étudiants.

Étudiante enceinte

Les étudiantes enceintes ou qui allaitent peuvent se retrouver dans un milieu à risque dans certains stages ou certains laboratoires. Par conséquent, elles doivent signaler leur état à leur API qui établira un cheminement particulier leur permettant de compléter leur programme. Il est possible que des cours ou des stages soient reportés à un moment déterminé par le Collège.

Évaluation des apprentissages – voir *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIÉA)*

Évaluation du français écrit

Conformément à la Politique relative à l'emploi, à la qualité et à la valorisation de la langue française et à la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages, le Collège intervient de façon à améliorer la qualité de la langue des étudiantes et des étudiants. Cette orientation se traduit de façon différente selon les départements. Pour les détails, veuillez consulter le site Internet du Collège dans la section Collège / Politiques et règlements.

Fin d'études

Les étudiantes et les étudiants à qui il ne reste qu'un maximum de trois cours pour compléter leur programme sont réputés à temps plein et ont droit à la gratuité scolaire à la condition d'avoir été inscrits à temps plein à l'une de leurs deux dernières sessions (avoir été inscrits à au moins quatre cours d'un programme d'études collégiales ou à des cours comptant au total un minimum de 180 périodes d'enseignement).

Les étudiantes et les étudiants réputés à temps plein ne peuvent se voir reconnaître un tel statut que pour une seule session, sauf si l'un des cours qu'ils sont tenus de suivre n'est offert qu'à la session subséquente ou fait l'objet d'un préalable.

Fondation du Collège Montmorency

Les étudiantes et les étudiants : la raison d'être de la Fondation du Collège Montmorency, depuis plus de 30 ans!

- Elle octroie des BOURSES D'ÉTUDES (persévérance, alternance travail études, mérite et excellence).
- Elle offre un APPUI FINANCIER aux étudiants vivant des situations d'extrême nécessité.
- Elle soutient les projets de VOYAGES D'ÉTUDES des étudiants à l'international.
- Elle accompagne les ÉTUDIANTS-ATHLÈTES dans leurs cursus scolaire et sportif.
- Elle contribue aux PROJETS SPÉCIAUX destinés aux étudiants et à l'innovation pédagogique.

Avec ses différents programmes, la Fondation reconnaît l'engagement des étudiantes et des étudiants, leurs efforts et leurs succès. Depuis ses débuts, en 1985, la Fondation du Collège Montmorency a versé près de 6 000 000 $ à travers ses divers programmes. Visitez le **www.cmontmorency.qc.ca/fondation** pour tous les détails.

Bourses du mérite et de l'excellence

À la fin de vos études au Collège Montmorency, vous pourriez recevoir une bourse. Chaque année, la Fondation remet une cinquantaine de bourses de 700 $ et 1 000 $ dans le cadre du Gala du mérite et de l'excellence, organisé en collaboration avec le Collège Montmorency. Les lauréates et les lauréats de ces bourses doivent se distinguer dans leur programme d'études par leurs résultats scolaires, leur travail exceptionnel, leur persévérance et leur engagement dans la vie étudiante. C'est peut-être vous!

Bourses de persévérance

Certaines personnes vivent parfois des situations difficiles face auxquelles elles doivent faire preuve de persévérance et de détermination pour s'en sortir et poursuivre leurs études. La Fondation récompense ces étudiantes et ces étudiants avec des bourses de 350 $ remises en février. La mise en candidature pour le programme de bourses de persévérance a lieu en novembre chaque année.

Fonds d'aide aux étudiantes et étudiants en difficulté

La Fondation soutient plusieurs étudiantes et étudiants qui vivent une situation financière précaire mettant ainsi en péril la poursuite de leurs études. Pour obtenir cette aide, vous devez vous présenter à la Direction des affaires étudiantes et des relations avec la communauté. Ce soutien peut vous être accordé après l'analyse d'un intervenant du Service d'aide à l'appentissage.

Stages hors québec et à l'international

La Fondation vous encourage à vivre une expérience exceptionnelle et à vous impliquer dans une activité internationale. En 2014, la Fondation a appuyé près de 400 étudiantes et étudiants dans la réalisation de projets de groupe et de stages individuels hors Québec et à l'international.

À propos de la Fondation du Collège Montmorency

Avec ses différents programmes, la Fondation reconnaît l'engagement des étudiants, leurs efforts et leurs succès. Visitez le **www.cmontmorency.qc.ca/fondation** pour tous les détails.

Frais d'émission de document

Des frais administratifs de 5 $ sont facturés pour chaque copie officielle de document émis ou signé par le Registrariat (attestation de fréquentation scolaire, attestation de fin de DEC, formulaire d'organisme à faire compléter). Les demandes doivent être faites au Registrariat, au **B-2421,** en présentant un reçu des frais administratifs préalablement payés à la Boutique du Collège. Il faut prévoir un délai de trois jours ouvrables.

Frais de scolarité d'études à temps partiel

Si vous étudiez à temps partiel, vous devez payer des frais de scolarité de 2 $ pour chaque heure de cours, sauf si vous bénéficiez du statut de fin d'études *(voir Fin d'études).*

N. B. : Si vous êtes inscrit à moins de quatre cours, ou moins de 180 périodes d'enseignement à la session en cours, vous êtes considéré à temps partiel. En cas de doute, il est recommandé de vérifier son statut en se présentant au Registrariat ou en consultant la rubrique Statut d'études sur le site Internet du Collège dans les Liens rapides / Cheminement scolaire et Registrariat / Onglet Définitions et FAQ.

Fréquentation scolaire

Dans le cadre du recensement de la clientèle exigé par le Ministère, vous devez confirmer officiellement votre présence aux cours le 20 septembre pour la session d'automne et le 15 février pour la session d'hiver. La confirmation de la fréquentation scolaire aux cours d'été est effectuée par le professeur.

Si, à ces dates, vous ne fréquentiez plus un ou plusieurs des cours auxquels vous êtes inscrit, vous devez tout de même accéder au système **Col.NET** du Collège et signer électroniquement le formulaire sur lequel vous devez indiquer les cours que vous suivez et ceux que vous ne suivez plus.

N. B. : Indiquer qu'on ne suit plus un cours NE SIGNIFIE PAS QU'IL A ÉTÉ ABANDONNÉ. La seule façon d'abandonner officiellement un cours est d'utiliser le formulaire prévu à cet effet et disponible au Registrariat, et ce, avant la date limite.

AVEC TOI **POUR TE DÉPASSER!**

Grille de correction du français

	CODE SIMPLE	CATÉGORIE DE FAUTE	CODE DÉTAILLÉ
Orthographe	**O**	Orthographe d'usage Accents, trait d'union Homophones Majuscules et minuscules	**O-1** **O-2** **O-3** **O-4**
Grammaire	**G**	Accord du verbe avec son sujet Accord singulier/pluriel Accord masculin/féminin Accord du participe passé Conjugaison ou forme du verbe	**G-1** **G-2** **G-3** **G-4** **G-5**
Phrase	**P**	Structure de la phrase Temps ou mode du verbe Ponctuation Usage des pronoms ou des déterminants Usage des mots liens (prépositions, conjonctions) Usage de la négation	**P-1** **P-2** **P-3** **P-4** **P-5** **P-6**
Vocabulaire	**V**	Choix des mots (confusion, imprécision, néologisme, pléonasme, anglicisme et registre de langue)	**V**

Harcèlement

Le Collège Montmorency a à coeur d'offrir un environnement permettant le plein épanouissement des personnes dans le respect de leur dignité. Cet objectif implique que le Collège entend offrir un environnement exempt de toute forme de harcèlement.

Pour ce faire, le Collège poursuit les objectifs suivants :

- amener la communauté montmorencienne à préserver un milieu exempt de toute forme de harcèlement;
- prendre les moyens raisonnables pour prévenir le harcèlement;
- établir et faire connaître les règles qui s'appliquent lors du traitement d'une plainte de harcèlement;
- mettre en place des mécanismes visant à faire cesser toute forme de harcèlement;
- fournir le soutien nécessaire à toute personne plaignante ou injustement accusée.

Les diverses formes de harcèlement se définissent ainsi :

- le harcèlement psychologique est une conduite vexatoire se manifestant soit par des comportements, des paroles ou des gestes répétés, qui sont hostiles ou non désirés, laquelle porte atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique de la personne et qui entraîne, pour celle-ci, un milieu de travail ou d'études néfaste. Une seule conduite grave peut constituer du harcèlement psychologique si elle a les mêmes conséquences et si elle produit un effet nocif continu pour la personne.
- le harcèlement sexuel se définit par une conduite à connotation sexuelle non désirée qui a pour effet soit d'offenser, d'humilier ou de porter atteinte à la dignité ou à l'intégrité physique ou psychologique d'une personne ou d'un groupe de personnes, soit d'entraîner pour ces personnes un environnement ou des conditions d'études ou de travail défavorables.

- le harcèlement discriminatoire se définit par une conduite se manifestant entre autres par des paroles ou des gestes répétés, à caractère vexatoire ou méprisant à l'égard d'une personne ou d'un groupe de personnes en raison de l'un des motifs énumérés à l'article 10 de la Charte des droits et libertés du Québec (soit la race, la couleur, le sexe, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge sauf dans la mesure prévue par la loi, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap).

Un comité consultatif voit à assurer une diffusion adéquate de la politique, faire des recommandations au Collège sur tout sujet relatif au harcèlement, notamment sur des activités de formation, et nommer des personnes-ressources.

Voir sur le site Internet du Collège la Politique institutionnelle contre le harcèlement.

Horaire

La récupération de l'horaire se fait dans **Col.NET.** Pour éviter un ralentissement du système, l'accès se fait par programme la première journée. Après avoir récupéré votre horaire, vous pouvez le modifier dans **Col.NET** (déplacer les cours à un autre moment de la semaine) jusqu'au début de la session. Pour retirer ou ajouter un cours, il faut s'adresser au Registrariat, **B-2421.** Pour plus de détails sur la récupération et la modification des horaires, veuillez consulter le site Internet du Collège dans les Liens rapides / Cheminement scolaire et Registrariat / Onglet Nos étudiants.

Impôts (T2202A ET R8)

Les reçus et documents officiels concernant les frais de scolarité (impôts provincial et fédéral), le montant relatif aux études (fédéral T2202A) et le montant pour enfants aux études postsecondaires (relevé 8 utilisé par les parents) sont disponibles sur **Col.NET** à compter du 28 février. Il est possible d'imprimer ceux de l'année d'imposition à produire ainsi que ceux des années antérieures, le cas échéant. Le numéro d'assurance sociale (NAS) est requis pour produire ces relevés. Pour plus d'information, communiquez avec les Services financiers au **450 975-6100, poste 6200**.

Imprimantes du Collège

Pour répondre aux besoins de productions pédagogiques rattachés aux cours que vous suivez, vous obtenez chaque session un crédit pour les impressions d'une valeur de 10 $ non remboursable, et non transférable d'une session à l'autre.

Pour vérifier les fonds disponibles à partir d'un ordinateur du Collège, il suffit d'être authentifié et de repérer au bas de l'écran à droite, un petit signe de dollar ($). En plaçant le curseur sur celui-ci, le solde apparaîtra. Il est aussi possible de cliquer deux fois sur cette petite icône pour faire apparaître une fenêtre qui indiquera le solde du compte. Des fonds au compte peuvent être ajoutés à la Boutique du Collège. L'achat minimum est de 1 $.

Pour recevoir la liste de coûts unitaires prévus pour les impressions, voir le Règlement sur les droits de toute nature et autres droits exigibles (numéro 18).

Incomplet temporaire et permanent

Incomplet temporaire

L'incomplet temporaire (IT) est une mention provisoire. Elle est utilisée par le professeur lorsque le résultat scolaire n'est pas disponible au moment de clore la session.

Incomplet permanent

L'incomplet permanent (IN) est une mention permanente utilisée par l'administration pour signifier que le cours n'a pu être complété pour des raisons que le Collège considère en dehors du contrôle de l'étudiant.

Pour les détails, veuillez consulter le site Internet du Collège dans les Liens rapides / Cheminement scolaire et Registrariat / Onglet Définitions et FAQ.

Infirmière – voir *Clinique des jeunes adultes*

Initiation

Le Collège ainsi que l'Association générale des étudiantes et des étudiants de Montmorency (AGEM) n'autorisent aucune initiation. Toutefois les activités d'intégration qui facilitent une meilleure connaissance des lieux et des ressources de l'institution sont permises.

L'activité d'intégration ne doit, d'aucune manière, susciter ni encourager la commission d'actes allant à l'encontre de la santé, de la sécurité personnelle et publique, des bonnes moeurs et des lois existantes.

Inscription

L'inscription se fait en trois étapes. Pour que l'inscription soit valide, les trois étapes doivent être complétées dans les délais requis :

1. La confirmation du choix de cours

La confirmation du choix de cours est la première étape de l'inscription. Elle vise à confirmer au Collège votre intention de revenir à la session suivante et à indiquer les cours que vous désirez suivre.

2. Le paiement des frais

Les frais sont facturés lorsque le choix de cours est confirmé (étape 1). Le paiement des frais peut se faire par carte de crédit dans le module État de compte dans **Col.NET,** en argent comptant, par chèque, par carte de crédit ou par carte de débit à la Boutique du Collège.

3. La récupération de l'horaire

C'est en prenant possession de votre horaire dans **Col.NET,** dans le module Horaire, que vous finalisez le cycle de l'inscription. Vous devez le vérifier attentivement et y apporter les modifications nécessaires dans les délais prescrits.

Pour plus de détails, veuillez consulter le site Internet du Collège dans les Liens rapides / Cheminement scolaire et Registrariat / Onglet Nos étudiants.

Laboratoires informatiques

Des laboratoires informatiques sont disponibles. Afin d'offrir des équipements fonctionnels et performants, les règles suivantes doivent être respectées. Toute infraction à celles-ci est passible d'expulsion séance tenante et, dans le cas de récidive, d'expulsion de tous les laboratoires informatiques du Collège.

Règles relatives à l'utilisation des équipements informatiques du Collège :

- il est interdit d'apporter et de consommer tout breuvage ou nourriture dans les laboratoires;
- tous les équipements sont consacrés à des fins pédagogiques;
- en tout temps, lors des périodes de travaux pratiques, les utilisatrices et les utilisateurs doivent déposer leur carte d'identité valide sur le coin de la table de travail. Le personnel vérifie l'identité des personnes présentes et est autorisé à expulser celles ne pouvant faire la preuve de leur inscription au Collège;
- l'accès, la visualisation, le traitement ou l'impression de matériel pornographique est strictement interdit;
- l'utilisation des jeux vidéo est strictement défendue;
- les travaux pratiques sont prioritaires au furetage sur Internet;
- le clavardage (CHAT) est strictement interdit;

- en conformité avec notre politique relative aux droits d'auteur sur les logiciels, seuls ceux dont le Collège Montmorency est propriétaire peuvent être utilisés sur les appareils ou équipements informatiques qui lui appartiennent;
- vous devez vous engager à ne pas modifier la configuration de l'équipement ou des logiciels utilisés;
- vous êtes tenus de consulter et de respecter l'horaire du laboratoire;
- lorsqu'un cours est donné dans un laboratoire, l'accès à celui-ci est interdit, à moins d'une entente avec le professeur avant le début du cours;
- à moins d'entente particulière entre le professeur et le Comptoir de consultation des technologies de l'information (CCTI), les fichiers temporaires que vous créez sur un disque rigide pourraient être détruits après la période de travail;
- le déplacement d'un poste de travail est strictement interdit;
- en cas de mauvais fonctionnement ou de panne d'un poste de travail, il faut aviser le CCTI au **450 975-6400** et en mentionnant le numéro du laboratoire et le numéro du poste de travail qui pose problème;
- tous les locaux doivent être libérés pour 22 h 30;
- en dehors des sessions d'automne et d'hiver, les laboratoires sont fermés ou font l'objet de procédures particulières.

Code d'éthique concernant l'utilisation des réseaux informatiques filaires et sans fil

Afin d'alléger le texte, toute référence au réseau informatique vise à la fois le réseau informatique filaire et le réseau informatique sans fil. Le droit d'utilisation du réseau informatique du Collège est consenti aux étudiantes et aux étudiants et aux membres du personnel pour des besoins liés à la formation ou à la gestion administrative. À ce droit d'accès est associée une responsabilité éthique de l'utilisation des réseaux.

Chacune des personnes utilisant le réseau est consciente d'avoir accès à une gamme étendue et diversifiée de services, de sites, d'applications et d'interactions avec des organismes, des individus ou autres. En retour, chaque personne est responsable de ses actes en matière d'accès aux services réseau.

Internet est constitué d'un ensemble complexe de réseaux individuels; chacun étant régi par des règles et des procédures spécifiques, il appartient aux utilisatrices et aux utilisateurs de respecter la réglementation propre aux sites et aux systèmes visités. Les utilisatrices et les utilisateurs engagent leur responsabilité individuelle en ce sens.

Ainsi, l'accès consenti au réseau informatique par l'institution pourrait être suspendu temporairement ou même retiré de façon permanente en cas de non-respect par la personne utilisatrice des règles éthiques, ou encore en cas de conduite abusive dans l'utilisation du réseau informatique du Collège ou de ses services.

En conséquence, les utilisatrices et les utilisateurs doivent, pour bénéficier d'un accès autorisé au réseau local, s'engager à respecter les directives suivantes, balisant l'emploi du réseau informatique du Collège. L'accès au réseau informatique du Collège Montmorency et aux services qui en découlent, est assorti de l'engagement des utilisatrices et des utilisateurs à :

- utiliser le réseau informatique du Collège, notamment Internet, dans le respect des lois, des règlements et des directives s'y appliquant et à en faire usage dans les limites fixées par les besoins de sa formation ou de son travail au Collège;
- garder confidentiel le mot de passe attribué par le Collège et n'autoriser aucune autre personne à en faire usage;
- éviter tout langage diffamatoire, abusif ou choquant et toute incivilité dans un message, tant public que privé;
- éviter de produire tout message susceptible de causer un dommage moral ou matériel à une personne physique, à un système ou à une organisation;

- éviter de produire tout message chaîné ou tout message non lié aux besoins de formation ou de travail utilisant des listes de distribution;
- éviter toute activité pouvant susciter des embouteillages ou des interruptions de systèmes ou de réseaux.

Jeu de hasard et d'argent

Tout jeu de hasard ou d'argent est interdit sur les lieux du Collège, sauf s'ils ont été autorisés par les autorités du Collège et que les organisateurs se sont procuré un permis approprié auprès de la **Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec,** qu'ils afficheront sur le lieu de l'activité pendant son déroulement.

Litige pédagogique

La procédure de règlement des litiges **s'effectue en trois étapes** progressives toutes aussi importantes les unes que les autres. Cette procédure permet à la population étudiante et aux membres du corps professoral de faire connaître leur insatisfaction ou de demander le règlement d'un litige. En contrepartie, le corps professoral est en droit d'attendre de la population étudiante un engagement actif et un respect des exigences en conformité avec les normes du Collège.

Étape 1 D'abord, discuter du problème avec la personne concernée.

Étape 2 En l'absence de solution, rencontrer la personne responsable de la coordination du département auquel la professeure ou le professeur est rattaché.

Étape 3 Si le problème n'est toujours pas résolu à la satisfaction des deux parties, remplir le formulaire disponible dans votre dossier **Col.NET** dans la section Liens / Formulaires-Réclamations et plaintes et le retourner par courriel au Service des programmes et de l'enseignement.

Les demandes sont traitées en toute confidentialité par la direction du Service des programmes et de l'enseignement.

La Procédure institutionnelle de règlement des litiges est disponible sur le site Internet du Collège, dans la section Collège / Politiques et règlements.

Manquement à l'éthique ou à la sécurité (cours, laboratoire ou stage) – voir *Politique institutionnelle des apprentissages (PIÉA)*

Mention au bulletin : reconnaissance de l'engagement étudiant

Vous vous investissez dans l'un de ces domaines : social et communautaire, sportif, culturel et artistique, entrepreneurial, politique, scientifique ou scolaire?

À Montmorency, l'engagement étudiant est reconnu !

Votre engagement peut s'effectuer dans le cadre d'une activité encadrée par le Collège ou dans le cadre d'une implication bénévole non structurée par le Collège. Si vous désirez procéder à une demande, vous devez le faire durant la session où vous vous êtes impliqué ou au plus tard deux semaines après la fin des cours.

Comment faire?

Rien de plus simple ! Dans **Col.NET,** sélectionnez le service Bulletin, puis l'onglet Épreuves / Engagement dans le tableau et cliquez sur le bouton Ajouter un engagement étudiant.

N'oubliez pas de consigner vos heures et de sauvegarder avant de quitter.

Pour plus d'information sur la façon de procéder, nous vous invitons à faire parvenir un message par courriel à Isabelle.Dauphinais@cmontmorency.qc.ca ou à vous présenter au **B-1402**.

Modification d'horaire – voir *Horaire*

Montmorency international et mobilité étudiante

Vous rêvez de vous envoler vers l'étranger? Vous êtes curieux de découvrir d'autres cultures et souhaitez enrichir votre formation en vivant une expérience internationale? Le Collège Montmorency considère que la mobilité de ses étudiants est une grande richesse dans leur parcours scolaire et soutient de nombreux projets internationaux, tant pour la population étudiante que pour le corps professoral.

Quel que soit votre programme d'études, que vous souhaitiez partir seul ou en groupe, plusieurs projets s'offrent à vous :

Voici quelques exemples de projets qui ont été réalisés :

- séjours d'apprentissage linguistique (Berlin en Allemagne, Barcelone en Espagne);
- cours donnés à l'étranger et voyages d'enrichissement à la formation : Odyssée méditerranéenne (Grèce, Italie), Parcours littéraire parisien (France), Initiation à la coopération internationale (Guatemala, Bolivie), Simulation des travaux de l'ONU (New York); – séjours pour des programmes spécifiques : Techniques d'orthèses et de prothèses orthopédiques (Honduras), Techniques d'éducation à l'enfance (Sénégal), Techniques de sécurité incendie (Burkina Faso, Togo), et plus encore ;
- projets humanitaires des étudiantes et étudiants de Montmorency (PHEM) (Pérou, Bolivie, Guatemala, etc.);
- stages individuels crédités (France, Belgique, Mexique, Népal, et bien d'autres).

Consulter le **www.cmontmorency.qc.ca/montmorency-international/service** ou venez rencontrer la conseillère à la mobilité au **B-1402-2** pour plus d'information sur les projets qui s'offrent à vous et sur la marche à suivre pour vous y inscrire. Ne tardez pas! Il faut souvent s'y prendre près d'un an à l'avance...

Moodle

L'environnement numérique d'apprentissage Moodle peut être utilisé par vos professeurs dans le cadre de leur cours. Il est accessible par **Col.NET** (bouton Moodle, dans le menu de gauche) ou par la page d'accueil du site Internet du Collège (bouton en haut). Il permet de :

- télécharger des fichiers, des documents sonores, des liens vidéos;
- déposer des devoirs;
- passer des textes au détecteur de plagiat;
- faire des tests formatifs ou sommatifs;
- communiquer de façon simultanée (activité BigBlueButton), etc.

Objets perdus et trouvés

Les objets perdus ou trouvés doivent être réclamés ou rapportés au poste de sécurité.

Orientation scolaire

Les conseillères et conseillers d'orientation vous guideront dans une démarche de réflexion personnelle pour préciser un choix de formation et de carrière. Cette démarche vise une meilleure connaissance de soi (intérêts, valeurs, forces) ainsi qu'une vision réaliste du marché du travail (programmes d'études, placement, salaire, etc.). Le service d'orientation est situé au **B-2405** et est ouvert du lundi au vendredi 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h. Ouverture à 8 h 30 le vendredi.

Les conseillères et conseillers d'orientation répondront aussi à vos questions d'information scolaire et professionnelle. Par exemple, les programmes, l'admission, la cote R et le marché du travail.

Consultez le **www.cmontmorency.qc.ca/service-orientation/le-service** pour plus de détails.

Au centre de documentation vous trouverez :

- plusieurs livres sur des secteurs professionnels (comme les emplois en environnement, en communication, de la construction, etc.) que vous pouvez emprunter;
- des documents sur les perspectives d'avenir;
- les annuaires des établissements d'enseignement;
- le centre virtuel d'information professionnelle au **www.cmontmorency.qc.ca/cvip**.
- Repères, un logiciel complet d'information sur les formations et les professions accessible à partir de **Col.NET**.
- Academos, un site Web où il est possible de communiquer avec des mentors sur le marché du travail. **www.academos.qc.ca**

Orthopédagogues

Une équipe est présente pour mettre en oeuvre des mesures d'accommodement et un plan d'intervention en fonction des limitations qui caractérisent votre trouble si vous avez déjà un diagnostic confirmé et signé par un professionnel de la santé, médecin, psychologue, neuropsychologue ou orthophoniste pour :

- un trouble d'apprentissage (dyslexie, TDAH, etc.);
- un trouble du spectre de l'autisme (TSA).

Cette équipe vous aidera aussi dans l'organisation et la planification du travail ou dans l'utilisation de stratégies pour votre réussite scolaire.

Personnes ayant une limitation fonctionnelle

Du soutien et des services multiples et spécialisés sont offerts en fonction de la limitation, qu'elle soit visuelle, auditive, motrice ou neurologique. Un conseiller en services adaptés disponible au **C-1518** se fera un plaisir d'élaborer un plan d'intervention selon vos besoins, pour faciliter la poursuite de vos études et votre intégration au Collège.

Photocopie

Les photocopieurs sont situés à la bibliothèque et dans les corridors suivants : à l'entrée de la bibliothèque, près du laboratoire **B-3374** et face au laboratoire **B-3373.**

Plagiat et fraude

Le Collège privilégie une approche préventive visant à vous informer, à vous sensibiliser, à vous outiller et à vous éduquer afin de décourager le plagiat ou la fraude. Tout plagiat, fraude, tentative ou collaboration à l'un ou l'autre de ces événements entraîne la note zéro pour l'activité et fait l'objet d'un rapport.

– voir *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIÉA)*

Plan de cours

Lors de la première semaine de la session, vos professeures et professeurs devraient vous avoir transmis les informations nécessaires pour récupérer leur plan de cours dans votre dossier personnel sur Col.NET ou vous en avoir remis un exemplaire.

– voir *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIÉA)*

Plan de la réussite

Ce document institutionnel précise les actions particulières qui seront mises en oeuvre en vue de l'amélioration de votre réussite. En cours de modification.

Le Plan est disponible sur le site Internet du Collège, dans la section Collège / Plan stratégique

Politique de la qualité du milieu de vie

Dans le but de favoriser la qualité du milieu de vie et afin d'assurer un climat propice aux études et au travail, le Collège applique les mesures suivantes :

- le Collège reconnaît le droit au personnel et aux étudiantes et aux étudiants à un milieu de travail et d'études qui respecte leur santé et leur sécurité;
- le Collège, en tant qu'employeur et mandataire de la mission éducative, reconnaît qu'il doit prendre des mesures visant à favoriser un milieu de vie qui respecte la santé et l'intégrité physique et psychologique du personnel administratif, du personnel enseignant et des étudiantes et des étudiants;
- chaque membre du personnel administratif, du corps professoral et de la communauté étudiante a la responsabilité d'adopter un comportement favorisant le maintien d'un tel milieu propice aux études et au travail, notamment en s'abstenant de toute forme de harcèlement, de violence ou d'incivilité;
- la tolérance zéro est notamment appliquée lors de la consommation ou du trafic de matières illicites;
- le Collège s'assure d'intervenir dans les meilleurs délais dans les situations qui portent atteinte à la santé, à la sécurité et à l'intégrité physique et psychologique des personnes qui travaillent ou qui étudient dans son établissement;
- le Collège s'assure du respect de la confidentialité et des droits des personnes concernées dans le traitement d'événements perturbateurs.

Mesures déjà mises en place par le Collège :

- programme d'aide au personnel;
- procédure de règlement des litiges entre les membres du corps professoral et les étudiantes et les étudiants;
- directives institutionnelles à l'égard de situations de violence;
- politique contre le harcèlement;
- traitement des litiges entre les étudiantes et les étudiants.

Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIÉA)

Le texte complet peut être consulté sur le site Internet du Collège dans la section Collège / Politiques et règlements.

Pour réussir vos études au Collège Montmorency, il est important de connaître :

- vos responsabilités et vos droits à l'égard du processus d'apprentissage et d'évaluation;
- les règles qui régissent l'évaluation au Collège Montmorency.

Vous devez :

- être présent et ponctuel à chacun de vos cours et prendre part activement au processus d'apprentissage ainsi qu'aux évaluations (formatives et sommatives);
- respecter les échéances nécessaires à la réussite de vos cours;
- conserver les copies de vos travaux et examens lorsqu'elles vous sont retournées;

- vous informer à propos de votre programme, de vos cours (objectifs et exigences) ainsi que des règles et conditions d'application de la PIÉA qui les concernent;
- vous assurer de bien comprendre les modalités d'évaluation de vos cours et vous préparer adéquatement aux activités d'évaluation;
- vous informer des conditions essentielles à l'obtention de votre diplôme;
- prendre les moyens nécessaires à la réussite de vos cours, de l'épreuve uniforme de français et de l'épreuve synthèse de programme;
- consulter les professeures et les professeurs ou les différents intervenants des services du Collège qui peuvent vous fournir de l'aide et vous soutenir dans votre démarche d'apprentissage si vous éprouvez des difficultés;
- faire preuve d'honnêteté et d'intégrité intellectuelle;
- faire appel aux différents mécanismes de recours prévus à la PIÉA si vous vous croyez lésé dans le processus d'évaluation.

Dans cette politique, il est notamment question des règles qui encadrent :

- le plan de cours (nature et contenu, modifications);
- l'évaluation des apprentissages (pondération, composition de la note, doubles seuils, évaluation du français, épreuve synthèse de programme);
- la rétroaction et la notation (correction, remise des travaux et des examens, évaluation et régulation de l'apprentissage, présence en classe lors d'une évaluation sommative ou d'activités d'apprentissage, retards en classe, lors de la remise des travaux ou aux examens, comité d'orientation);
- la confidentialité (conservation des copies des travaux et des examens, résultats);
- la révision de notes (en cours de session, en fin de session, appel de la révision);
- le plagiat, la fraude (définitions, sanctions);
- les manquements à l'éthique ou à la sécurité (définitions, sanctions);
- le bulletin et la sanction des études (mentions au bulletin : échec, réussite, dispense, équivalence, substitution, incomplet temporaire, incomplet permanent, appel de la décision, reconnaissance des acquis, sanction des études).

Prêts et bourses – voir *Aide financière*

Produits et matières dangereuses

Il est interdit à toute personne, autre que les membres du personnel autorisés par les autorités du Collège, de posséder, d'utiliser ou de transporter dans le Collège tout objet, produit ou substance pouvant présenter des dangers pour les personnes et les biens. Toute personne se trouvant sur les lieux du Collège doit respecter la Politique institutionnelle sur la sécurité et la santé psychologique et physique en vigueur au Collège.
http://www.cmontmorency.qc.ca/images/college/politiques/pol-securite-sant-psycho-physique.pdf

Programme de promotion du mieux-être et de prévention du suicide

Le programme est né de la volonté du Collège de développer un véritable sentiment de communauté où chacun prend soin de lui-même et des autres. Il s'adresse autant à la population étudiante qu'aux membres du personnel. Il propose deux thématiques intimement liées : la promotion du mieux-être et la prévention du suicide.

Les vigies sont des membres du personnel spécialement formées en prévention du suicide. Repérez-les grâce à leur macaron ou leur accroche-porte aux couleurs du programme de promotion du mieux-être et de prévention du suicide. Elles sont là pour vous écouter en toute confidentialité et pour vous rediriger vers les ressources du milieu, s'il y a lieu.

Consultez le site Internet **www.cmontmorency.qc.ca/embrassonslavie** pour connaître les vigies.

Psychologue – voir *Consultation psychosociale*

Réinscription (conditions de)

La réinscription des étudiantes et étudiants est effectuée conformément à l'article 10.1 du Règlement sur l'admission au Collège (numéro 5), et tel que défini dans le Règlement sur la réussite scolaire (numéro 5 A) et dans les Règles relatives à l'admission au Collège Montmorency.

Pour les détails, veuillez consulter le site Internet du Collège dans les Liens rapides / Cheminement scolaire et Registrariat / Onglet Définitions et FAQ.

Résidences étudiantes

Situées sur le terrain du Collège au 1600, boulevard du Souvenir à Laval, les Résidences étudiantes Montmorency sont entièrement gérées par une entreprise privée.

Renseignements et réservations : 450 972-1600

Ressources externes

Agression sexuelle

Centre de prévention et d'intervention pour victimes d'agression sexuelle (CPIVAS) 450 669-9053
Ligne ressource pour les victimes d'agression sexuelle..... 1 888 933-9007 ou 514 933-9007

Alcool, drogues et jeux de hasard et d'argent

Centre de réadaptation en dépendance Laval (Maillon) 450 975-4054
Drogue : aide et référence (DAR) .....1 800 265-2626 ou 514 527-2626
Jeu : aide et référence..... 1 800 461-0140 ou 514 527-0140

Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval

Accueil première ligne : ligne d'accès aux services psychosociaux.....450 627-2530, poste 64922
Info-Santé..... 811

Dépannage alimentaire

Centre de bénévolat et Moisson Laval 450 681-6164
Chomedey : Enfant d'abord..... 450 681-1154
Partage Saint-Maxime 450 973-4242
Est de Laval : Relais de quartier Saint-Vincent-de-Paul..... 450 664-4711
Laval-Ouest : Groupe d'entraide La Rosée 450 962-9971
Pont-Viau : Relais communautaire de Laval 450 668-8727

Dépannage en hébergement

Auberge du coeur L'Envolée : Hébergement (16-20 ans)..... 450 628-0907
Bureau de consultation jeunesse : aide, référence et hébergement (17-22 ans).....450 687-3058
Oasis, unité mobile d'intervention 450 967-0410
Travail de rue de l'Île de Laval (TRILL)..... 450 662-6444

Écoute et aide téléphonique

Centre d'écoute de Laval.....450 664-2787
Gai Écoute..... 514 866-0103
Grossesse-Secours 514 271-0554
Jeunesse, j'écoute 1 800 668-6868
Tel-jeunes..... 514 288-2266

Emploi et budget

Carrefour jeunesse-emploi de Laval.....450 967-2535
ACEF de l'Île Jésus : consultation budgétaire..... 450 662-9428

Prévention du suicide

Prévention du suicide Laval..... 1 866 APPELLE (1 866 277-3553) ou 450 629-2911
Service de prévention du suicide auprès des hommes (CHOC)..... 450 975-CHOC (450 975-2462)

Urgence (ambulance, police, pompier)

Si vous êtes au Collège et avez composé le 911, afin d'éviter toute confusion, il est important d'aviser immédiatement la Sécurité au **450 975-6464**.

Les agents de sécurité ont le mandat d'intervenir lorsque vous êtes victime d'une blessure ou d'un malaise. Tout incident doit être rapporté au poste de garde.

Violence

Carrefour d'hommes en changement (CHOC).....450 975-2462
Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de Laval (CAVAC)..... 1 877 629-4580 ou 450 688-4581
S.O.S. violence conjugale..... 1 800 363-9010

Ressources matérielles

Le Service des ressources matérielles est responsable de l'entretien des immeubles, des terrains, des stationnements, des équipements, de l'aménagement ainsi que de la sécurité.

Tous les problèmes ou bris, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Collège, doivent être signalés à la Sécurité au **B-1464** ou au **450 975-6464.**

Rétroaction et notation – voir *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIÉA)*

Révision de notes – voir *Bulletin et révision de note*

Sanction des études

Il faut prévoir un délai d'environ six mois après la fin des études avant de recevoir votre diplôme d'études collégiales émis par le Ministère. Dès la réception du diplôme, vous serez avisé par courriel, d'où l'importance de tenir à jour votre dossier personnel dans **Col.NET**.

Sanctions

Sanctions à l'égard des étudiantes et des étudiants du Collège

Toute étudiante ou tout étudiant qui contrevient à une disposition de la présente Directive est passible d'une sanction proportionnelle à la gravité de son acte.

Expulsion immédiate des lieux

Les autorités du Collège, la personne à qui elles ont délégué la responsabilité d'une activité ou encore toute personne qui agit à titre de gardien ou de surveillant peut expulser sur le champ des lieux du Collège une étudiante ou un étudiant qui cause au Collège, à son personnel, à la population étudiante ou aux autres personnes participant à une activité, un préjudice qui, par sa nature ou sa gravité, nécessite une intervention immédiate.

Réprimande écrite ou contrat de bonne conduite

Les autorités du Collège peuvent adresser une réprimande écrite ou un contrat de bonne conduite à toute étudiante ou à tout étudiant qui contrevient aux prescriptions de la présente Directive.

Suspension temporaire

Pendant leur enquête sur possible contravention à la présente Directive par une étudiante ou par un étudiant, les autorités du Collège peuvent, si les circonstances le justifient, suspendre temporairement le droit d'accès de cette étudiante ou de cet étudiant au Collège, ses serveurs informatiques et son bureau virtuel, jusqu'à ce qu'une décision la ou le concernant soit prise. Une telle suspension ne peut excéder cinq (5) jours ouvrables.

Suspension

Les autorités du Collège peuvent suspendre une étudiante ou un étudiant, ayant commis une infraction à la présente Directive, de son droit de recevoir des services offerts par le Collège. La durée de la suspension est déterminée en fonction de la gravité de l'infraction commise. Une telle suspension ne peut excéder dix (10) jours.

Renvoi

Lorsque la gravité d'une infraction à la présente Directive l'exige, les autorités du Collège peuvent renvoyer de façon définitive une étudiante ou un étudiant du Collège et lui interdire, de façon provisoire ou permanente, l'accès aux lieux du Collège.

Pour revenir étudier au Collège, l'étudiante ou l'étudiant ayant reçu un avis d'expulsion devra déposer une demande au comité d'appel formé par le Collège.

Dans le cadre de l'application de la présente Directive, une étudiante ou un étudiant a le droit d'être entendu par les autorités du Collège avant qu'une sanction ne lui soit imposée. Aussi, il a le droit d'être informé, au moment où une sanction lui est imposée, des mécanismes de recours existants.

Les autorités peuvent également appliquer toute autre sanction prévue dans les lois, les règlements et politiques en vigueur.

Sanctions à l'égard des autres personnes participant aux activités du collège

Dans le cas où une infraction à la présente Directive est commise par une personne autre qu'un membre de la population étudiante ou un membre du personnel du Collège, les autorités du Collège peuvent exercer les pouvoirs suivants :

a) Suspendre, de façon provisoire ou permanente, le droit d'une personne de bénéficier des services offerts par le Collège;

b) Interdire à une personne, de façon provisoire ou permanente, l'accès aux lieux du Collège;

c) Appliquer toute autre sanction prévue aux lois, aux règlements et aux politiques en vigueur au Collège.

Recours d'une étudiante ou d'un étudiant à l'encontre d'une sanction

L'étudiante ou l'étudiant qui s'est vu imposer une sanction, autre qu'une expulsion immédiate des lieux, une suspension temporaire, une réprimande écrite ou un contrat de bonne conduite, peut en demander la révision par le comité d'appel du Collège, en suivant la procédure suivante :

a) L'étudiante ou l'étudiant doit déposer une demande de révision écrite au secrétariat de la Direction des études du Collège au B-3429-5 dans les cinq (5) jours ouvrables suivant le prononcé de la sanction;

b) La demande doit exposer les motifs qui, selon l'étudiante ou l'étudiant, justifient l'annulation ou la modification de la sanction qui lui a été imposée;

c) Le comité d'appel peut demander à rencontrer l'étudiante ou l'étudiant s'il le juge nécessaire. Lors de cette rencontre, l'étudiante ou l'étudiant peut être accompagné d'une personne désignée par l'Association étudiante (AGEM) représentant l'étudiante ou l'étudiant. Cette personne n'a toutefois pas de droit de parole pendant la rencontre;

d) Le comité d'appel rend sa décision sur la demande de révision dans les dix (10) jours ouvrables suivant sa réception par la Direction des études. Le comité peut maintenir, annuler ou modifier la sanction. Cette décision est finale et sans appel.

e) L'étudiante ou l'étudiant insatisfait du respect de ce processus pourra adresser une plainte au règlement de son litige au Bureau de l'Ombudsman du Collège conformément aux règlements le régissant, et ce, à la fin de ses recours.

Santé-sécurité – *extrait de la Politique institutionnelle sur la sécurité et la santé psychologique et physique s'adressant aux étudiants*

La santé cela s'enseigne, cela s'apprend et cela s'applique.

La responsabilité est aussi individuelle que collective. Chaque personne oeuvrant ou étudiant au Collège ou utilisant ses locaux, installations ou équipements doit prendre les mesures nécessaires pour protéger sa santé, sa sécurité et son intégrité. Si le Collège a la responsabilité d'assurer la sécurité, la santé et l'intégrité physique et psychologique de tous, il revient à chacun de respecter les règles, procédures et méthodes mises en place par le Collège pour assurer sa santé psychologique et physique de même que sa sécurité et celles des autres.

Sécurité-urgence

La surveillance du Collège est assurée en tout temps par des agents de sécurité. Leur rôle est de veiller à la sécurité, faire respecter l'ordre et la tranquillité afin d'assurer le calme nécessaire aux études.

Dans tous les cas d'agression physique ou verbale, ainsi que dans toute situation où la sécurité des usagers du Collège serait mise en danger, il faut communiquer directement avec la Sécurité au **B-1464** situé près de l'agora ou au **450 975-6464.** Le Collège appliquera l'article 10.2 du Règlement sur l'admission au Collège (numéro 5) en annulant l'inscription au Collège de la personne contrevenante.

Service de l'organisation et du cheminement scolaires et Registrariat

Le Service de l'organisation et du cheminement scolaires regroupe les services d'organisation scolaire, d'aide pédagogique individuelle et de registrariat. Il est situé au **B-2421** et les heures d'ouverture sont les suivantes :

En session: du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h (fermé à 15 h le vendredi)

Hors session: du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h (fermé à 15 h le vendredi)

Pour le joindre, composez le **450 975-6300.**

Sports-études

Alliance Sport-Études est un organisme permettant aux athlètes d'élite et de relève de poursuivre leurs études selon un cheminement particulier. Pour information, il faut prendre rendez-vous avec Marie-Josée Clavel, aide pédagogique individuelle (API) au Service de l'organisation et du cheminement scolaires, au **B-2421.**

Stationnement

Toute personne qui désire garer sa voiture sur les lieux du Collège ou sur le terrain de la Commission scolaire de Laval pour les étudiantes et les étudiants fréquentant le Complexe de sécurité incendie, doit utiliser les espaces réservés à cette fin, afficher une vignette ou une preuve d'acquittement des frais de stationnement et respecter la **Procédure sur le stationnement du Collège,** sous peine de voir son véhicule remorqué. Les voies de circulation donnant accès au Collège ou au Complexe de sécurité incendie doivent en tout temps demeurer dégagées.

En cas de conduite dangereuse sur les lieux du Collège, l'administration se réserve le droit de retirer le privilège d'accès en véhicule à toute personne.

Substitution d'un cours et équivalence

Les mentions *substitution* (SU) ou *équivalence* (EQ) peuvent être accordées lorsqu'un cours prévu au programme d'études est remplacé par un autre cours. Pour information, il faut s'adresser au Service de l'organisation et du cheminement scolaires au **B-2421.**

Pour les détails, veuillez consulter le site Internet du Collège dans les Liens rapides / Cheminement scolaire et Registrariat / Onglet Définitions et FAQ.

Surveillance par caméra

La plupart des zones publiques et aires de circulation du Collège font l'objet de télésurveillance. Ces mesures sont nécessaires afin d'assurer la sécurité des personnes et des biens.

Système informatique

Toute personne qui tente, par quelque moyen que ce soit, de déjouer la protection des systèmes informatiques du Collège recevra les sanctions applicables.

De même, toute personne qui commet un acte de piratage, de la cyberintimidation ou qui fréquente des sites inappropriés, tels que les sites pornographiques ou haineux, se verra également sanctionnée.

Tempête

En cas de tempête de neige, consultez le site du Collège au **www.cmontmorency.qc.ca**.

Tenue vestimentaire

Toute personne doit avoir une tenue vestimentaire appropriée aux activités et aux lieux du Collège. Les tenues vestimentaires qui comportent des symboles ou des propos haineux ou malveillants à l'égard d'une personne ou d'un groupe de personnes sont interdites.

De plus, afin d'assurer l'hygiène, la santé et la sécurité dans certains lieux du Collège, notamment les locaux sportifs, les laboratoires, les ateliers et les milieux de stage, le port de certains vêtements et accessoires peut être exigé ou interdit. Aussi, il est interdit de circuler pieds nus dans le Collège, sauf à proximité des salles de danse afin de favoriser les déplacements entre les casiers et la salle de cours.

Tournage au Collège

Les demandes de tournage au Collège ou sur le terrain du Collège doivent être déposées préalablement auprès de votre département, au Service de la vie étudiante, ou à l'AGEM. Un avis d'autorisation sera envoyé au bureau des agents de sécurité et au Service des communications et des affaires institutionnelles.

Usage du tabac

L'usage du tabac et des cigarettes électroniques est interdit en tout temps dans tous les bâtiments du Collège et dans tous les lieux où est affichée cette interdiction, conformément aux lois et règlements applicables au Québec. Il est interdit de vendre des produits du tabac sur les lieux du Collège.

Vie étudiante

/ Vie étudiante Collège Montmorency

Soyez les premiers informés de nos activités!

La vie étudiante au Collège Montmorency est reconnue pour son dynamisme et son ambiance chaleureuse. Le Service de la vie étudiante vous offre une gamme diversifiée d'activités parascolaires dans lesquelles vous pourrez vous engager pour enrichir votre vie au Collège.

Nous sommes également ouverts à vos projets, venez en discuter avec nous!

L'exploration des sciences et des technologies

- Comité des étudiants en sciences
- Conférences politiques
- Conférences scientifiques
- Club de robotique
- Expositions
- Films, débats
- Forum des jeunes en sciences
- Forum étudiant
- Forum international Science et société
- Pontpop ÉTS (construction d'un pont en bâtons de "popsicle")
- Quinzaine des sciences
- Science, on tourne! (défi de construire une machine sans moteur)

Pour information : animation@cmontmorency.qc.ca

L'ouverture sur le monde ici et ailleurs

- Activités interculturelles
- Bénévolat au Collège et dans la communauté
- Bureau voyages
- Club ONU Montmorency
- Comité Amnistie internationale
- Comité d'activités interculturelles
- Comité intergénérationel
- Cuisines collectives
- Équipe de secouristes
- Escale, spectacle interculturel
- Momo-écoute, club d'écoute et d'entraide
- Projet humanitaire des étudiantes et étudiants de Montmorency (PHEM)
- Semaine des sciences humaines

Pour information : animation@cmontmorency.qc.ca

La sensibilisation au développement durable

Comité environnemental

- Équilibre, le comité environnemental étudiant
- Les Jardins en Équilibre de Montmorency, une coopérative étudiante
- Comité d'action et de concertation en environnement

Événements

- Voyages et visites à saveur environnementale au Québec
- Marché de Noël vert
- Bazar du printemps
- Collecte de vélos usagés pour les pays du Sud
- Semaine du développement durable
- Corvées de nettoyage
- Plusieurs autres kiosques de sensibilisation

Outils :

- Guide d'organisation d'événement écoresponsables
- Fonds environnemental

Pour information : myriam.broue@cmontmorency.qc.ca

La valorisation de la langue française

- Cégep BD
- Cercle de lecture
- Club d'écriture
- Concours d'écriture
- Jeunes reporters
- Marathon d'écriture
- Concours intercollégial de plaidoirie
- Recueil intercollégial de poésie

Pour information : animation@cmontmorency.qc.ca

L'élaboration et l'organisation d'activités culturelles et de productions artistiques

- Cégeps en spectacle : artistes, comité de production et équipe d'animation
- Ciné-club de Laval
- Coupe-Ô-Trac (tournoi d'improvisation pour les écoles secondaires)
- Équipe technique de spectacles
- Expositions
- Équipes d'improvisation théâtrale : MIM, CRIM, FRIM, RIM
- Intercollégial d'arts visuels
- Prix collégial du cinéma québécois
- Production de spectacles ou d'événements culturels
- Programme Ça manque à ma culture
- Troupe de danse Tanz Danse et Intercollégial de danse
- Troupe de théâtre Délirium et Intercollégial de théâtre
- Intercollégial de cinéma

Pour information : animation@cmontmorency.qc.ca

Photo: BENFOCUSTPHOTOS

Les initiatives étudiantes

Vous avez une bonne idée et désirez la mettre en place pour enrichir l'offre d'activités, venez nous en parler.

Pour information : animation@cmontmorency.qc.ca

De nouveaux sommets avec les Nomades

Bénéficiant d'un encadrement hors pair assuré par le personnel attitré à ce programme d'élite et par le corps professoral, les Nomades se démarquent tant sur le plan sportif que scolaire.

Les Nomades regroupent 12 équipes :

- badminton mixte division 1
- basketball féminin et masculin division 1
- basketball féminin et masculin division 2
- cross-country mixte
- flag football féminin
- football masculin division 1
- soccer féminin division 2
- soccer masculin division 1
- volleyball féminin et masculin division 2

Pour information : nomades@cmontmorency.qc.ca

Photo: BENFOCUSTPHOTOS

Activités sportives intramurales

- badminton
- basketball
- cardio vélo (abonnement)
- escalade
- hockey cosom
- musculation (abonnement)
- natation (abonnement)
- soccer
- disque volant d'équipe (Ultimate Freesbee)
- water-polo
- yoga / pilates (abonnement)
- danse aérobique latine (Zumba) (abonnement)

Pour information : animation@cmontmorency.qc.ca

Photo: BENFOCUSTPHOTOS

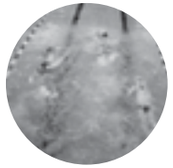

Vol

Des vols par effraction dans les casiers sont rapportés chaque année. Si vous êtes victime d'un vol, avisez immédiatement la Sécurité au **B-1464.** Le Collège n'assume pas la responsabilité des objets volés. On recommande donc de n'apporter aucun objet de valeur sur le site de l'établissement.

COLLÈGE MONTMORENCY
FONDATION

On change des vies

« Grâce à votre contribution, j'ai pu vivre un échange interculturel qui m'a permis d'être une citoyenne plus impliquée socialement et à l'affût des problématiques sociales autant locales qu'internationales. Merci d'appuyer la Fondation du Collège Montmorency! »

Amélie Robert, étudiante en Soins infirmiers

- Allemagne
- Royaume-Uni
- Espagne
- France
- Grèce
- Italie
- Sénégal
- Cuba
- États-Unis
- Mexique
- Guatemala
- Équateur
- Honduras
- Népal
- Belgique
- Luxembourg
- Bolivie
- Pérou

cmontmorency.qc.ca/fondation

COLLÈGE MONTMORENCY
FONDATION

« Votre don nous a aidé à exceller à la fois dans nos études et dans un sport qui nous tient à cœur. Merci d'appuyer la Fondation du Collège Montmorency! »

Alexandre et Guillaume Doucet, diplômés en Sciences humaines.

On change des vies DEPUIS 30 ans

- basketball
- soccer
- volleyball
- crosse au champ
- football
- badminton
- cross-contry

cmontmorency.qc.ca/fondation

COLLÈGE MONTMORENCY
FONDATION

« Votre don m'encourage à persévérer, à m'impliquer et à devenir un diplômé compétent ouvert sur le monde. Merci d'appuyer la Fondation du Collège Montmorency! »

Justin Lefebvre, étudiant en Sciences biologiques et de la santé.

On change des vies depuis 30 ans

- programme de bourses
- soutien à la formation
- soutien aux activités sportives, culturelles et communautaires
- stages à l'international
- fonds d'aide aux étudiants en difficulté

cmontmorency.qc.ca/fondation

Portes ouvertes

À Sherbrooke
29 octobre 2016
11 février 2017

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE
Voir au futur

USherbrooke.ca/visiter

Une vie étudiante stimulante

Mieux vivre ensemble la diversité, une richesse à partager.

CALENDRIER SCOLAIRE 2016-2017

JUILLET

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24/31	25	26	27	28	29	30

AOÛT

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

SEPTEMBRE

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
				1	2	3
4	5 ▽	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

OCTOBRE

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
2	3	4	5 ▼	6	7	1/8
9	10 ▽	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

NOVEMBRE

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
		1	2	3	4	5
6	7	8 ▼	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

DÉCEMBRE

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14 ○	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

SESSION AUTOMNE 2016

	15 au 19 août	Période d'accueil [1]
	22 août	Début des cours
▽	5 septembre	Congé
	19 septembre	Date limite pour signifier l'abandon d'un cours sans mention EC au bulletin
▼	5 octobre	Journée pédagogique
	6 et 7 octobre	Journée de rattrapage [2]
▽	10 octobre	Congé
	11 octobre	Journée enseignée comme un **lundi**
	31 octobre	Date limite pour les demandes de changement de programme
	7 et 8 novembre	Journées de rattrapage [2]
▼	8 novembre	Journée « Portes ouvertes »
	13 décembre	Fin des cours
○	14 décembre	Épreuve uniforme de français
	14 au 22 décembre	Période d'évaluation
	30 décembre	Remise de notes

[1] **PÉRIODES D'ACCUEIL :** Ces périodes permettent la réalisation d'activités d'accueil et d'intégration pour les étudiantes et les étudiants ou reliées à la vie départementale pour les membres du corps professoral.

[2] **JOURNÉES DE RATTRAPAGE :** Ces journées sont des temps d'arrêt essentiels, permettant à l'étudiante ou à l'étudiant de rencontrer ses professeures et ses professeurs, en vue de faire le point sur sa progression, de compléter des apprentissages, de reprendre des travaux, des laboratoires, des examens, de participer à des activités d'apprentissages complémentaires.

Consultez régulièrement votre dossier dans Col.NET pour les mises à jour.

Consultez régulièrement votre dossier dans Col.NET pour les mises à jour.

www.facebook.com/cmontmo

SESSION AUTOMNE 2016

Calendrier scolaire 2016-2017
Répartition des jours d'enseignement

Semaine du	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
15 août		Accueil des nouveaux	Accueil des nouveaux	Accueil des nouveaux	Accueil des nouveaux
22 août	1 Lu	1 Ma	1 Me	1 Je	1 Ve
29 août	2 Lu	2 Ma	2 Me	2 Je	2 Ve
5 septembre	Congé	3 Ma	3 Me	3 Je	3 Ve
12 septembre	3 Lu	4 Ma	4 Me	4 Je	4 Ve
19 septembre	4 Lu	5 Ma	5 Me	5 Je	5 Ve
26 septembre	5 Lu	6 Ma	6 Me	6 Je	6 Ve
3 octobre	6 Lu	7 Ma	Pédagogique	Rattrapage	Rattrapage
10 octobre	Congé	7 Lu	7 Me	7 Je	7 Ve
17 octobre	8 Lu	8 Ma	8 Me	8 Je	8 Ve
24 octobre	9 Lu	9 Ma	9 Me	9 Je	9 Ve
31 octobre	10 Lu	10 Ma	10 Me	10 Je	10 Ve
7 novembre	Rattrapage	Rattrapage*	11 Me	11 Je	11 Ve
14 novembre	11 Lu	11 Ma	12 Me	12 Je	12 Ve
21 novembre	12 Lu	12 Ma	13 Me	13 Je	13 Ve
28 novembre	13 Lu	13 Ma	14 Me	14 Je	14 Ve
5 décembre	14 Lu	14 Ma	15 Me	15 Je	15 Ve
12 décembre	15 Lu	15 Ma	Évaluation*	Évaluation	Évaluation
19 décembre	Évaluation	Évaluation	Évaluation	Évaluation	

Rattrapage* : « Portes Ouvertes »
Évaluation* : Épreuve uniforme de français

HORAIRE DE LA SESSION

AUTOMNE 2016

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8 h à 8 h 50					
8 h 55 à 9 h 45					
9 h 50 à 10 h 40					
10 h 45 à 11 h 35					
11 h 40 à 12 h 30					
12 h 35 à 13 h 25					
13 h 30 à 14 h 20					
14 h 25 à 15 h 15					
15 h 20 à 16 h 10					
16 h 15 à 17 h 05					
17 h 10 à 18 h					
Soirée					

UNE PLANIFICATION DE SESSION… EFFICACE!

Si on la compare à celle du secondaire, la charge de travail au collégial est considérable : la quantité d'ouvrages à lire, de recherches à effectuer et de temps à consacrer à l'étude augmente. L'exécution de ces tâches engage pleinement votre autonomie et votre responsabilité, puisque la supervision des professeurs se fait beaucoup moins sentir qu'au secondaire. De plus, la pondération des notes est différente : chaque examen et chaque travail comptent pour une plus large part dans l'ensemble des notes; la qualité exigée pour chacun d'entre eux est d'autant plus déterminante. De ce fait, il est très important d'effectuer une planification de votre emploi du temps qui tient compte non seulement des travaux scolaires à accomplir, mais aussi de votre rythme d'apprentissage, de vos activités personnelles et de votre travail rémunéré. Voici, en trois étapes simples, une méthode efficace pour bien planifier votre session.

LA PLANIFICATION DE VOTRE TEMPS D'ÉTUDE

ÉTAPE 1

Gérer le temps que vous devez consacrer au travail personnel est souvent ce qui constitue le plus grand défi. En fait, combien de temps devez-vous y consacrer?

Pour chaque cours, le nombre d'heures de travail est divisé en trois parties. Vous trouverez cette information (pondération) dans vos plans de cours.

Ex. : pondération : 3-1-3

3-1-3 : le premier chiffre représente le nombre d'heures de cours par semaine (en classe).

3-1-3 : le deuxième chiffre indique le nombre d'heures de laboratoire ou de travail pratique par semaine (en classe).

3-1-3 : Le troisième chiffre précise le nombre d'heures de travail personnel que vous devez fournir chaque semaine (hors cours).

Voici un exemple pour un étudiant ayant six cours à son horaire :

	Pondération (nombre d'heures)		
Cours	Théorie (en classe)	Laboratoire (en classe)	Travail personnel (hors cours)
Philosophie et rationalité • 340-101-MO	3	1	3
Badminton 1 • 109-120-MQ	0	2	1
Écriture et littérature • 601-101-MQ	2	2	3
Géographie du tourisme • 320-113-MO	2	1	3
Histoire de la vie privée • 330-113-MO	3	0	3
Enjeux, communication et comportements politiques • 385-113-MO	3	0	3
Total par semaine	13 h	6 h	16 h
	13 h + 6 h = 19 h en classe		

(19 h en classe + 16 h de travail personnel)
Vous devrez donc consacrer 35 h par semaine à vos études.

L'HORAIRE DE LA SESSION

Étape 2

ÉTAPE 2

Dès que vous recevez l'horaire de vos cours pour la session d'automne, inscrivez-les dans la grille *Horaire* de la session prévue à cet effet, à la page 48. Ajoutez ensuite vos activités régulières, dans l'ordre qui suit : transport, repas, travail rémunéré, loisirs, etc. Vous pourrez alors facilement déterminer les moments les plus opportuns pour vos périodes d'étude et la réalisation de vos travaux. Calculez en moyenne une heure de travail personnel pour chaque heure de cours (voir étape 1). N'oubliez pas de planifier vos moments libres et d'en profiter!

Une vue d'ensemble de votre session

ÉTAPE 3

Pour cette étape, on vous présente un outil simple et efficace : le tableau *Planification de la session* qui vous donnera une vue globale de votre session. Elle vous permettra de visualiser les semaines plus occupées, de prendre conscience de la répartition des évaluations et de leur importance (%), et d'évaluer où vous en êtes à la 8e semaine de cours : êtes-vous sur la voie de la réussite? Vous pouvez remplir ce tableau, lorsque vos professeurs présentent leur plan de cours.

Vous retrouverez ce tableau à la page 52 pour la session A2016 et à la page 102 pour la session H2017.

Cette vue d'ensemble vous aidera à fixer vos priorités, à ne rien oublier et à diminuer le stress et l'anxiété.

Comment faire?

À l'aide de vos plans de cours (disponibles via Col.NET), inscrivez, dans le tableau de *Planification de la session* – Session A2016 (page 52) ou Session H2017 (page 102), toutes les évaluations prévues :

- le type d'évaluation (examen, résumé, travail écrit, etc.);
- le pourcentage alloué à chaque évaluation (total de 100 %).

Inscrivez aussi vos résultats dans ce tableau au fur et à mesure que vous les recevez : vous pourrez ainsi suivre votre progression et vous ajuster en fonction de vos objectifs de réussite.

Vos plans de cours sont disponibles via Col.NET Service Cours/Notes Onglet Ressources

PLANIFICATION DE LA SESSION AUTOMNE 2016

SEMAINE	INFORMATIONS IMPORTANTES	Cours 1	Cours 2	Cours 3	Cours 4	Cours 5	Cours 6	Cours 7
Semaine 1 Lundi 22 au vendredi 26 août	**Mercredi 24 août :** Début de la période de demande de changement de programme pour la session Hiver 2017	_____%	_____%	_____%	_____%	_____%	_____%	_____%
Semaine 2 Lundi 29 août au vendredi 2 sept.		_____%	_____%	_____%	_____%	_____%	_____%	_____%
Semaine 3 Mardi 6 au lundi 12 sept.	**Lundi 5 sept. :** Congé	_____%	_____%	_____%	_____%	_____%	_____%	_____%
Semaine 4 Mardi 13 au lundi 19 sept.	**Vendredi 19 sept. avant 16 h :** Date d'abandon de cours sans mention d'échec au bulletin	_____%	_____%	_____%	_____%	_____%	_____%	_____%
Semaine 5 Mardi 20 au lundi 26 sept.	**Mardi 20 sept. :** Date du début du recensement des clientèles (fréquentation scolaire)	_____%	_____%	_____%	_____%	_____%	_____%	_____%
Semaine 6 Mardi 27 sept. au lundi 3 oct.		_____%	_____%	_____%	_____%	_____%	_____%	_____%
Semaine 7 Mardi 4 au vendredi 14 oct.	**Mercredi 5 oct. :** Journée pédagogique **Jeudi 6 et vendredi 7 oct. :** Journées de rattrapage **Lundi 10 oct. :** Congé **Mardi 11 oct. :** Journée enseignée comme un lundi et début de la période de choix de cours	_____%	_____%	_____%	_____%	_____%	_____%	_____%
Semaine 8 Lundi 17 au vendredi 21 oct.	**Lundi 17 oct. avant 23 h 59 :** Fin de la période de choix de cours et date limite de paiement des frais de scolarité de la session Hiver 2017	_____%	_____%	_____%	_____%	_____%	_____%	_____%
Semaine 9 Lundi 24 au vendredi 28 oct.		_____%	_____%	_____%	_____%	_____%	_____%	_____%
Semaine 10 Lundi 31 oct. au vendredi 4 nov.	**Lundi 31 oct. :** Fin de la période de demande de changement de programme pour la session Hiver 2017	_____%	_____%	_____%	_____%	_____%	_____%	_____%
Semaine 11 Mercredi 9 au mardi 15 nov.	**Lundi 7 et mardi 8 nov. :** Journées de rattrapage	_____%	_____%	_____%	_____%	_____%	_____%	_____%
Semaine 12 Mercredi 16 au mardi 22 nov.		_____%	_____%	_____%	_____%	_____%	_____%	_____%
Semaine 13 Mercredi 23 au mardi 29 nov.		_____%	_____%	_____%	_____%	_____%	_____%	_____%
Semaine 14 Mercredi 30 nov. au mardi 6 déc.		_____%	_____%	_____%	_____%	_____%	_____%	_____%
Semaine 15 Mercredi 7 au mardi 13 déc.	**Mardi 13 déc. :** Fin des cours	_____%	_____%	_____%	_____%	_____%	_____%	_____%
Semaine d'évaluation Mer. 14 déc. au jeudi 22 déc.	**Mercredi 14 déc. :** Épreuve uniforme de français	_____%	_____%	_____%	_____%	_____%	_____%	_____%

Remise des notes finales : Vendredi 30 décembre | Date limite de demande de révision de notes : Vendredi 17 janvier 23 h 59
Date limite pour modifier le choix de cours pour la session Hiver 2017 : Jeudi 29 décembre 23 h 59 | Émission des bulletins : 2 janvier 2017

Ce tableau vous permet de prendre conscience du travail à faire pour chacun de vos cours *(répartition des évaluations et leur importance relative)* et de voir rapidement les semaines plus occupées. Vous pouvez ainsi planifier votre emploi du temps à plus long terme et analyser où vous en êtes à la 8e semaine. Utilisez vos plans de cours pour remplir le tableau.

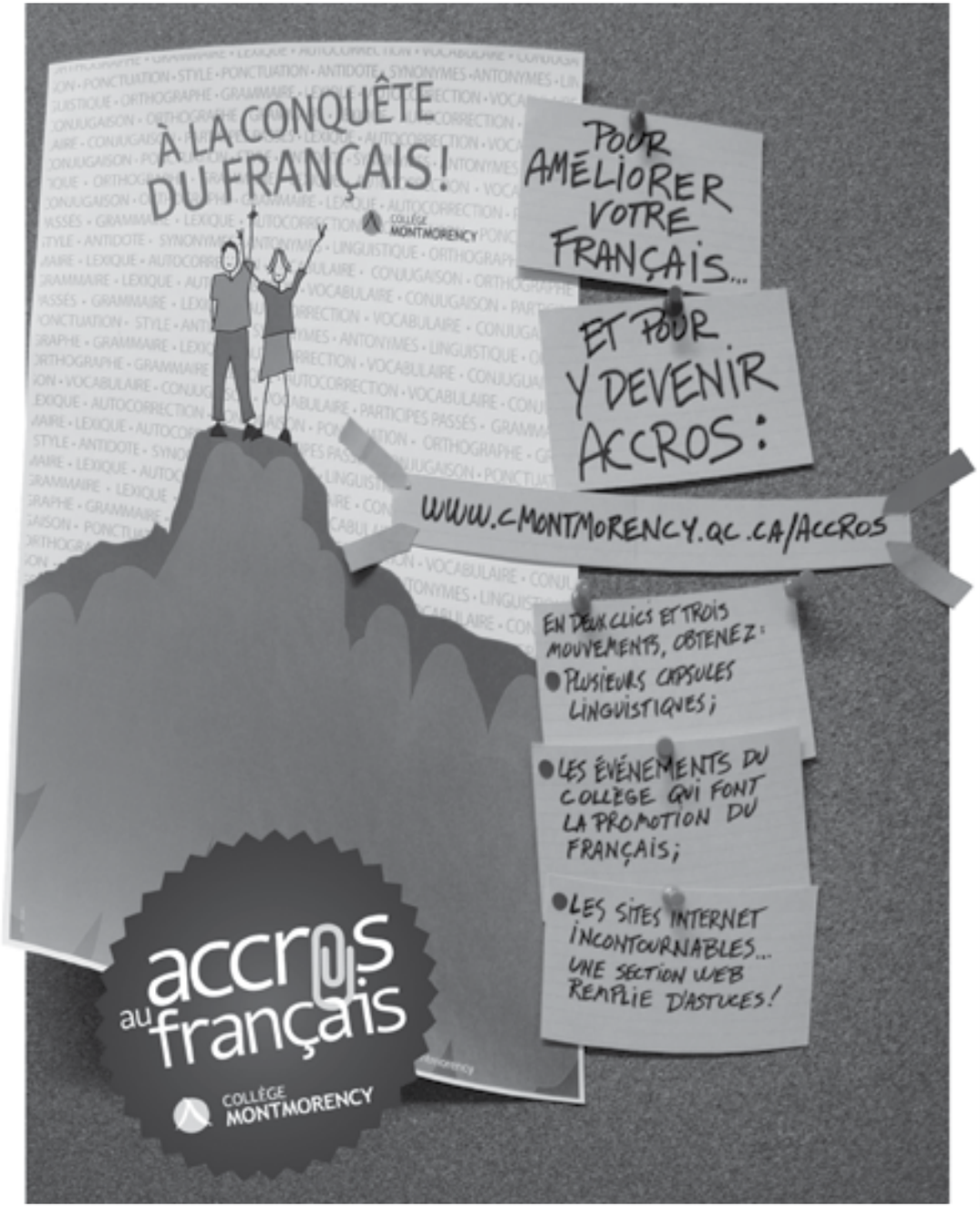

COMMENT S'INFORMER SUR LE COLLÈGE

COLLÈGE MONTMORENCY

SITE INTERNET DU COLLÈGE
cmontmorency.qc.ca

PAGE FACEBOOK
facebook.com/cmontmo

FIL TWITTER
twitter.com/CMontmo

AOÛT 2016

LUNDI 15 AOÛT	MARDI 16 AOÛT	MERCREDI 17 AOÛT
	Accueil par programme pour les nouveaux Guide de survie	Accueil par programme pour les nouveaux Guide de survie
8 h à 8 h 50		
8 h 55 à 9 h 45		
9 h 50 à 10 h 40		
10 h 45 à 11 h 35		
11 h 40 à 12 h 30		
12 h 35 à 13 h 25		
13 h 30 à 14 h 20		
14 h 25 à 15 h 15		
15 h 20 à 16 h 10		
16 h 15 à 17 h 05		
17 h 10 à 18 h		
Soirée		

AOÛT 2016

JEUDI 18 AOÛT	VENDREDI 19 AOÛT
Accueil par programme pour les nouveaux Guide de survie	Accueil par programme pour les nouveaux Guide de survie
8 h à 8 h 50	
8 h 55 à 9 h 45	
9 h 50 à 10 h 40	
10 h 45 à 11 h 35	
11 h 40 à 12 h 30	
12 h 35 à 13 h 25	
13 h 30 à 14 h 20	
14 h 25 à 15 h 15	
15 h 20 à 16 h 10	
16 h 15 à 17 h 05	
17 h 10 à 18 h	
Soirée	

AOÛT 2016

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

SAMEDI 20 AOÛT

DIMANCHE 21 AOÛT

NOTE:

AOÛT 2016

LUNDI 22 AOÛT	MARDI 23 AOÛT	MERCREDI 24 AOÛT
Bienvenue au Collège! Début des cours Agenda et GPS humain à l'agora	Bonne session! Agenda et GPS humain à l'agora	Bonne session! GPS humain à l'agora
8 h à 8 h 50		
8 h 55 à 9 h 45		
9 h 50 à 10 h 40		
10 h 45 à 11 h 35		
11 h 40 à 12 h 30	PÉRIODE LIBRE	
12 h 35 à 13 h 25		
13 h 30 à 14 h 20		
14 h 25 à 15 h 15		
15 h 20 à 16 h 10		
16 h 15 à 17 h 05		
17 h 10 à 18 h		
Soirée		

AOÛT 2016

JEUDI 25 AOÛT	VENDREDI 26 AOÛT
Bonne session! GPS humain à l'agora	Bonne session! GPS humain à l'agora
8 h à 8 h 50	
8 h 55 à 9 h 45	
9 h 50 à 10 h 40	
10 h 45 à 11 h 35	
11 h 40 à 12 h 30	
12 h 35 à 13 h 25	
13 h 30 à 14 h 20	
14 h 25 à 15 h 15	
15 h 20 à 16 h 10	
16 h 15 à 17 h 05	
17 h 10 à 18 h	
Soirée	

AOÛT 2016

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

SAMEDI 27 AOÛT

19 h 30
Football D1– Vieux Montréal c.
Montmorency

DIMANCHE 28 AOÛT

NOUS VOUS SOUHAITONS UNE BELLE SESSION.
Organisation, travail et persévérance vous conduiront au succès!

UNE PLANIFICATION DE SESSION... EFFICACE!

Planifiez votre session à l'aide du tableau *Planification de la session* : référez-vous à la page 52 de l'agenda.

AOÛT 2016

LUNDI 29 AOÛT	MARDI 30 AOÛT	MERCREDI 31 AOÛT
	Foire de la vie étudiante à l'agora du Collège	Foire de la vie étudiante à l'agora du Collège
8 h à 8 h 50		
8 h 55 à 9 h 45		
9 h 50 à 10 h 40		
10 h 45 à 11 h 35		
11 h 40 à 12 h 30	PÉRIODE LIBRE	
12 h 35 à 13 h 25		
13 h 30 à 14 h 20		
14 h 25 à 15 h 15		
15 h 20 à 16 h 10		
16 h 15 à 17 h 05		
17 h 10 à 18 h		
Soirée		

SEPTEMBRE 2016

JEUDI 1 SEPTEMBRE	VENDREDI 2 SEPTEMBRE
8 h à 8 h 50	
8 h 55 à 9 h 45	
9 h 50 à 10 h 40	
10 h 45 à 11 h 35	
11 h 40 à 12 h 30	
12 h 35 à 13 h 25	
13 h 30 à 14 h 20	
14 h 25 à 15 h 15	
15 h 20 à 16 h 10	
16 h 15 à 17 h 05	
17 h 10 à 18 h	
Soirée	

SEPTEMBRE 2016

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

SAMEDI 3 SEPTEMBRE

19 h 30
Football D1 – Lennoxville c.
Montmorency

DIMANCHE 4 SEPTEMBRE

À LA CONQUÊTE DU FRANÇAIS

Connaissez-vous le site web de l'Office québécois de la langue française? Ce site contient une foule d'informations pratiques telles que des exemples de lettres, les nouveaux termes de la langue française et bien plus encore.

http://www.oqlf.gouv.qc.ca

SEPTEMBRE 2016

LUNDI 5 SEPTEMBRE	MARDI 6 SEPTEMBRE	MERCREDI 7 SEPTEMBRE
Congé		
8 h à 8 h 50		
8 h 55 à 9 h 45		
9 h 50 à 10 h 40		
10 h 45 à 11 h 35		
11 h 40 à 12 h 30	PÉRIODE LIBRE	
12 h 35 à 13 h 25		
13 h 30 à 14 h 20		
14 h 25 à 15 h 15		
15 h 20 à 16 h 10		
16 h 15 à 17 h 05		
17 h 10 à 18 h		
Soirée		

SEPTEMBRE 2016

JEUDI 8 SEPTEMBRE	VENDREDI 9 SEPTEMBRE
	20 h 30 Soccer féminin D2 - Outaouais c. Montmorency
8 h à 8 h 50	
8 h 55 à 9 h 45	
9 h 50 à 10 h 40	
10 h 45 à 11 h 35	
11 h 40 à 12 h 30	
12 h 35 à 13 h 25	
13 h 30 à 14 h 20	
14 h 25 à 15 h 15	
15 h 20 à 16 h 10	
16 h 15 à 17 h 05	
17 h 10 à 18 h	
Soirée	

SEPTEMBRE 2016

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

SAMEDI 10 SEPTEMBRE

Journée mondiale de prévention du suicide

DIMANCHE 11 SEPTEMBRE

NOTE:

À NE PAS MANQUER

Venez visiter le nouveau jardin en bacs situé près de la serre derrière le Collège. Restez à l'affut, des fruits et légumes frais, locaux et biologiques seront bientôt en vente à bas prix dans l'agora !

SEPTEMBRE 2016

LUNDI 12 SEPTEMBRE	MARDI 13 SEPTEMBRE	MERCREDI 14 SEPTEMBRE
	Audition de la Troupe de théâtre	Camp de recrutement | Équipes d'improvisation
8 h à 8 h 50		
8 h 55 à 9 h 45		
9 h 50 à 10 h 40		
10 h 45 à 11 h 35		
11 h 40 à 12 h 30	PÉRIODE LIBRE	
12 h 35 à 13 h 25		
13 h 30 à 14 h 20		
14 h 25 à 15 h 15		
15 h 20 à 16 h 10		
16 h 15 à 17 h 05		
17 h 10 à 18 h		
Soirée		

SEPTEMBRE 2016

JEUDI 15 SEPTEMBRE	VENDREDI 16 SEPTEMBRE
Camp de recrutement | Équipes d'improvisation	20 h 30 Soccer masculin D1 – Lionel-Groulx c. Montmorency
8 h à 8 h 50	
8 h 55 à 9 h 45	
9 h 50 à 10 h 40	
10 h 45 à 11 h 35	
11 h 40 à 12 h 30	
12 h 35 à 13 h 25	
13 h 30 à 14 h 20	
14 h 25 à 15 h 15	
15 h 20 à 16 h 10	
16 h 15 à 17 h 05	
17 h 10 à 18 h	
Soirée	

SEPTEMBRE 2016

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

SAMEDI 17 SEPTEMBRE

19 h 30
Football D1 – Garneau c. Montmorency

DIMANCHE 18 SEPTEMBRE

14 h
Soccer féminin D2 – Édouard-Montpetit c. Montmorency

NOTE:

À LA CONQUÊTE DU FRANÇAIS

Nouvelle orthographe

Les verbes en **-eler** ou **-eter** se conjuguent sur le modèle de peler ou d'acheter. J'amoncelle devient j'amoncèle et tu époussetteras devient tu époussèteras. Mais pas les verbes appeler et jeter…

SEPTEMBRE 2016

LUNDI 19 SEPTEMBRE	MARDI 20 SEPTEMBRE	MERCREDI 21 SEPTEMBRE
Date limite pour signifier l'abandon d'un cours sans mention EC au bulletin Votre casier a-t-il son cadenas?	Audition de la Troupe de théâtre	
8 h à 8 h 50		
8 h 55 à 9 h 45		
9 h 50 à 10 h 40		
10 h 45 à 11 h 35		
11 h 40 à 12 h 30	PÉRIODE LIBRE	
12 h 35 à 13 h 25		
13 h 30 à 14 h 20		
14 h 25 à 15 h 15		
15 h 20 à 16 h 10		
16 h 15 à 17 h 05		
17 h 10 à 18 h		
Soirée		

SEPTEMBRE 2016

JEUDI 22 SEPTEMBRE	VENDREDI 23 SEPTEMBRE
8 h à 8 h 50	
8 h 55 à 9 h 45	
9 h 50 à 10 h 40	
10 h 45 à 11 h 35	
11 h 40 à 12 h 30	
12 h 35 à 13 h 25	
13 h 30 à 14 h 20	
14 h 25 à 15 h 15	
15 h 20 à 16 h 10	
16 h 15 à 17 h 05	
17 h 10 à 18 h	
Soirée	

SEPTEMBRE 2016

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

SAMEDI 24 SEPTEMBRE

10 h 45
Cross-country - compétition au Centre de la Nature (Laval)

DIMANCHE 25 SEPTEMBRE

NOTE:

TRUCS ET ASTUCES

Les **centres d'aide** sont mis en place pour vous soutenir dans vos apprentissages. **Informez-vous auprès de vos professeurs.**

SEPTEMBRE 2016

LUNDI 26 SEPTEMBRE	MARDI 27 SEPTEMBRE	MERCREDI 28 SEPTEMBRE
8 h à 8 h 50		
8 h 55 à 9 h 45		
9 h 50 à 10 h 40		
10 h 45 à 11 h 35		
11 h 40 à 12 h 30	PÉRIODE LIBRE	
12 h 35 à 13 h 25		
13 h 30 à 14 h 20		
14 h 25 à 15 h 15		
15 h 20 à 16 h 10		
16 h 15 à 17 h 05		
17 h 10 à 18 h		
Soirée		

OCTOBRE 2016

JEUDI 29 SEPTEMBRE	VENDREDI 30 SEPTEMBRE
	20 h 30 Soccer masculin D1 – Dawson c. Montmorency
8 h à 8 h 50	
8 h 55 à 9 h 45	
9 h 50 à 10 h 40	
10 h 45 à 11 h 35	
11 h 40 à 12 h 30	
12 h 35 à 13 h 25	
13 h 30 à 14 h 20	
14 h 25 à 15 h 15	
15 h 20 à 16 h 10	
16 h 15 à 17 h 05	
17 h 10 à 18 h	
Soirée	

SEPTEMBRE 2016

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

SAMEDI 1 OCTOBRE

13 h
Football D1 - Limoilou c. Montmorency

DIMANCHE 2 OCTOBRE

9 h à 16 h 30
Volleyball féminin D2 – Tournoi #1

14 h
Soccer féminin D2 – Ahuntsic c. Montmorency

Journée internationale de la non-violence

UNE PLANIFICATION DE SESSION... EFFICACE!

Les journées de rattrapage sont des temps d'arrêt essentiels. Ils vous permettent de rencontrer vos professeurs en vue de faire le point sur votre progression, de compléter vos apprentissages, de reprendre des travaux, des laboratoires, des examens et de participer à des activités d'apprentissage complémentaires.

OCTOBRE 2016

LUNDI 3 OCTOBRE	MARDI 4 OCTOBRE	MERCREDI 5 OCTOBRE
		Journée pédagogique Audition de Cégeps en spectacle
8 h à 8 h 50		
8 h 55 à 9 h 45		
9 h 50 à 10 h 40		
10 h 45 à 11 h 35		
11 h 40 à 12 h 30	PÉRIODE LIBRE	
12 h 35 à 13 h 25		
13 h 30 à 14 h 20		
14 h 25 à 15 h 15		
15 h 20 à 16 h 10		
16 h 15 à 17 h 05		
17 h 10 à 18 h		
Soirée		

OCTOBRE 2016

JEUDI 6 OCTOBRE	VENDREDI 7 OCTOBRE
Journée de rattrapage	20 h 30 – Soccer féminin D2 – Bois de Boulogne c. Montmorency Journée de rattrapage
8 h à 8 h 50	
8 h 55 à 9 h 45	
9 h 50 à 10 h 40	
10 h 45 à 11 h 35	
11 h 40 à 12 h 30	
12 h 35 à 13 h 25	
13 h 30 à 14 h 20	
14 h 25 à 15 h 15	
15 h 20 à 16 h 10	
16 h 15 à 17 h 05	
17 h 10 à 18 h	
Soirée	

OCTOBRE 2016

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
2	3	4	5	6	7	1/8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

SAMEDI 8 OCTOBRE

DIMANCHE 9 OCTOBRE

NOTE:

TRUCS ET ASTUCES

Où trouver des documents?

Vous avez un travail de session à réaliser et ne trouvez pas ou peu de documents sur le sujet?

Venez nous voir au bureau d'aide à la recherche de la bibliothèque ou écrivez-nous à :

biblio@cmontmorency.qc.ca

OCTOBRE 2016

LUNDI 10 OCTOBRE	MARDI 11 OCTOBRE	MERCREDI 12 OCTOBRE
Congé		
8 h à 8 h 50		
8 h 55 à 9 h 45		
9 h 50 à 10 h 40		
10 h 45 à 11 h 35		
11 h 40 à 12 h 30		
12 h 35 à 13 h 25		
13 h 30 à 14 h 20		
14 h 25 à 15 h 15		
15 h 20 à 16 h 10		
16 h 15 à 17 h 05		
17 h 10 à 18 h		
Soirée		

Journée enseignée comme un lundi

OCTOBRE 2016

JEUDI 13 OCTOBRE	VENDREDI 14 OCTOBRE
	20 h 30 Soccer masculin D1 – Garneau c. Montmorency
8 h à 8 h 50	
8 h 55 à 9 h 45	
9 h 50 à 10 h 40	
10 h 45 à 11 h 35	
11 h 40 à 12 h 30	
12 h 35 à 13 h 25	
13 h 30 à 14 h 20	
14 h 25 à 15 h 15	
15 h 20 à 16 h 10	
16 h 15 à 17 h 05	
17 h 10 à 18 h	
Soirée	

OCTOBRE 2016

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
2	3	4	5	6	7	1/8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

SAMEDI 15 OCTOBRE

13 h
Football D1 – St-Jean-sur-Richelieu c. Montmorency

DIMANCHE 16 OCTOBRE

9 h à 16 h 30
Volleyball masculin D2 – Tournoi #1

13 h
Soccer masculin D1 ~ Ahuntsic c. Montmorency

UNE PLANIFICATION DE SESSION... EFFICACE!

Votre bilan de mi-session

C'est le moment de faire le bilan de votre session en consultant le tableau *Planification de la session* à la page 52 de l'agenda.

OCTOBRE 2016

LUNDI 17 OCTOBRE	MARDI 18 OCTOBRE	MERCREDI 19 OCTOBRE
	Collecte de sang à l'agora	
8 h à 8 h 50		
8 h 55 à 9 h 45		
9 h 50 à 10 h 40		
10 h 45 à 11 h 35		
11 h 40 à 12 h 30	PÉRIODE LIBRE	
12 h 35 à 13 h 25		
13 h 30 à 14 h 20		
14 h 25 à 15 h 15		
15 h 20 à 16 h 10		
16 h 15 à 17 h 05		
17 h 10 à 18 h		
Soirée		

OCTOBRE 2016

JEUDI 20 OCTOBRE	VENDREDI 21 OCTOBRE
	Basket div 2 Ahuntsic c. Montmorency 19 h et 21 h / Soccer masculin div 1 Ste-Foy c. Montmorency 20 h 30
8 h à 8 h 50	
8 h 55 à 9 h 45	
9 h 50 à 10 h 40	
10 h 45 à 11 h 35	
11 h 40 à 12 h 30	
12 h 35 à 13 h 25	
13 h 30 à 14 h 20	
14 h 25 à 15 h 15	
15 h 20 à 16 h 10	
16 h 15 à 17 h 05	
17 h 10 à 18 h	
Soirée	

OCTOBRE 2016

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
2	3	4	5	6	7	1/8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

SAMEDI 22 OCTOBRE

DIMANCHE 23 OCTOBRE

9 h à 15 h 30
Badminton D1 – Tournoi #2

10 h
Flag football féminin – Marie-Victorin c. Montmorency

13 h 30
Flag football féminin – Rosemont c. Montmorency

Collecte de vélos usagés avec Cyclo Nord-Sud de 10 h à 15 h à l'entrée principale du Collège

SEMAINE QUÉBÉCOISE DE RÉDUCTION DES DÉCHETS

Saviez-vous que

Vous pouvez déposer vos stylos et marqueurs vides dans la boîte prévue à cette fin à l'entrée de la Boutique du Collège ?

OCTOBRE 2016

LUNDI 24 OCTOBRE	MARDI 25 OCTOBRE	MERCREDI 26 OCTOBRE
8 h à 8 h 50		
8 h 55 à 9 h 45		
9 h 50 à 10 h 40		
10 h 45 à 11 h 35		
11 h 40 à 12 h 30	PÉRIODE LIBRE	
12 h 35 à 13 h 25		
13 h 30 à 14 h 20		
14 h 25 à 15 h 15		
15 h 20 à 16 h 10		
16 h 15 à 17 h 05		
17 h 10 à 18 h		
Soirée		

OCTOBRE 2016

JEUDI 27 OCTOBRE	VENDREDI 28 OCTOBRE
8 h à 8 h 50	
8 h 55 à 9 h 45	
9 h 50 à 10 h 40	
10 h 45 à 11 h 35	
11 h 40 à 12 h 30	
12 h 35 à 13 h 25	
13 h 30 à 14 h 20	
14 h 25 à 15 h 15	
15 h 20 à 16 h 10	
16 h 15 à 17 h 05	
17 h 10 à 18 h	
Soirée	

OCTOBRE 2016

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
2	3	4	5	6	7	1/8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

SAMEDI 29 OCTOBRE

DIMANCHE 30 OCTOBRE

13 h
Basketball féminin D2 – Dawson c. Montmorency

15 h
Basketball masculin D2 – Dawson c. Montmorency

LA BRIGADE ANTI-STRESS

À Montmorency, on peut relaxer!

Aire de détente et luminothérapie à la bibliothèque et différentes activités pour relaxer dans le plaisir et ce, tout au long de la session. Ne manquez surtout pas notre journée Zen!

NOVEMBRE 2016

LUNDI 31 OCTOBRE	MARDI 1 NOVEMBRE	MERCREDI 2 NOVEMBRE
Quinzaine des sciences Date limite pour les demandes de changement de programme	Quinzaine des sciences	Quinzaine des sciences
8 h à 8 h 50		
8 h 55 à 9 h 45		
9 h 50 à 10 h 40		
10 h 45 à 11 h 35		
11 h 40 à 12 h 30	PÉRIODE LIBRE	
12 h 35 à 13 h 25		
13 h 30 à 14 h 20		
14 h 25 à 15 h 15		
15 h 20 à 16 h 10		
16 h 15 à 17 h 05		
17 h 10 à 18 h		
Soirée		

NOVEMBRE 2016

JEUDI 3 NOVEMBRE	VENDREDI 4 NOVEMBRE
Quinzaine des sciences	Quinzaine des sciences Forum international science et société
8 h à 8 h 50	
8 h 55 à 9 h 45	
9 h 50 à 10 h 40	
10 h 45 à 11 h 35	
11 h 40 à 12 h 30	
12 h 35 à 13 h 25	
13 h 30 à 14 h 20	
14 h 25 à 15 h 15	
15 h 20 à 16 h 10	
16 h 15 à 17 h 05	
17 h 10 à 18 h	
Soirée	

NOVEMBRE 2016

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

SAMEDI 5 NOVEMBRE

Forum international science et société

DIMANCHE 6 NOVEMBRE

13 h
Basketball féminin D1 – Vanier c. Montmorency

15 h
Basketball masculin D1 – Vanier c. Montmorency

Forum international science et société

TRUCS ET ASTUCES

N'hésitez pas à consulter vos professeurs. Ils sont disponibles pour vous aider. Un horaire est affiché dans le département pour indiquer leurs disponibilités.

NOVEMBRE 2016

LUNDI 7 NOVEMBRE	MARDI 8 NOVEMBRE	MERCREDI 9 NOVEMBRE
Quinzaine des sciences Forum des jeunes en sciences Marathon d'écriture / Journées de rattrapage	Quinzaine des sciences Journées de rattrapage Journée « Portes ouvertes »	Quinzaine des sciences
8 h à 8 h 50		
8 h 55 à 9 h 45		
9 h 50 à 10 h 40		
10 h 45 à 11 h 35		
11 h 40 à 12 h 30		
12 h 35 à 13 h 25		
13 h 30 à 14 h 20		
14 h 25 à 15 h 15		
15 h 20 à 16 h 10		
16 h 15 à 17 h 05		
17 h 10 à 18 h		
Soirée		

NOVEMBRE 2016

JEUDI 10 NOVEMBRE	VENDREDI 11 NOVEMBRE
Quinzaine des sciences	Quinzaine des sciences
8 h à 8 h 50	
8 h 55 à 9 h 45	
9 h 50 à 10 h 40	
10 h 45 à 11 h 35	
11 h 40 à 12 h 30	
12 h 35 à 13 h 25	
13 h 30 à 14 h 20	
14 h 25 à 15 h 15	
15 h 20 à 16 h 10	
16 h 15 à 17 h 05	
17 h 10 à 18 h	
Soirée	

NOVEMBRE 2016

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

SAMEDI 12 NOVEMBRE

DIMANCHE 13 NOVEMBRE

13 h
Basketball féminin D2 – St-Jean-sur-Richelieu c. Montmorency

15 h
Basketball masculin D2 – St-Jean-sur-Richelieu c. Montmorency

TRUCS ET ASTUCES

Comment citer des documents?

Vous avez utilisé des livres, revues, sites Internet… pour rédiger un travail de session. N'oubliez pas d'en citer les sources pour éviter le plagiat. Comment ? Toutes les informations dont vous avez besoin se trouvent sur le site de la bibliothèque dans le tutoriel en ligne

Citer ses sources :

biblio@cmontmorency.qc.ca

NOVEMBRE 2016

LUNDI 14 NOVEMBRE	MARDI 15 NOVEMBRE	MERCREDI 16 NOVEMBRE
Quinzaine des sciences	Quinzaine des sciences	Quinzaine des sciences
8 h à 8 h 50		
8 h 55 à 9 h 45		
9 h 50 à 10 h 40		
10 h 45 à 11 h 35		
11 h 40 à 12 h 30	PÉRIODE LIBRE	
12 h 35 à 13 h 25		
13 h 30 à 14 h 20		
14 h 25 à 15 h 15		
15 h 20 à 16 h 10		
16 h 15 à 17 h 05		
17 h 10 à 18 h		
Soirée		

NOVEMBRE 2016

JEUDI 17 NOVEMBRE	VENDREDI 18 NOVEMBRE
Quinzaine des sciences	Saint-Lambert c. Montmorency BBF D1 – 19 h / BBM D1 – 21 h Quinzaine des sciences
8 h à 8 h 50	
8 h 55 à 9 h 45	
9 h 50 à 10 h 40	
10 h 45 à 11 h 35	
11 h 40 à 12 h 30	
12 h 35 à 13 h 25	
13 h 30 à 14 h 20	
14 h 25 à 15 h 15	
15 h 20 à 16 h 10	
16 h 15 à 17 h 05	
17 h 10 à 18 h	
Soirée	

NOVEMBRE 2016

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

SAMEDI 19 NOVEMBRE

17 h 30
Basketball masculin D2 –
Marie-Victorin c. Montmorency

DIMANCHE 20 NOVEMBRE

13 h
Basketball féminin D2 –
Vieux Montréal c. Montmorency

15 h
Basketball masculin D2 –
Maisonneuve c. Montmorency

À LA CONQUÊTE DU FRANÇAIS

Nouvelle orthographe
10 mots ont été rectifiés :

août → aout
céleri → cèleri
événement → évènement
igloo → iglou
micro-onde → microonde
oignon → ognon
renouvellement → renouvèlement
sécheresse → sècheresse
téléphérique → téléférique
va-nu-pieds → vanupied

NOVEMBRE 2016

LUNDI 21 NOVEMBRE	MARDI 22 NOVEMBRE	MERCREDI 23 NOVEMBRE
8 h à 8 h 50		
8 h 55 à 9 h 45		
9 h 50 à 10 h 40		
10 h 45 à 11 h 35		
11 h 40 à 12 h 30	PÉRIODE LIBRE	
12 h 35 à 13 h 25		
13 h 30 à 14 h 20		
14 h 25 à 15 h 15		
15 h 20 à 16 h 10		
16 h 15 à 17 h 05		
17 h 10 à 18 h		
Soirée		

NOVEMBRE 2016

JEUDI 24 NOVEMBRE	VENDREDI 25 NOVEMBRE
	19 h Basketball féminin D1 – Lennoxville c. Montmorency
8 h à 8 h 50	
8 h 55 à 9 h 45	
9 h 50 à 10 h 40	
10 h 45 à 11 h 35	
11 h 40 à 12 h 30	
12 h 35 à 13 h 25	
13 h 30 à 14 h 20	
14 h 25 à 15 h 15	
15 h 20 à 16 h 10	
16 h 15 à 17 h 05	
17 h 10 à 18 h	
Soirée	21 h Basketball masculin D1 - Jean-de-Brébeuf c. Montmorency

NOVEMBRE 2016

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

SAMEDI 26 NOVEMBRE

DIMANCHE 27 NOVEMBRE

13 h
Basketball féminin D1 – Dawson c. Montmorency

15 h
Basketball masculin D1 – Dawson c. Montmorency

À LA CONQUÊTE DU FRANÇAIS

Nouvelle orthographe

Plus d'accent circonflexe sur i et u : ile, ilot, traitre, bruler, brulure, traine, assidument, plait, voute.

DÉCEMBRE 2016

LUNDI 28 NOVEMBRE	MARDI 29 NOVEMBRE	MERCREDI 30 NOVEMBRE
	Marché de Noël vert de 9 h à 17 h à l'agora	Marché de Noël vert de 9 h à 17 h à l'agora
8 h à 8 h 50		
8 h 55 à 9 h 45		
9 h 50 à 10 h 40		
10 h 45 à 11 h 35		
11 h 40 à 12 h 30	PÉRIODE LIBRE	
12 h 35 à 13 h 25		
13 h 30 à 14 h 20		
14 h 25 à 15 h 15		
15 h 20 à 16 h 10		
16 h 15 à 17 h 05		
17 h 10 à 18 h		
Soirée		

DÉCEMBRE 2016

JEUDI 1 DÉCEMBRE	VENDREDI 2 DÉCEMBRE
Marché de Noël vert de 9 h à 17 h à l'agora Journée mondiale de lutte contre le SIDA	
8 h à 8 h 50	
8 h 55 à 9 h 45	
9 h 50 à 10 h 40	
10 h 45 à 11 h 35	
11 h 40 à 12 h 30	
12 h 35 à 13 h 25	
13 h 30 à 14 h 20	
14 h 25 à 15 h 15	
15 h 20 à 16 h 10	
16 h 15 à 17 h 05	
17 h 10 à 18 h	
Soirée	

DÉCEMBRE 2016

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

SAMEDI 3 DÉCEMBRE

DIMANCHE 4 DÉCEMBRE

À NE PAS MANQUER

Pour Noël, offrez le talent et la créativité des gens de chez nous à vos proches ! Venez rencontrer les exposants du **Marché de Noël vert** à l'agora !

DÉCEMBRE 2016

LUNDI 5 DÉCEMBRE	MARDI 6 DÉCEMBRE	MERCREDI 7 DÉCEMBRE
8 h à 8 h 50		
8 h 55 à 9 h 45		
9 h 50 à 10 h 40		
10 h 45 à 11 h 35		
11 h 40 à 12 h 30	PÉRIODE LIBRE	
12 h 35 à 13 h 25		
13 h 30 à 14 h 20		
14 h 25 à 15 h 15		
15 h 20 à 16 h 10		
16 h 15 à 17 h 05		
17 h 10 à 18 h		
Soirée		

DÉCEMBRE 2016

JEUDI 8 DÉCEMBRE	VENDREDI 9 DÉCEMBRE
8 h à 8 h 50	
8 h 55 à 9 h 45	
9 h 50 à 10 h 40	
10 h 45 à 11 h 35	
11 h 40 à 12 h 30	
12 h 35 à 13 h 25	
13 h 30 à 14 h 20	
14 h 25 à 15 h 15	
15 h 20 à 16 h 10	
16 h 15 à 17 h 05	
17 h 10 à 18 h	
Soirée	

DÉCEMBRE 2016

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

SAMEDI 10 DÉCEMBRE

DIMANCHE 11 DÉCEMBRE

NOTE:

À LA CONQUÊTE DU FRANÇAIS

Saviez-vous que

Dans la phrase « Je pars pour ma pratique de Hockey » le mot « pratique » est un anglicisme ? Nous devrions plutôt utiliser le mot répétition ou séance d'entraînement.

DÉCEMBRE 2016

LUNDI 12 DÉCEMBRE	MARDI 13 DÉCEMBRE	MERCREDI 14 DÉCEMBRE
	Fin des cours	Épreuve uniforme de français Période d'évaluation
8 h à 8 h 50		
8 h 55 à 9 h 45		
9 h 50 à 10 h 40		
10 h 45 à 11 h 35		
11 h 40 à 12 h 30		
12 h 35 à 13 h 25	PÉRIODE LIBRE	
13 h 30 à 14 h 20		
14 h 25 à 15 h 15		
15 h 20 à 16 h 10		
16 h 15 à 17 h 05		
17 h 10 à 18 h		
Soirée		

DÉCEMBRE 2016

JEUDI 15 DÉCEMBRE	VENDREDI 16 DÉCEMBRE
Période d'évaluation	Période d'évaluation
8 h à 8 h 50	
8 h 55 à 9 h 45	
9 h 50 à 10 h 40	
10 h 45 à 11 h 35	
11 h 40 à 12 h 30	
12 h 35 à 13 h 25	
13 h 30 à 14 h 20	
14 h 25 à 15 h 15	
15 h 20 à 16 h 10	
16 h 15 à 17 h 05	
17 h 10 à 18 h	
Soirée	

DÉCEMBRE 2016

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

SAMEDI 17 DÉCEMBRE

DIMANCHE 18 DÉCEMBRE

NOTE:

BRAVO!

Une session de terminée. Faites le bilan de vos bons coups et des points à améliorer pour la prochaine session.

DÉCEMBRE 2016

LUNDI 19 DÉCEMBRE	MARDI 20 DÉCEMBRE	MERCREDI 21 DÉCEMBRE
Période d'évaluation	Période d'évaluation	Période d'évaluation
8 h à 8 h 50		
8 h 55 à 9 h 45		
9 h 50 à 10 h 40		
10 h 45 à 11 h 35		
11 h 40 à 12 h 30		
12 h 35 à 13 h 25		
13 h 30 à 14 h 20		
14 h 25 à 15 h 15		
15 h 20 à 16 h 10		
16 h 15 à 17 h 05		
17 h 10 à 18 h		
Soirée		

DÉCEMBRE 2016

JEUDI 22 DÉCEMBRE	VENDREDI 23 DÉCEMBRE
Période d'évaluation	
8 h à 8 h 50	
8 h 55 à 9 h 45	
9 h 50 à 10 h 40	
10 h 45 à 11 h 35	
11 h 40 à 12 h 30	
12 h 35 à 13 h 25	
13 h 30 à 14 h 20	
14 h 25 à 15 h 15	
15 h 20 à 16 h 10	
16 h 15 à 17 h 05	
17 h 10 à 18 h	
Soirée	

DÉCEMBRE 2016

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

SAMEDI 24 DÉCEMBRE

DIMANCHE 25 DÉCEMBRE

BONNES VACANCES!

Profitez de cette période pour faire le plein d'énergie.

* 30 décembre : Remise de notes

DÉCEMBRE 2016

LUNDI 26 DÉCEMBRE	MARDI 27 DÉCEMBRE	MERCREDI 28 DÉCEMBRE
8 h à 8 h 50		
8 h 55 à 9 h 45		
9 h 50 à 10 h 40		
10 h 45 à 11 h 35		
11 h 40 à 12 h 30		
12 h 35 à 13 h 25		
13 h 30 à 14 h 20		
14 h 25 à 15 h 15		
15 h 20 à 16 h 10		
16 h 15 à 17 h 05		
17 h 10 à 18 h		
Soirée		

DÉCEMBRE 2016

JEUDI 29 DÉCEMBRE	VENDREDI 30 DÉCEMBRE
	Remise de notes
8 h à 8 h 50	
8 h 55 à 9 h 45	
9 h 50 à 10 h 40	
10 h 45 à 11 h 35	
11 h 40 à 12 h 30	
12 h 35 à 13 h 25	
13 h 30 à 14 h 20	
14 h 25 à 15 h 15	
15 h 20 à 16 h 10	
16 h 15 à 17 h 05	
17 h 10 à 18 h	
Soirée	

DÉCEMBRE 2016

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

SAMEDI 31 DÉCEMBRE

DIMANCHE 1 JANVIER

NOTE:

Photo: Jean-Sébastien Francoeur

Un monde à découvrir!

SESSION HIVER 2017

CALENDRIER SCOLAIRE 2016-2017

JANVIER

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19▼	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

FÉVRIER

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28				

MARS

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

AVRIL

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
2	3	4	5	6	7	1/8
9	10	11	12	13	14▽	15
16	17▽	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

MAI

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17○	18	19	20
21	22▽	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

JUIN

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

SESSION HIVER 2017

▇	16 au 20 janvier	Période d'accueil [1]
▼	19 janvier	Journée pédagogique
▇	23 janvier	Début des cours
▇	14 février	Date limite pour signifier l'abandon d'un cours sans mention EC au bulletin
▇	28 février	Date limite pour les demandes de changement de programme
▇	6 au 10 mars	Journées de rattrapage [2]
▇	11 avril	Journée enseignée comme un **vendredi**
▽	14 et 17 avril	Journées de congé
▇	16 mai	Fin des cours
○	17 mai	Épreuve uniforme de français
▇	17 au 26 mai	Période d'évaluation
▽	22 mai	Congé
▇	2 juin	Remise de notes

[1] **PÉRIODES D'ACCUEIL :** Ces périodes permettent la réalisation d'activités d'accueil et d'intégration pour les étudiantes et les étudiants ou reliées à la vie départementale pour les membres du corps professoral.

[2] **JOURNÉES DE RATTRAPAGE :** Ces journées sont des temps d'arrêt essentiels, permettant à l'étudiante ou à l'étudiant de rencontrer ses professeures et ses professeurs, en vue de faire le point sur sa progression, de compléter des apprentissages, de reprendre des travaux, des laboratoires, des examens, de participer à des activités d'apprentissages complémentaires.

Consultez régulièrement votre dossier dans Col.NET pour les mises à jour.

Consultez régulièrement votre dossier dans Col.NET pour les mises à jour.

www.facebook.com/cmontmo

SESSION HIVER 2017

Calendrier scolaire 2016-2017
Répartition des jours d'enseignement

Semaine du	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
16 janvier	Accueil	Accueil	Accueil	Journée pédagogique	Accueil
23 janvier	1 Lu	1 Ma	1 Me	1 Je	1 Ve
30 janvier	2 Lu	2 Ma	2 Me	2 Je	2 Ve
6 février	3 Lu	3 Ma	3 Me	3 Je	3 Ve
13 février	4 Lu	4 Ma	4 Me	4 Je	4 Ve
20 février	5 Lu	5 Ma	5 Me	5 Je	5 Ve
27 février	6 Lu	6 Ma	6 Me	6 Je	6 Ve
6 mars	Rattrapage	Rattrapage	Rattrapage	Rattrapage	Rattrapage
13 mars	7 Lu	7 Ma	7 Me	7 Je	7 Ve
20 mars	8 Lu	8 Ma	8 Me	8 Je	8 Ve
27 mars	9 Lu	9 Ma	9 Me	9 Je	9 Ve
3 avril	10 Lu	10 Ma	10 Me	10 Je	10 Ve
10 avril	11 Lu	11 Ve	11 Me	11 Je	Congé
17 avril	Congé	11 Ma	12 Me	12 Je	12 Ve
24 avril	12 Lu	12 Ma	13 Me	13 Je	13 Ve
1er mai	13 Lu	13 Ma	14 Me	14 Je	14 Ve
8 mai	14 Lu	14 Ma	15 Me	15 Je	15 Ve
15 mai	15 Lu	15 Ma	Évaluation*	Évaluation	Évaluation
22 mai	Congé	Évaluation	Évaluation	Évaluation	Évaluation

Évaluation* : Épreuve uniforme de français

HORAIRE DE LA SESSION

HIVER 2017

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8 h à 8 h 50					
8 h 55 à 9 h 45					
9 h 50 à 10 h 40					
10 h 45 à 11 h 35					
11 h 40 à 12 h 30					
12 h 35 à 13 h 25					
13 h 30 à 14 h 20					
14 h 25 à 15 h 15					
15 h 20 à 16 h 10					
16 h 15 à 17 h 05					
17 h 10 à 18 h					
Soirée					

UdeM

L'UdeM à Laval :
Mon campus, mon avenir

Laval.umontreal.ca
CAMPUS DE LAVAL
1700, rue Jacques-Tétreault
450 686-4777 • 1 877 620-4777
Montmorency

Université de Montréal

PLANIFICATION DE LA SESSION HIVER 2017

SEMAINE	INFORMATIONS IMPORTANTES	Cours 1	Cours 2	Cours 3	Cours 4	Cours 5	Cours 6	Cours 7
Semaine 1 Lundi 23 au vendredi 27 janv.		_____%	_____%	_____%	_____%	_____%	_____%	_____%
Semaine 2 Lundi 30 janv. au vendredi 3 fév.		_____%	_____%	_____%	_____%	_____%	_____%	_____%
Semaine 3 Lundi 6 au vendredi 10 fév.		_____%	_____%	_____%	_____%	_____%	_____%	_____%
Semaine 4 Lundi 13 au vendredi 17 fév.	**Mardi 14 février :** Date d'abandon de cours sans mention d'échec au bulletin	_____%	_____%	_____%	_____%	_____%	_____%	_____%
Semaine 5 Lundi 20 au vendredi 24 fév.		_____%	_____%	_____%	_____%	_____%	_____%	_____%
Semaine 6 Lundi 27 fév. au mercredi 3 mars	**Mardi 28 février :** Date limite pour les changements de programme	_____%	_____%	_____%	_____%	_____%	_____%	_____%
Semaine 7 Lundi 6 au ven. 10 mars	Journées de rattrapage	_____%	_____%	_____%	_____%	_____%	_____%	_____%
Semaine 8 Lundi 20 au ven. 24 mars		_____%	_____%	_____%	_____%	_____%	_____%	_____%
Semaine 9 Lundi 27 au ven. 31 mars		_____%	_____%	_____%	_____%	_____%	_____%	_____%
Semaine 10 Lundi 3 au ven. 7 avril		_____%	_____%	_____%	_____%	_____%	_____%	_____%
Semaine 11 Lundi 10 au mardi 18 avril	**Mardi 11 avril:** Journée enseignée comme un vendredi **Vendredi 14 et lundi 17 avril :** Journées de congé	_____%	_____%	_____%	_____%	_____%	_____%	_____%
Semaine 12 Mercredi 19 au mardi 25 avril		_____%	_____%	_____%	_____%	_____%	_____%	_____%
Semaine 13 Mercredi 26 avril au mardi 2 mai		_____%	_____%	_____%	_____%	_____%	_____%	_____%
Semaine 14 Mercredi 3 au mardi 9 mai		_____%	_____%	_____%	_____%	_____%	_____%	_____%
Semaine 15 Mercredi 10 au mardi 16 mai	**Mardi 16 mai :** Fin des cours	_____%	_____%	_____%	_____%	_____%	_____%	_____%
Semaine d'évaluation Mercredi 17 au vendredi 26 mai	**Mercredi 17 mai** Épreuve uniforme de français	_____%	_____%	_____%	_____%	_____%	_____%	_____%

Remise des notes finales : 2 juin 2017 | Date limite de demande de révision de notes : Vendredi 16 juin 23 h 59
Émission des bulletins : 3 juin 2017

Ce tableau vous permet de prendre conscience du travail à faire pour chacun de vos cours *(répartition des évaluations et leur importance relative)* et de voir rapidement les semaines plus occupées. Vous pouvez ainsi planifier votre emploi du temps à plus long terme et analyser où vous en êtes à la 8e semaine. Utilisez vos plans de cours pour remplir le tableau.

JANVIER 2017

LUNDI 2 JANVIER	MARDI 3 JANVIER	MERCREDI 4 JANVIER
8 h à 8 h 50		
8 h 55 à 9 h 45		
9 h 50 à 10 h 40		
10 h 45 à 11 h 35		
11 h 40 à 12 h 30		
12 h 35 à 13 h 25		
13 h 30 à 14 h 20		
14 h 25 à 15 h 15		
15 h 20 à 16 h 10		
16 h 15 à 17 h 05		
17 h 10 à 18 h		
Soirée		

JANVIER 2017

JEUDI 5 JANVIER	VENDREDI 6 JANVIER
8 h à 8 h 50	
8 h 55 à 9 h 45	
9 h 50 à 10 h 40	
10 h 45 à 11 h 35	
11 h 40 à 12 h 30	
12 h 35 à 13 h 25	
13 h 30 à 14 h 20	
14 h 25 à 15 h 15	
15 h 20 à 16 h 10	
16 h 15 à 17 h 05	
17 h 10 à 18 h	
Soirée	

JANVIER 2017

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

SAMEDI 7 JANVIER

DIMANCHE 8 JANVIER

NOTE:

JANVIER 2017

LUNDI 9 JANVIER	MARDI 10 JANVIER	MERCREDI 11 JANVIER
Forum étudiant	Forum étudiant	Forum étudiant
8 h à 8 h 50		
8 h 55 à 9 h 45		
9 h 50 à 10 h 40		
10 h 45 à 11 h 35		
11 h 40 à 12 h 30		
12 h 35 à 13 h 25		
13 h 30 à 14 h 20		
14 h 25 à 15 h 15		
15 h 20 à 16 h 10		
16 h 15 à 17 h 05		
17 h 10 à 18 h		
Soirée		

JANVIER 2017

JEUDI 12 JANVIER	VENDREDI 13 JANVIER
Forum étudiant	Forum étudiant
8 h à 8 h 50	
8 h 55 à 9 h 45	
9 h 50 à 10 h 40	
10 h 45 à 11 h 35	
11 h 40 à 12 h 30	
12 h 35 à 13 h 25	
13 h 30 à 14 h 20	
14 h 25 à 15 h 15	
15 h 20 à 16 h 10	
16 h 15 à 17 h 05	
17 h 10 à 18 h	
Soirée	

JANVIER 2017

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

SAMEDI 14 JANVIER

DIMANCHE 15 JANVIER

13 h
Basketball féminin D1 – Nouvelles-Frontières c. Montmorency

15 h
Basketball féminin D1 – Nouvelles-Frontières c. Montmorency

NOTE:

JANVIER 2017

LUNDI 16 JANVIER	MARDI 17 JANVIER	MERCREDI 18 JANVIER
8 h à 8 h 50		
8 h 55 à 9 h 45		
9 h 50 à 10 h 40		
10 h 45 à 11 h 35		
11 h 40 à 12 h 30		
12 h 35 à 13 h 25		
13 h 30 à 14 h 20		
14 h 25 à 15 h 15		
15 h 20 à 16 h 10		
16 h 15 à 17 h 05		
17 h 10 à 18 h		
Soirée		

JANVIER 2017

JEUDI 19 JANVIER	VENDREDI 20 JANVIER
Journée pédagogique	
8 h à 8 h 50	
8 h 55 à 9 h 45	
9 h 50 à 10 h 40	
10 h 45 à 11 h 35	
11 h 40 à 12 h 30	
12 h 35 à 13 h 25	
13 h 30 à 14 h 20	
14 h 25 à 15 h 15	
15 h 20 à 16 h 10	
16 h 15 à 17 h 05	
17 h 10 à 18 h	
Soirée	

JANVIER 2017

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

SAMEDI 21 JANVIER

DIMANCHE 22 JANVIER

NOTE:

JANVIER 2017

LUNDI 23 JANVIER	MARDI 24 JANVIER	MERCREDI 25 JANVIER
Début des cours Bonne session!		
8 h à 8 h 50		
8 h 55 à 9 h 45		
9 h 50 à 10 h 40		
10 h 45 à 11 h 35		
11 h 40 à 12 h 30	PÉRIODE LIBRE	
12 h 35 à 13 h 25		
13 h 30 à 14 h 20		
14 h 25 à 15 h 15		
15 h 20 à 16 h 10		
16 h 15 à 17 h 05		
17 h 10 à 18 h		
Soirée		

JANVIER 2017

JEUDI 26 JANVIER	VENDREDI 27 JANVIER
8 h à 8 h 50	
8 h 55 à 9 h 45	
9 h 50 à 10 h 40	
10 h 45 à 11 h 35	
11 h 40 à 12 h 30	
12 h 35 à 13 h 25	
13 h 30 à 14 h 20	
14 h 25 à 15 h 15	
15 h 20 à 16 h 10	
16 h 15 à 17 h 05	
17 h 10 à 18 h	
Soirée	

JANVIER 2017

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

SAMEDI 28 JANVIER

DIMANCHE 29 JANVIER

13 h
Basketball féminin D1 – Édouard-Montpetit c. Montmorency

Du 29 janvier au 4 février
Semaine internationale de prévention du suicide

NOUS VOUS SOUHAITONS UNE BELLE SESSION.
Organisation, travail et persévérance vous conduiront au succès!

UNE PLANIFICATION DE SESSION... EFFICACE!

Planifiez votre session à l'aide du tableau *Planification de la session :* référez-vous à la page 102 de l'agenda.

JANVIER 2017

LUNDI 30 JANVIER	MARDI 31 JANVIER	MERCREDI 1 FÉVRIER
	12 h 30 Basketball masculin D1 – Édouard Montpetit c. Montmorency	
8 h à 8 h 50		
8 h 55 à 9 h 45		
9 h 50 à 10 h 40		
10 h 45 à 11 h 35		
11 h 40 à 12 h 30	PÉRIODE LIBRE NOMADES BASKETBALL MASCULIN DIVISION 1 Édouard-Montpetit c. Montmorency À 12 H 30 AU GYMNASE TRIPLE GRATUIT POUR TOUS	
12 h 35 à 13 h 25		
13 h 30 à 14 h 20		
14 h 25 à 15 h 15		
15 h 20 à 16 h 10		
16 h 15 à 17 h 05		
17 h 10 à 18 h		
Soirée		

FÉVRIER 2017

JEUDI 2 FÉVRIER	VENDREDI 3 FÉVRIER
8 h à 8 h 50	
8 h 55 à 9 h 45	
9 h 50 à 10 h 40	
10 h 45 à 11 h 35	
11 h 40 à 12 h 30	
12 h 35 à 13 h 25	
13 h 30 à 14 h 20	
14 h 25 à 15 h 15	
15 h 20 à 16 h 10	
16 h 15 à 17 h 05	
17 h 10 à 18 h	
Soirée	

FÉVRIER 2017

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28				

SAMEDI 4 FÉVRIER

17 h 30
Basketball féminin D2 – Édouard-Montpetit
c. Montmorency

Finale locale de Cégeps en spectacle
Maison des arts de Laval

DIMANCHE 5 FÉVRIER

NOTE:

À LA CONQUÊTE DU FRANÇAIS

Nouvelle orthographe

Certaines **anomalies** se trouvent rectifiées : assoir, nénufar, charriot, exéma, ognon, joailler, par exemple

FÉVRIER 2017

LUNDI 6 FÉVRIER	MARDI 7 FÉVRIER	MERCREDI 8 FÉVRIER
8 h à 8 h 50		
8 h 55 à 9 h 45		
9 h 50 à 10 h 40		
10 h 45 à 11 h 35		
11 h 40 à 12 h 30	PÉRIODE LIBRE	
12 h 35 à 13 h 25		
13 h 30 à 14 h 20		
14 h 25 à 15 h 15		
15 h 20 à 16 h 10		
16 h 15 à 17 h 05		
17 h 10 à 18 h		
Soirée		

FÉVRIER 2017

JEUDI 9 FÉVRIER	VENDREDI 10 FÉVRIER
8 h à 8 h 50	
8 h 55 à 9 h 45	
9 h 50 à 10 h 40	
10 h 45 à 11 h 35	
11 h 40 à 12 h 30	
12 h 35 à 13 h 25	
13 h 30 à 14 h 20	
14 h 25 à 15 h 15	
15 h 20 à 16 h 10	
16 h 15 à 17 h 05	
17 h 10 à 18 h	
Soirée	

FÉVRIER 2017

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28				

SAMEDI 11 FÉVRIER

DIMANCHE 12 FÉVRIER

13 h
Basketball féminin D1 – Sainte-Foy c. Montmorency

15 h
Basketball masculin D1 – Sainte-Foy c. Montmorency

À LA CONQUÊTE DU FRANÇAIS

Saviez-vous que

Tous les numéraux composés, sauf les noms, s'écrivent avec un trait d'union : *vingt-et-un* (ce que bien du monde faisait depuis longtemps…), mais aussi *cent-un, deux-cents dollars, un million deux-cent-mille*

FÉVRIER 2017

LUNDI 13 FÉVRIER	MARDI 14 FÉVRIER	MERCREDI 15 FÉVRIER
Mois interculturel du 13 février au 16 mars	Collecte de sang / Date limite pour signifier l'abandon d'un cours sans mention EC au bulletin	
8 h à 8 h 50		
8 h 55 à 9 h 45		
9 h 50 à 10 h 40		
10 h 45 à 11 h 35		
11 h 40 à 12 h 30	PÉRIODE LIBRE	
12 h 35 à 13 h 25		
13 h 30 à 14 h 20		
14 h 25 à 15 h 15		
15 h 20 à 16 h 10		
16 h 15 à 17 h 05		
17 h 10 à 18 h		
Soirée		

FÉVRIER 2017

JEUDI 16 FÉVRIER	VENDREDI 17 FÉVRIER
Compétition CRC Robotique	Compétition CRC Robotique
8 h à 8 h 50	
8 h 55 à 9 h 45	
9 h 50 à 10 h 40	
10 h 45 à 11 h 35	
11 h 40 à 12 h 30	
12 h 35 à 13 h 25	
13 h 30 à 14 h 20	
14 h 25 à 15 h 15	
15 h 20 à 16 h 10	
16 h 15 à 17 h 05	
17 h 10 à 18 h	
Soirée	

FÉVRIER 2017

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28				

SAMEDI 18 FÉVRIER

17 h 30
Basketball masculin D2 – Vanier c. Montmorency

Compétition CRC Robotique

DIMANCHE 19 FÉVRIER

13 h
Basketball féminin D1 – Trois-Rivières c. Montmorency

15 h
Basketball masculin D1 – John Abbott c. Montmorency

JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

Tout est possible. Que vous ayez 90%, 50% ou 1% de chances de réussir, vous devez y croire et foncer.

Tous vos efforts vous conduiront plus loin!

FÉVRIER 2017

LUNDI 20 FÉVRIER	MARDI 21 FÉVRIER	MERCREDI 22 FÉVRIER
8 h à 8 h 50		
8 h 55 à 9 h 45		
9 h 50 à 10 h 40		
10 h 45 à 11 h 35		
11 h 40 à 12 h 30	PÉRIODE LIBRE	
12 h 35 à 13 h 25		
13 h 30 à 14 h 20		
14 h 25 à 15 h 15		
15 h 20 à 16 h 10		
16 h 15 à 17 h 05		
17 h 10 à 18 h		
Soirée		

FÉVRIER 2017

JEUDI 23 FÉVRIER	VENDREDI 24 FÉVRIER
8 h à 8 h 50	
8 h 55 à 9 h 45	
9 h 50 à 10 h 40	
10 h 45 à 11 h 35	
11 h 40 à 12 h 30	
12 h 35 à 13 h 25	
13 h 30 à 14 h 20	
14 h 25 à 15 h 15	
15 h 20 à 16 h 10	
16 h 15 à 17 h 05	
17 h 10 à 18 h	
Soirée	

FÉVRIER 2017

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28				

SAMEDI 25 FÉVRIER

DIMANCHE 26 FÉVRIER

13 h
Basketball féminin D2 – Outaouais c. Montmorency

15 h

Basketball masculin D2 – Marie-Victorin c. Montmorency

TRUCS ET ASTUCES

Les **centres d'aide** sont mis en place pour vous soutenir dans vos apprentissages. **Informez-vous auprès de vos professeurs.**

FÉVRIER 2017

LUNDI 27 FÉVRIER	MARDI 28 FÉVRIER	MERCREDI 1 MARS
	Date limite pour les demandes de changement de programme	
8 h à 8 h 50		
8 h 55 à 9 h 45		
9 h 50 à 10 h 40		
10 h 45 à 11 h 35		
11 h 40 à 12 h 30	PÉRIODE LIBRE	
12 h 35 à 13 h 25		
13 h 30 à 14 h 20		
14 h 25 à 15 h 15		
15 h 20 à 16 h 10		
16 h 15 à 17 h 05		
17 h 10 à 18 h		
Soirée		

MARS 2017

JEUDI 2 MARS	VENDREDI 3 MARS
8 h à 8 h 50	
8 h 55 à 9 h 45	
9 h 50 à 10 h 40	
10 h 45 à 11 h 35	
11 h 40 à 12 h 30	
12 h 35 à 13 h 25	
13 h 30 à 14 h 20	
14 h 25 à 15 h 15	
15 h 20 à 16 h 10	
16 h 15 à 17 h 05	
17 h 10 à 18 h	
Soirée	

MARS 2017

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

SAMEDI 4 MARS

17 h 30
Basketball féminin D2 – John Abbott c. Montmorency

DIMANCHE 5 MARS

15 h
Basketball masculin D2 – Marie-Victorin c. Montmorency

UNE PLANIFICATION DE SESSION… EFFICACE!

Les journées de rattrapage sont des temps d'arrêt essentiels. Ils vous permettent de rencontrer vos professeurs en vue de faire le point sur votre progression, de compléter vos apprentissages, de reprendre des travaux, des laboratoires, des examens et de participer à des activités d'apprentissage complémentaires.

MARS 2017

LUNDI 6 MARS	MARDI 7 MARS	MERCREDI 8 MARS
Journée de rattrapage	Journée de rattrapage	Journée de rattrapage Journée internationale des femmes
8 h à 8 h 50		
8 h 55 à 9 h 45		
9 h 50 à 10 h 40		
10 h 45 à 11 h 35		
11 h 40 à 12 h 30		
12 h 35 à 13 h 25		
13 h 30 à 14 h 20		
14 h 25 à 15 h 15		
15 h 20 à 16 h 10		
16 h 15 à 17 h 05		
17 h 10 à 18 h		
Soirée		

MARS 2017

JEUDI 9 MARS	VENDREDI 10 MARS
Journée de rattrapage	Journée de rattrapage
8 h à 8 h 50	
8 h 55 à 9 h 45	
9 h 50 à 10 h 40	
10 h 45 à 11 h 35	
11 h 40 à 12 h 30	
12 h 35 à 13 h 25	
13 h 30 à 14 h 20	
14 h 25 à 15 h 15	
15 h 20 à 16 h 10	
16 h 15 à 17 h 05	
17 h 10 à 18 h	
Soirée	

MARS 2017

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

SAMEDI 11 MARS

DIMANCHE 12 MARS

NOTE:

TRUCS ET ASTUCES

Où trouver des documents?

Vous avez un travail de session à réaliser et ne trouvez pas ou peu de documents sur le sujet?

Venez nous voir au bureau d'aide à la recherche de la bibliothèque ou écrivez-nous à :

biblio@cmontmorency.qc.ca

MARS 2017

LUNDI 13 MARS	MARDI 14 MARS	MERCREDI 15 MARS
8 h à 8 h 50		
8 h 55 à 9 h 45		
9 h 50 à 10 h 40		
10 h 45 à 11 h 35		
11 h 40 à 12 h 30	PÉRIODE LIBRE	
12 h 35 à 13 h 25		
13 h 30 à 14 h 20		
14 h 25 à 15 h 15		
15 h 20 à 16 h 10		
16 h 15 à 17 h 05		
17 h 10 à 18 h		
Soirée		

MARS 2017

JEUDI 16 MARS	VENDREDI 17 MARS
8 h à 8 h 50	
8 h 55 à 9 h 45	
9 h 50 à 10 h 40	
10 h 45 à 11 h 35	
11 h 40 à 12 h 30	
12 h 35 à 13 h 25	
13 h 30 à 14 h 20	
14 h 25 à 15 h 15	
15 h 20 à 16 h 10	
16 h 15 à 17 h 05	
17 h 10 à 18 h	
Soirée	

MARS 2017

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

SAMEDI 18 MARS

DIMANCHE 19 MARS

NOTE:

UNE PLANIFICATION DE SESSION... EFFICACE!

C'est le moment de faire le bilan de votre session en consultant le tableau de *Planification de la session* à la page 102 de l'agenda.

MARS 2017

LUNDI 20 MARS	MARDI 21 MARS	MERCREDI 22 MARS
Semaine des sciences humaines	Semaine des sciences humaines	Semaine des sciences humaines
8 h à 8 h 50		
8 h 55 à 9 h 45		
9 h 50 à 10 h 40		
10 h 45 à 11 h 35		
11 h 40 à 12 h 30	PÉRIODE LIBRE	
12 h 35 à 13 h 25		
13 h 30 à 14 h 20		
14 h 25 à 15 h 15		
15 h 20 à 16 h 10		
16 h 15 à 17 h 05		
17 h 10 à 18 h		
Soirée		

MARS 2017

JEUDI 23 MARS	VENDREDI 24 MARS
Semaine des sciences humaines	Semaine des sciences humaines
8 h à 8 h 50	
8 h 55 à 9 h 45	
9 h 50 à 10 h 40	
10 h 45 à 11 h 35	
11 h 40 à 12 h 30	
12 h 35 à 13 h 25	
13 h 30 à 14 h 20	
14 h 25 à 15 h 15	
15 h 20 à 16 h 10	
16 h 15 à 17 h 05	
17 h 10 à 18 h	
Soirée	

MARS 2017

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

SAMEDI 25 MARS

DIMANCHE 26 MARS

NOTE:

CAPSULE VERTE

L'eau embouteillée coûte chère, n'est pas meilleure pour la santé, et la bouteille de plastique est un déchet inutile. Voyez clair et utilisez l'eau des fontaines d'eau et des robinets !

MARS 2017

LUNDI 27 MARS	MARDI 28 MARS	MERCREDI 29 MARS
	Représentation de la Troupe de théâtre Salle Claude Legault	
8 h à 8 h 50		
8 h 55 à 9 h 45		
9 h 50 à 10 h 40		
10 h 45 à 11 h 35		
11 h 40 à 12 h 30	PÉRIODE LIBRE	
12 h 35 à 13 h 25		
13 h 30 à 14 h 20		
14 h 25 à 15 h 15		
15 h 20 à 16 h 10		
16 h 15 à 17 h 05		
17 h 10 à 18 h		
Soirée		

MARS 2017

JEUDI 30 MARS	VENDREDI 31 MARS
	Représentation de la Troupe de théâtre Salle Claude Legault
8 h à 8 h 50	
8 h 55 à 9 h 45	
9 h 50 à 10 h 40	
10 h 45 à 11 h 35	
11 h 40 à 12 h 30	
12 h 35 à 13 h 25	
13 h 30 à 14 h 20	
14 h 25 à 15 h 15	
15 h 20 à 16 h 10	
16 h 15 à 17 h 05	
17 h 10 à 18 h	
Soirée	

MARS 2017

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

SAMEDI 1 AVRIL

Représentation de la Troupe
de théâtre
Salle Claude Legault

DIMANCHE 2 AVRIL

NOTE:

LA BRIGADE ANTI-STRESS

À Montmorency, on peut relaxer!

Aire de détente et luminothérapie à la bibliothèque et différentes activités pour relaxer dans le plaisir et ce, tout au long de la session. Ne manquez surtout pas notre journée Zen!

MARS 2017

LUNDI 3 AVRIL	MARDI 4 AVRIL	MERCREDI 5 AVRIL
Semaine des arts	Semaine des arts	Semaine des arts
8 h à 8 h 50		
8 h 55 à 9 h 45		
9 h 50 à 10 h 40		
10 h 45 à 11 h 35		
11 h 40 à 12 h 30		
12 h 35 à 13 h 25	PÉRIODE LIBRE	
13 h 30 à 14 h 20		
14 h 25 à 15 h 15		
15 h 20 à 16 h 10		
16 h 15 à 17 h 05		
17 h 10 à 18 h		
Soirée		

AVRIL 2017

JEUDI 6 AVRIL	VENDREDI 7 AVRIL
Semaine des arts	Semaine des arts
8 h à 8 h 50	
8 h 55 à 9 h 45	
9 h 50 à 10 h 40	
10 h 45 à 11 h 35	
11 h 40 à 12 h 30	
12 h 35 à 13 h 25	
13 h 30 à 14 h 20	
14 h 25 à 15 h 15	
15 h 20 à 16 h 10	
16 h 15 à 17 h 05	
17 h 10 à 18 h	
Soirée	

AVRIL 2017

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
2	3	4	5	6	7	1/8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

SAMEDI 8 AVRIL

DIMANCHE 9 AVRIL

NOTE:

TRUCS ET ASTUCES

N'hésitez pas à consulter vos professeurs. Ils sont disponibles pour vous aider. Un horaire est affiché dans le département indiquant leurs disponibilités.

AVRIL 2017

LUNDI 10 AVRIL	MARDI 11 AVRIL	MERCREDI 12 AVRIL
8 h à 8 h 50		
8 h 55 à 9 h 45		
9 h 50 à 10 h 40		
10 h 45 à 11 h 35		
11 h 40 à 12 h 30		
12 h 35 à 13 h 25		
13 h 30 à 14 h 20		
14 h 25 à 15 h 15		
15 h 20 à 16 h 10		
16 h 15 à 17 h 05		
17 h 10 à 18 h		
Soirée		

Journée enseignée comme un vendredi

AVRIL 2017

JEUDI 13 AVRIL	VENDREDI 14 AVRIL
	Congé Spectacle Escale Montmorency Maison des arts de Laval
8 h à 8 h 50	
8 h 55 à 9 h 45	
9 h 50 à 10 h 40	
10 h 45 à 11 h 35	
11 h 40 à 12 h 30	
12 h 35 à 13 h 25	
13 h 30 à 14 h 20	
14 h 25 à 15 h 15	
15 h 20 à 16 h 10	
16 h 15 à 17 h 05	
17 h 10 à 18 h	
Soirée	

AVRIL 2017

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
2	3	4	5	6	7	1/8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

SAMEDI 15 AVRIL

DIMANCHE 16 AVRIL

TRUCS ET ASTUCES

Comment citer des documents?

Vous avez utilisé des livres, revues, sites internet… pour rédiger un travail de session. N'oubliez pas d'en citer les sources pour éviter le plagiat.

Comment? Toutes les informations dont vous avez besoin sur trouvent sur le site de la bibliothèque dans le tutoriel en ligne

Citer ses sources :

biblio@cmontmorency.qc.ca

AVRIL 2017

LUNDI 17 AVRIL	MARDI 18 AVRIL	MERCREDI 19 AVRIL
Congé	Semaine du développement durable	Semaine du développement durable
8 h à 8 h 50		
8 h 55 à 9 h 45		
9 h 50 à 10 h 40		
10 h 45 à 11 h 35		
11 h 40 à 12 h 30	PÉRIODE LIBRE	
12 h 35 à 13 h 25		
13 h 30 à 14 h 20		
14 h 25 à 15 h 15		
15 h 20 à 16 h 10		
16 h 15 à 17 h 05		
17 h 10 à 18 h		
Soirée		

AVRIL 2017

JEUDI 20 AVRIL	VENDREDI 21 AVRIL
Semaine du développement durable Collecte de sang	Semaine du développement durable
8 h à 8 h 50	
8 h 55 à 9 h 45	
9 h 50 à 10 h 40	
10 h 45 à 11 h 35	
11 h 40 à 12 h 30	
12 h 35 à 13 h 25	
13 h 30 à 14 h 20	
14 h 25 à 15 h 15	
15 h 20 à 16 h 10	
16 h 15 à 17 h 05	
17 h 10 à 18 h	
Soirée	

AVRIL 2017

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
2	3	4	5	6	7	1/8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

SAMEDI 22 AVRIL

Journée mondiale de la Terre

DIMANCHE 23 AVRIL

CAPSULE VERTE

C'est le printemps, sortez votre vélo et tentez l'expérience de venir jusqu'au Collège avec celui-ci !

AVRIL 2017

LUNDI 24 AVRIL	MARDI 25 AVRIL	MERCREDI 26 AVRIL
8 h à 8 h 50		
8 h 55 à 9 h 45		
9 h 50 à 10 h 40		
10 h 45 à 11 h 35		
11 h 40 à 12 h 30	PÉRIODE LIBRE	
12 h 35 à 13 h 25		
13 h 30 à 14 h 20		
14 h 25 à 15 h 15		
15 h 20 à 16 h 10		
16 h 15 à 17 h 05		
17 h 10 à 18 h		
Soirée		

AVRIL 2017

JEUDI 27 AVRIL	VENDREDI 28 AVRIL
	Spectacle de la Troupe de danse Tanz danse 20 h à la Maison des arts de Laval
8 h à 8 h 50	
8 h 55 à 9 h 45	
9 h 50 à 10 h 40	
10 h 45 à 11 h 35	
11 h 40 à 12 h 30	
12 h 35 à 13 h 25	
13 h 30 à 14 h 20	
14 h 25 à 15 h 15	
15 h 20 à 16 h 10	
16 h 15 à 17 h 05	
17 h 10 à 18 h	
Soirée	

AVRIL 2017

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
2	3	4	5	6	7	1/8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

SAMEDI 20 AVRIL

Spectacle de la Troupe de danse Tanz danse 20 h à la Maison des arts de Laval

DIMANCHE 30 AVRIL

À LA CONQUÊTE DU FRANÇAIS

Nouvelle orthographe

Les **mots en -olle et les verbes en –otter :** s'écrivent avec une consonne simple. Frisotter s'écrit frisoter et corolle ne prend qu'un « l », comme dans bestiole. Mais cette règle n'est pas valable pour colle, folle, molle et les mots de la même famille qu'un nom en -otte (comme botter, de botte).

MAI 2017

LUNDI 1 MAI	MARDI 2 MAI	MERCREDI 3 MAI
8 h à 8 h 50		
8 h 55 à 9 h 45		
9 h 50 à 10 h 40		
10 h 45 à 11 h 35		
11 h 40 à 12 h 30	PÉRIODE LIBRE	
12 h 35 à 13 h 25		
13 h 30 à 14 h 20		
14 h 25 à 15 h 15		
15 h 20 à 16 h 10		
16 h 15 à 17 h 05		
17 h 10 à 18 h		
Soirée		

MAI 2017

JEUDI 4 MAI	VENDREDI 5 MAI
8 h à 8 h 50	
8 h 55 à 9 h 45	
9 h 50 à 10 h 40	
10 h 45 à 11 h 35	
11 h 40 à 12 h 30	
12 h 35 à 13 h 25	
13 h 30 à 14 h 20	
14 h 25 à 15 h 15	
15 h 20 à 16 h 10	
16 h 15 à 17 h 05	
17 h 10 à 18 h	
Soirée	

MAI 2017

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

SAMEDI 6 MAI

DIMANCHE 7 MAI

NOTE:

À LA CONQUÊTE DU FRANÇAIS

Saviez-vous que le mot « technicalité » n'existe pas en français? Il s'agit d'un anglicisme morphologique qui peut être remplacé par formalité ou encore modalité technique.

MAI 2017

LUNDI 8 MAI	MARDI 9 MAI	MERCREDI 10 MAI
8 h à 8 h 50		
8 h 55 à 9 h 45		
9 h 50 à 10 h 40		
10 h 45 à 11 h 35		
11 h 40 à 12 h 30	PÉRIODE LIBRE	
12 h 35 à 13 h 25		
13 h 30 à 14 h 20		
14 h 25 à 15 h 15		
15 h 20 à 16 h 10		
16 h 15 à 17 h 05		
17 h 10 à 18 h		
Soirée		

MAI 2017

JEUDI 11 MAI	VENDREDI 12 MAI
8 h à 8 h 50	
8 h 55 à 9 h 45	
9 h 50 à 10 h 40	
10 h 45 à 11 h 35	
11 h 40 à 12 h 30	
12 h 35 à 13 h 25	
13 h 30 à 14 h 20	
14 h 25 à 15 h 15	
15 h 20 à 16 h 10	
16 h 15 à 17 h 05	
17 h 10 à 18 h	
Soirée	

MAI 2017

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

SAMEDI 13 MAI

DIMANCHE 14 MAI

NOTE:

À LA CONQUÊTE DU FRANÇAIS

Saviez-vous que

Ces mots étrangers font leur pluriel comme les mots français : *caméramans, graffitis, jazzmans, matchs, scénarios, solos, spaghettis*

MAI 2017

LUNDI 15 MAI	MARDI 16 MAI	MERCREDI 17 MAI
	Fin des cours Journée mondiale de lutte contre l'homophobie	Épreuve uniforme de français Période d'évaluation
8 h à 8 h 50		
8 h 55 à 9 h 45		
9 h 50 à 10 h 40		
10 h 45 à 11 h 35		
11 h 40 à 12 h 30	PÉRIODE LIBRE	
12 h 35 à 13 h 25		
13 h 30 à 14 h 20		
14 h 25 à 15 h 15		
15 h 20 à 16 h 10		
16 h 15 à 17 h 05		
17 h 10 à 18 h		
Soirée		

MAI 2017

JEUDI 18 MAI	VENDREDI 19 MAI
Période d'évaluation	Période d'évaluation
8 h à 8 h 50	
8 h 55 à 9 h 45	
9 h 50 à 10 h 40	
10 h 45 à 11 h 35	
11 h 40 à 12 h 30	
12 h 35 à 13 h 25	
13 h 30 à 14 h 20	
14 h 25 à 15 h 15	
15 h 20 à 16 h 10	
16 h 15 à 17 h 05	
17 h 10 à 18 h	
Soirée	

MAI 2017

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

SAMEDI 20 MAI

DIMANCHE 21 MAI

NOTE:

À LA CONQUÊTE DU FRANÇAIS

Locutions étrangères

Saviez-vous que l'énoncé « viceversa » est en fait une expression provenant du latin qui signifie « inversement »?

MAI 2017

LUNDI 22 MAI	MARDI 23 MAI	MERCREDI 24 MAI
Congé Période d'évaluation	Période d'évaluation	Période d'évaluation
8 h à 8 h 50		
8 h 55 à 9 h 45		
9 h 50 à 10 h 40		
10 h 45 à 11 h 35		
11 h 40 à 12 h 30		
12 h 35 à 13 h 25		
13 h 30 à 14 h 20		
14 h 25 à 15 h 15		
15 h 20 à 16 h 10		
16 h 15 à 17 h 05		
17 h 10 à 18 h		
Soirée		

MAI 2017

JEUDI 25 MAI	VENDREDI 26 MAI
Période d'évaluation	Période d'évaluation Forum sur la radicalisation
8 h à 8 h 50	
8 h 55 à 9 h 45	
9 h 50 à 10 h 40	
10 h 45 à 11 h 35	
11 h 40 à 12 h 30	
12 h 35 à 13 h 25	
13 h 30 à 14 h 20	
14 h 25 à 15 h 15	
15 h 20 à 16 h 10	
16 h 15 à 17 h 05	
17 h 10 à 18 h	
Soirée	

MAI 2017

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

SAMEDI 27 MAI

Forum sur la radicalisation

DIMANCHE 28 MAI

NOTE:

BRAVO ET BONNES VACANCES!

Profitez de cette période pour faire le plein d'énergie.

MAI 2017

LUNDI 29 MAI	MARDI 30 MAI	MERCREDI 31 MAI
8 h à 8 h 50		
8 h 55 à 9 h 45		
9 h 50 à 10 h 40		
10 h 45 à 11 h 35		
11 h 40 à 12 h 30		
12 h 35 à 13 h 25		
13 h 30 à 14 h 20		
14 h 25 à 15 h 15		
15 h 20 à 16 h 10		
16 h 15 à 17 h 05		
17 h 10 à 18 h		
Soirée		

JUIN 2017

JEUDI 1 JUIN	VENDREDI 2 JUIN
	Remise de notes
8 h à 8 h 50	
8 h 55 à 9 h 45	
9 h 50 à 10 h 40	
10 h 45 à 11 h 35	
11 h 40 à 12 h 30	
12 h 35 à 13 h 25	
13 h 30 à 14 h 20	
14 h 25 à 15 h 15	
15 h 20 à 16 h 10	
16 h 15 à 17 h 05	
17 h 10 à 18 h	
Soirée	

JUIN 2017

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

SAMEDI 3 JUIN

DIMANCHE 4 JUIN

NOTE:

JUIN 2017

LUNDI 5 JUIN	MARDI 6 JUIN	MERCREDI 7 JUIN
8 h à 8 h 50		
8 h 55 à 9 h 45		
9 h 50 à 10 h 40		
10 h 45 à 11 h 35		
11 h 40 à 12 h 30		
12 h 35 à 13 h 25		
13 h 30 à 14 h 20		
14 h 25 à 15 h 15		
15 h 20 à 16 h 10		
16 h 15 à 17 h 05		
17 h 10 à 18 h		
Soirée		

JUIN 2017

JEUDI 8 JUIN	VENDREDI 9 JUIN
8 h à 8 h 50	
8 h 55 à 9 h 45	
9 h 50 à 10 h 40	
10 h 45 à 11 h 35	
11 h 40 à 12 h 30	
12 h 35 à 13 h 25	
13 h 30 à 14 h 20	
14 h 25 à 15 h 15	
15 h 20 à 16 h 10	
16 h 15 à 17 h 05	
17 h 10 à 18 h	
Soirée	

JUIN 2017

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

SAMEDI 10 JUIN

DIMANCHE 11 JUIN

NOTE:

JUIN 2017

LUNDI 12 JUIN	MARDI 13 JUIN	MERCREDI 14 JUIN
8 h à 8 h 50		
8 h 55 à 9 h 45		
9 h 50 à 10 h 40		
10 h 45 à 11 h 35		
11 h 40 à 12 h 30		
12 h 35 à 13 h 25		
13 h 30 à 14 h 20		
14 h 25 à 15 h 15		
15 h 20 à 16 h 10		
16 h 15 à 17 h 05		
17 h 10 à 18 h		
Soirée		

JUIN 2017

JEUDI 15 JUIN	VENDREDI 16 JUIN
8 h à 8 h 50	
8 h 55 à 9 h 45	
9 h 50 à 10 h 40	
10 h 45 à 11 h 35	
11 h 40 à 12 h 30	
12 h 35 à 13 h 25	
13 h 30 à 14 h 20	
14 h 25 à 15 h 15	
15 h 20 à 16 h 10	
16 h 15 à 17 h 05	
17 h 10 à 18 h	
Soirée	

JUIN 2017

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

SAMEDI 17 JUIN

DIMANCHE 18 JUIN

NOTE:

JUIN 2017

LUNDI 19 JUIN	MARDI 20 JUIN	MERCREDI 21 JUIN
8 h à 8 h 50		
8 h 55 à 9 h 45		
9 h 50 à 10 h 40		
10 h 45 à 11 h 35		
11 h 40 à 12 h 30		
12 h 35 à 13 h 25		
13 h 30 à 14 h 20		
14 h 25 à 15 h 15		
15 h 20 à 16 h 10		
16 h 15 à 17 h 05		
17 h 10 à 18 h		
Soirée		

JUIN 2017

JEUDI 22 JUIN	VENDREDI 23 JUIN
8 h à 8 h 50	
8 h 55 à 9 h 45	
9 h 50 à 10 h 40	
10 h 45 à 11 h 35	
11 h 40 à 12 h 30	
12 h 35 à 13 h 25	
13 h 30 à 14 h 20	
14 h 25 à 15 h 15	
15 h 20 à 16 h 10	
16 h 15 à 17 h 05	
17 h 10 à 18 h	
Soirée	

JUIN 2017

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

SAMEDI 24 JUIN

DIMANCHE 25 JUIN

NOTE:

JUIN 2017

LUNDI 26 JUIN	MARDI 27 JUIN	MERCREDI 28 JUIN
8 h à 8 h 50		
8 h 55 à 9 h 45		
9 h 50 à 10 h 40		
10 h 45 à 11 h 35		
11 h 40 à 12 h 30		
12 h 35 à 13 h 25		
13 h 30 à 14 h 20		
14 h 25 à 15 h 15		
15 h 20 à 16 h 10		
16 h 15 à 17 h 05		
17 h 10 à 18 h		
Soirée		

JUIN 2017

JEUDI 29 JUIN	VENDREDI 30 JUIN
8 h à 8 h 50	
8 h 55 à 9 h 45	
9 h 50 à 10 h 40	
10 h 45 à 11 h 35	
11 h 40 à 12 h 30	
12 h 35 à 13 h 25	
13 h 30 à 14 h 20	
14 h 25 à 15 h 15	
15 h 20 à 16 h 10	
16 h 15 à 17 h 05	
17 h 10 à 18 h	
Soirée	

JUIN 2017

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

SAMEDI 1 JUILLET

DIMANCHE 2 JUILLET

NOTE:

JUILLET 2017

LUNDI 3 JUILLET	MARDI 4 JUILLET	MERCREDI 5 JUILLET
8 h à 8 h 50		
8 h 55 à 9 h 45		
9 h 50 à 10 h 40		
10 h 45 à 11 h 35		
11 h 40 à 12 h 30		
12 h 35 à 13 h 25		
13 h 30 à 14 h 20		
14 h 25 à 15 h 15		
15 h 20 à 16 h 10		
16 h 15 à 17 h 05		
17 h 10 à 18 h		
Soirée		

JUILLET 2017

JEUDI 6 JUILLET	VENDREDI 7 JUILLET
8 h à 8 h 50	
8 h 55 à 9 h 45	
9 h 50 à 10 h 40	
10 h 45 à 11 h 35	
11 h 40 à 12 h 30	
12 h 35 à 13 h 25	
13 h 30 à 14 h 20	
14 h 25 à 15 h 15	
15 h 20 à 16 h 10	
16 h 15 à 17 h 05	
17 h 10 à 18 h	
Soirée	

JUILLET 2017

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
2	3	4	5	6	7	1/8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

SAMEDI 8 JUILLET

DIMANCHE 9 JUILLET

NOTE:

JUILLET 2017

LUNDI 10 JUILLET	MARDI 11 JUILLET	MERCREDI 12 JUILLET
8 h à 8 h 50		
8 h 55 à 9 h 45		
9 h 50 à 10 h 40		
10 h 45 à 11 h 35		
11 h 40 à 12 h 30		
12 h 35 à 13 h 25		
13 h 30 à 14 h 20		
14 h 25 à 15 h 15		
15 h 20 à 16 h 10		
16 h 15 à 17 h 05		
17 h 10 à 18 h		
Soirée		

JUILLET 2017

JEUDI 13 JUILLET	VENDREDI 14 JUILLET
8 h à 8 h 50	
8 h 55 à 9 h 45	
9 h 50 à 10 h 40	
10 h 45 à 11 h 35	
11 h 40 à 12 h 30	
12 h 35 à 13 h 25	
13 h 30 à 14 h 20	
14 h 25 à 15 h 15	
15 h 20 à 16 h 10	
16 h 15 à 17 h 05	
17 h 10 à 18 h	
Soirée	

JUILLET 2017

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
2	3	4	5	6	7	1/8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

SAMEDI 15 JUILLET

DIMANCHE 16 JUILLET

NOTE:

JUILLET 2017

LUNDI 17 JUILLET	MARDI 18 JUILLET	MERCREDI 19 JUILLET
8 h à 8 h 50		
8 h 55 à 9 h 45		
9 h 50 à 10 h 40		
10 h 45 à 11 h 35		
11 h 40 à 12 h 30		
12 h 35 à 13 h 25		
13 h 30 à 14 h 20		
14 h 25 à 15 h 15		
15 h 20 à 16 h 10		
16 h 15 à 17 h 05		
17 h 10 à 18 h		
Soirée		

JUILLET 2017

JEUDI 20 JUILLET	VENDREDI 21 JUILLET
8 h à 8 h 50	
8 h 55 à 9 h 45	
9 h 50 à 10 h 40	
10 h 45 à 11 h 35	
11 h 40 à 12 h 30	
12 h 35 à 13 h 25	
13 h 30 à 14 h 20	
14 h 25 à 15 h 15	
15 h 20 à 16 h 10	
16 h 15 à 17 h 05	
17 h 10 à 18 h	
Soirée	

JUILLET 2017

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
2	3	4	5	6	7	1/8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

SAMEDI 22 JUILLET

DIMANCHE 23 JUILLET

NOTE:

JUILLET 2017

LUNDI 24 JUILLET	MARDI 25 JUILLET	MERCREDI 26 JUILLET
8 h à 8 h 50		
8 h 55 à 9 h 45		
9 h 50 à 10 h 40		
10 h 45 à 11 h 35		
11 h 40 à 12 h 30		
12 h 35 à 13 h 25		
13 h 30 à 14 h 20		
14 h 25 à 15 h 15		
15 h 20 à 16 h 10		
16 h 15 à 17 h 05		
17 h 10 à 18 h		
Soirée		

JUILLET 2017

JEUDI 27 JUILLET	VENDREDI 28 JUILLET
8 h à 8 h 50	
8 h 55 à 9 h 45	
9 h 50 à 10 h 40	
10 h 45 à 11 h 35	
11 h 40 à 12 h 30	
12 h 35 à 13 h 25	
13 h 30 à 14 h 20	
14 h 25 à 15 h 15	
15 h 20 à 16 h 10	
16 h 15 à 17 h 05	
17 h 10 à 18 h	
Soirée	

JUILLET 2017

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
2	3	4	5	6	7	1/8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

SAMEDI 29 JUILLET

DIMANCHE 30 JUILLET

NOTE:

AOÛT 2017

LUNDI 31 JUILLET	MARDI 1 AOÛT	MERCREDI 2 AOÛT
8 h à 8 h 50		
8 h 55 à 9 h 45		
9 h 50 à 10 h 40		
10 h 45 à 11 h 35		
11 h 40 à 12 h 30		
12 h 35 à 13 h 25		
13 h 30 à 14 h 20		
14 h 25 à 15 h 15		
15 h 20 à 16 h 10		
16 h 15 à 17 h 05		
17 h 10 à 18 h		
Soirée		

AOÛT 2017

JEUDI 3 AOÛT	VENDREDI 4 AOÛT
8 h à 8 h 50	
8 h 55 à 9 h 45	
9 h 50 à 10 h 40	
10 h 45 à 11 h 35	
11 h 40 à 12 h 30	
12 h 35 à 13 h 25	
13 h 30 à 14 h 20	
14 h 25 à 15 h 15	
15 h 20 à 16 h 10	
16 h 15 à 17 h 05	
17 h 10 à 18 h	
Soirée	

AOÛT 2017

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

SAMEDI 5 AOÛT

DIMANCHE 6 AOÛT

NOTE:

AOÛT 2017

LUNDI 7 AOÛT	MARDI 8 AOÛT	MERCREDI 9 AOÛT
8 h à 8 h 50		
8 h 55 à 9 h 45		
9 h 50 à 10 h 40		
10 h 45 à 11 h 35		
11 h 40 à 12 h 30		
12 h 35 à 13 h 25		
13 h 30 à 14 h 20		
14 h 25 à 15 h 15		
15 h 20 à 16 h 10		
16 h 15 à 17 h 05		
17 h 10 à 18 h		
Soirée		

AOÛT 2017

JEUDI 10 AOÛT	VENDREDI 11 AOÛT
8 h à 8 h 50	
8 h 55 à 9 h 45	
9 h 50 à 10 h 40	
10 h 45 à 11 h 35	
11 h 40 à 12 h 30	
12 h 35 à 13 h 25	
13 h 30 à 14 h 20	
14 h 25 à 15 h 15	
15 h 20 à 16 h 10	
16 h 15 à 17 h 05	
17 h 10 à 18 h	
Soirée	

AOÛT 2017

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

SAMEDI 12 AOÛT

DIMANCHE 13 AOÛT

NOTE:

AOÛT 2017

LUNDI 14 AOÛT	MARDI 15 AOÛT	MERCREDI 16 AOÛT
8 h à 8 h 50		
8 h 55 à 9 h 45		
9 h 50 à 10 h 40		
10 h 45 à 11 h 35		
11 h 40 à 12 h 30		
12 h 35 à 13 h 25		
13 h 30 à 14 h 20		
14 h 25 à 15 h 15		
15 h 20 à 16 h 10		
16 h 15 à 17 h 05		
17 h 10 à 18 h		
Soirée		

AOÛT 2017

JEUDI 17 AOÛT	VENDREDI 18 AOÛT
8 h à 8 h 50	
8 h 55 à 9 h 45	
9 h 50 à 10 h 40	
10 h 45 à 11 h 35	
11 h 40 à 12 h 30	
12 h 35 à 13 h 25	
13 h 30 à 14 h 20	
14 h 25 à 15 h 15	
15 h 20 à 16 h 10	
16 h 15 à 17 h 05	
17 h 10 à 18 h	
Soirée	

AOÛT 2017

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

SAMEDI 19 AOÛT

DIMANCHE 20 AOÛT

NOTE:

AGENDA 2016-2017

CALENDRIER 2017

JANVIER

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

FÉVRIER

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28				

MARS

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

AVRIL

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23/30	24	25	26	27	28	29

MAI

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

JUIN

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

JUILLET

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23/30	24/31	25	26	27	28	29

AOÛT

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

SEPTEMBRE

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

OCTOBRE

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

NOVEMBRE

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

DÉCEMBRE

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24/31	25	26	27	28	29	30

CALENDRIER 2018

JANVIER

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

FÉVRIER

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28			

MARS

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

AVRIL

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

MAI

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

JUIN

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

JUILLET

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

AOÛT

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

SEPTEMBRE

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23/30	24	25	26	27	28	29

OCTOBRE

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

NOVEMBRE

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

DÉCEMBRE

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23/30	24/31	25	26	27	28	29

COLLÈGE MONTMORENCY
FONDATION

« Votre don me permet de recevoir une bourse en reconnaissance de mes résultats scolaires, de ma persévérance et de mon engagement. Merci d'appuyer la Fondation du Collège Montmorency! »

Paulina Garon, étudiante en Arts visuels

Ouvrir la voie à la relève

- bourses d'excellence
- bourses de mérite
- bourses de persévérance
- bourses d'accueil
- bourses des Concours scientifiques
- bourses Alternance Travail-Études

cmontmorency.qc.ca/fondation

Comité de réalisation

Coordination : Isabelle Dauphinais
Conception : Isabelle Bienvenue et Isabelle Dauphinais
Page couverture et graphisme : Dominique Cloutier
Révision : Marie-Soleil Fortier-Quintal et Lucie Proulx
Imprimeur : Imprimerie Héon et Nadeau

L'agenda-guide est publié annuellement et distribué gratuitement aux étudiants de l'enseignement régulier par la Direction des affaires étudiantes et des relations avec la communauté.

Des exemplaires supplémentaires sont en vente à la Boutique au coût de 7 $.

Le contenu de cette publication était à jour le 22 mai 2016. Les renseignements qu'elle contient peuvent être modifiés en tout temps et sans préavis. La reproduction des textes de ce guide est autorisée à condition d'en mentionner la source.

Plan du Collège

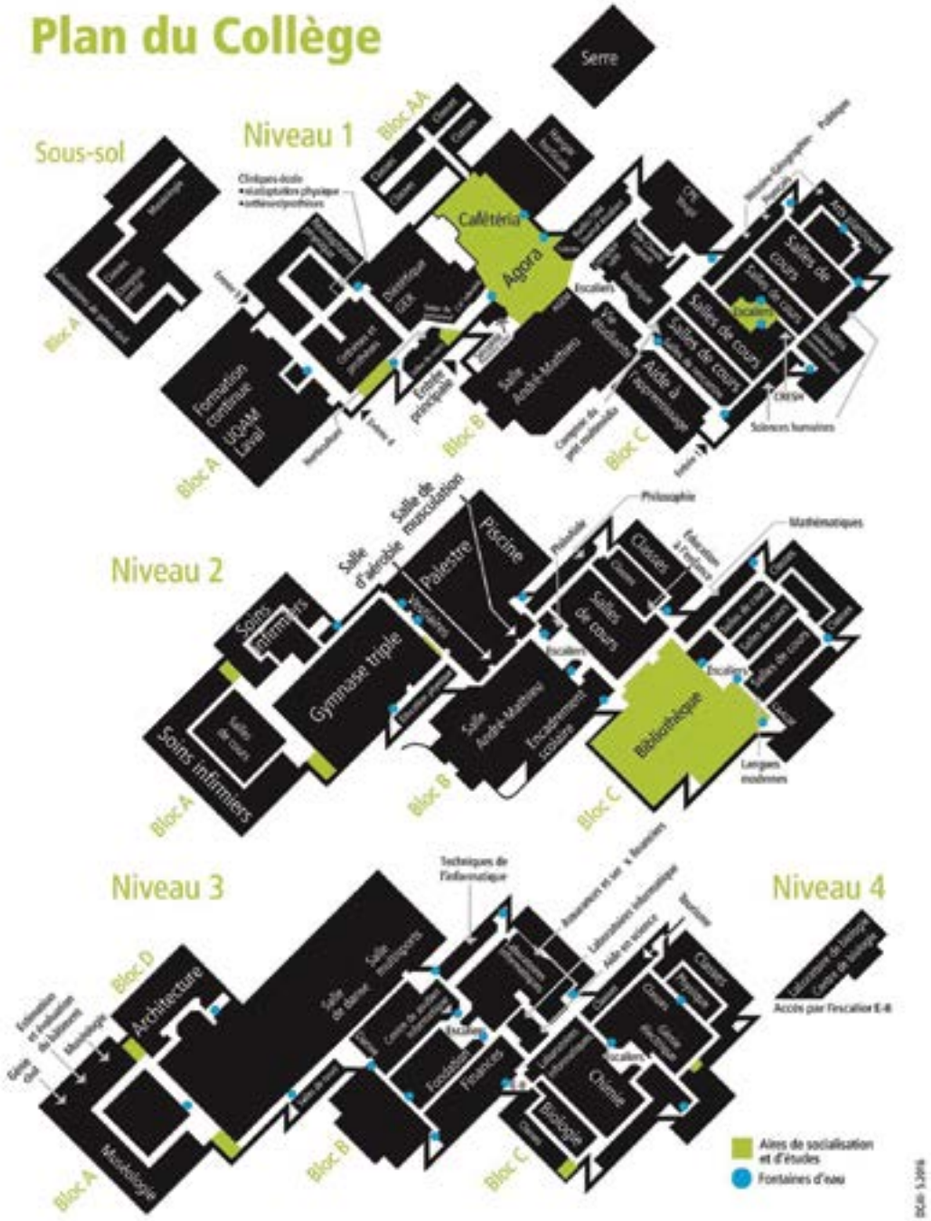

SESSIONS ALTERNATIVES
Scène 1425
SALLEANDREMATHIEU.COM